



Cette NQP a été modifiée par le BPR, D Cad 3. Le contrôle de rendement écrit (COREN) pour les sujets de l'aviation (chapitre 3, annexe B, appendice 4) a été supprimé dans cette version de la NQP.

CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DU NIVEAU TROIS

(FRANÇAIS)

This publication is available in English as A-CR-CCP-803/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense



CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DU NIVEAU TROIS

(FRANÇAIS)

This publication is available in English as A-CR-CCP-803/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

BPR : D Cad 3 – Officier supérieur d'état-major – Développement des programmes – Jeunesse

2008-06-01

Canada 

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original.....	0	2008-06-01	Mod.....	3
Mod.....	1		Mod.....	4
Mod.....	2		Mod.....	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 453 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture.....	0	4-1-1 à 4-1-2.....	0
Titre.....	0	4-2-1 à 4-2-12.....	0
A.....	0	4-3-1 à 4-3-6.....	0
i à xii.....	0	4-4-1 à 4-4-28.....	0
1-1 à 1-6.....	0	4-5-1 à 4-5-16.....	0
2-1 à 2-6.....	0	4-6-1 à 4-6-4.....	0
2A-1 à 2A-10.....	0	4-7-1 à 4-7-14.....	0
2B-1 à 2B-6.....	0	4-8-1 à 4-8-20.....	0
2C-1 à 2C-8.....	0	4-9-1 à 4-9-12.....	0
2D-1 à 2D-8.....	0	4-10-1 à 4-10-26.....	0
3-1 à 3-6.....	0	4-11-1 à 4-11-8.....	0
3A-1 à 3A-2.....	0	4-12-1 à 4-12-10.....	0
3B-1 à 3B-4.....	0	4-13-1 à 4-13-16.....	0
3B1-1 à 3B1-8.....	0	4-14-1 à 4-14-16.....	0
3B2-1 à 3B2-4.....	0	4-15-1 à 4-15-10.....	0
3B3-1 à 3B3-6.....	0	4-16-1 à 4-16-26.....	0
3B4-1 à 3B4-20.....	0	4-17-1 à 4-17-14.....	0
3B5-1 à 3B5-12.....	0	4-18-1 à 4-18-20.....	0
3C-1 à 3C-2.....	0	4-19-1 à 4-19-52.....	0
3D-1 à 3D-4.....	0	4A-1 à 4A-8.....	0
3D1-1 à 3D1-2.....	0		
3E-1 à 3E-2.....	0		
3E1-1 à 3E1-2.....	0		

Personne responsable : D Cad 3-2-6 – Officier d'état-major de l'élaboration du programme des cadets de l'Air

© 2008 DND/MDN Canada

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-803/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément à l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 11-03, *Mandat du programme des cadets*, à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets* et à l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement, qui sont décrits dans le Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins des Organisations de cadets du Canada (OCC).
3. **But de la NQP.** Les escadrons de cadets de l'Aviation royale du Canada doivent utiliser cette NQP pour la conduite du programme d'instruction de niveau de qualification trois, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets* et l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*.
4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document doivent se faire par la voie hiérarchique habituelle, au Quartier général de la Défense nationale (QGDN), à l'attention de : Officier d'état-major de l'élaboration du programme des cadets de l'Air (D Cad 3-2-6), ou par courriel à air.dev@cadets.gc.ca. Les suggestions de modifications doivent être présentées sous la forme d'un tableau à trois colonnes afin d'indiquer le numéro de la page, le numéro du paragraphe ou du sous-paragraphe et la modification suggérée.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS	1-1
BUTS	1-1
MISSION DU PROGRAMME ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS	1-1
APERÇU DE L'INSTRUCTION	1-1
CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-2
MÉTHODE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS	1-5
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À L'INSTRUCTION	1-6
UTILISATION DE LA NQP	1-6
CHAPITRE 2 DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION	2-1
ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION	2-1
DÉTAILS D'INSTRUCTION	2-1
ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-5
QUALIFICATION	2-5
DOCUMENTS CONNEXES	2-5
INSTRUCTIONS SPÉCIALES	2-5
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-6
Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DE NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
Annexe B – EXEMPLE D'HORAIRE D'INSTRUCTION	2B-1
Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1
Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1
CHAPITRE 3 ÉVALUATION DES CADETS	3-1
OBJET	3-1
ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS	3-1
PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC	3-2
ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU CADET	3-2
INSTRUMENTS D'ÉVALUATION	3-3
ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	3-3
NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS	3-3
RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACCRUES	3-3
CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION	3-4
DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET	3-4
CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS	3-4
CONTRÔLE DU PROGRÈS DU CADET	3-4
SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-5
Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PD DU PC	3A-1
Annexe B – ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS	3B-1
Appendice 1 – COREN 303 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B1-1
Appendice 2 – COREN 308 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B2-1
Appendice 3 – COREN 309 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B3-1
RETIRÉ Appendice 4 – COREN DES SUJETS SUR L'AVIATION – ÉVALUATION COMBINÉE INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B4-1
Appendice 5 – COREN 390 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B5-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
Annexe C – DOSSIER DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS	3C-1
Annexe D – LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ENTREVUE DE CADET	3D-1
Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET	3D1-1
Annexe E – LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E-1
Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E1-1
CHAPITRE 4	
OBJECTIFS DE RENDEMENT ET DESCRIPTION DES LEÇONS	4-1-1
SECTION 1	
OBJECTIFS DE RENDEMENT ET PLAN D'INSTRUCTION	4-1-1
OBJET	4-1-1
OBJECTIFS DE RENDEMENT	4-1-1
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE	4-1-1
DESCRIPTIONS DE LEÇON	4-1-1
ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE	4-1-2
SECTION 2	
OREN 301 – RECONNAÎTRE L'OBJECTIF DES GROUPES DE SERVICE AU CANADA	4-2-1
OCOM M301.01 – DISCUTER DES GROUPES DE SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-2-2
OCOM C301.01 – DISCUTER DES TROIS POUVOIRS DU GOUVERNEMENT DU CANADA	4-2-4
OCOM C301.02 – DISCUTER DES ÉVÉNEMENTS ACTUELS	4-2-7
OCOM C301.03 – VISITER UN GROUPE DE SERVICE COMMUNAUTAIRE LOCAL	4-2-9
OCOM C301.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UN GROUPE DE SERVICE COMMUNAUTAIRE LOCAL	4-2-11
SECTION 3	
OREN 302 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-3-1
OCOM M302.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-3-3
SECTION 4	
OREN 303 – EXERCER LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE	4-4-1
OCOM M303.01 – DÉFINIR LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE	4-4-3
OCOM M303.02 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT	4-4-7
OCOM M303.03 – S'EXERCER À FAIRE UNE AUTO-ÉVALUATION	4-4-9
OCOM M303.04 – COMMUNIQUER À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE	4-4-11
OCOM M303.05 – SUPERVISER LES CADETS	4-4-14
OCOM M303.06 – RÉSOUDRE LES PROBLÈMES	4-4-16
OCOM M303.07 – DIRIGER LES CADETS TOUT AU LONG D'UNE TÂCHE EN LEADERSHIP	4-4-19
OCOM C303.01 – DIRIGER UNE ACTIVITÉ DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE	4-4-23
OCOM C303.02 – DONNER UNE PRÉSENTATION AU SUJET D'UN CHEF	4-4-26
SECTION 5	
OREN 304 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL	4-5-1
OCOM M304.01 – DÉCRIRE LES ÉLÉMENTS DE LA CONDITION PHYSIQUE	4-5-2

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M304.02 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS	4-5-5
OCOM M304.03 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL	4-5-7
OCOM M304.04 – ÉVALUER LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL	4-5-9
OCOM C304.01 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS	4-5-11
OCOM C304.02 – ÉVALUER LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL	4-5-13
OCOM C304.03 – DÉCRIRE LE STRESS	4-5-15
SECTION 6	
OREN 305 – PARTICIPER À DES SPORTS RÉCRÉATIFS	4-6-1
OCOM M305.01 – PARTICIPER À DES SPORTS D'ÉQUIPE RÉCRÉATIFS ORGANISÉS	4-6-2
SECTION 7	
OREN 306 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-7-1
OCOM M306.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-7-3
OCOM C306.01 – IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS CIVILES DE TIR DE PRÉCISION	4-7-6
OCOM C306.02 – CORRIGER L'ERREUR DE TIR	4-7-8
OCOM C306.03 – ADOPTER LA POSITION DEBOUT AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS	4-7-11
SECTION 8	
OREN 307 – SERVIR DANS UN ESCADRON DE CADETS DE L'AIR	4-8-1
OCOM M307.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS	4-8-2
OCOM M307.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE TROISIÈME ANNÉE DU CIEC	4-8-5
OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA (LCAC) ET LE MDN	4-8-7
OCOM C307.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UNE UNITÉ RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX CADETS (URSC)	4-8-11
OCOM C307.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR L'OFFICIER DE LIAISON – CADETS (OLC)	4-8-13
OCOM C307.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DE LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA (LCAC)	4-8-14
OCOM C307.04 – IDENTIFIER LA PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE AUX BOURSES DE PILOTE DE PLANEUR ET DE PILOTE D'AVION	4-8-15
OCOM C307.05 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION SUR LE PROGRAMME DU PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG	4-8-18
SECTION 9	
OREN 308 – DIRIGER UNE ESCOUADE AVANT UN RASSEMBLEMENT	4-9-1
OCOM M308.01 – PRÉPARER UNE ESCOUADE POUR LE RASSEMBLEMENT	4-9-3
OCOM M308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS	4-9-6

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM C308.01 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE AVEC DRAPEAUX	4-9-8
OCOM C308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS	4-9-11
SECTION 10 OREN 309 – ENSEIGNER UNE LEÇON	4-10-1
OCOM M309.01 – EXPLIQUER LES PRINCIPES D'INSTRUCTION	4-10-2
OCOM M309.02 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION	4-10-4
OCOM M309.03 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES D'ART ORATOIRE	4-10-6
OCOM M309.04 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES DE QUESTIONS	4-10-8
OCOM M309.05 – CHOISIR LES AIDES DIDACTIQUES APPROPRIÉES	4-10-10
OCOM M309.06 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-10-13
OCOM M309.07 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES	4-10-16
OCOM C309.01 – DONNER UN EXPOSÉ ORAL D'UNE MINUTE	4-10-17
OCOM C309.02 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-10-19
OCOM C309.03 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES	4-10-21
OCOM C309.04 – IDENTIFIER LES FORMATIONS POUR L'INSTRUCTION D'EXERCICE MILITAIRE	4-10-22
OCOM C309.05 – PLANIFIER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE	4-10-24
OCOM C309.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 15 MINUTES	4-10-26
SECTION 11 OREN 311 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-11-1
OCOM C311.01 – PRATIQUER LA VISÉE ET LE TIR À LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE	4-11-3
OCOM C311.02 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-11-6
SECTION 12 OREN 320 – PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FORCES CANADIENNES (FC)	4-12-1
OCOM M320.01 – DÉCRIRE LE RÔLE DE LA FORCE AÉRIENNE DU CANADA	4-12-2
OCOM C320.01 – DISCUTER DES CARRIÈRES DANS L'AVIATION AU SEIN DES FORCES CANADIENNES (FC)	4-12-4
OCOM C320.02 – VISITER UNE INSTALLATION DES FORCES CANADIENNES (FC)	4-12-7
OCOM C320.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UNE UNITÉ LOCALE DES FORCES AÉRIENNES	4-12-9
SECTION 13 OREN 331 – DÉCRIRE LES PRINCIPES DE VOL	4-13-1
OCOM M331.01 – DÉCRIRE LA STABILITÉ D'UN AÉRONEF	4-13-2
OCOM C331.01 – RÉVISER LES PRINCIPES DE VOL	4-13-5
OCOM C331.02 – LIRE LES INSTRUMENTS DU CIRCUIT STATIQUE DU SYSTÈME PITOT	4-13-7
OCOM C331.03 – IDENTIFIER LES ASPECTS DE L'AÉRODYNAMIQUE D'UN HÉLICOPTÈRE	4-13-10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM C331.04 – FAIRE LA DÉMONSTRATION DES ASSIETTES ET DES MOUVEMENTS DANS UN SIMULATEUR DE VOL	4-13-12
OCOM C331.05 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE L'AVIATION LOCAL	4-13-14
SECTION 14 OREN 336 – IDENTIFIER LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES	4-14-1
OCOM M336.01 – DÉCRIRE LES PROPRIÉTÉS DE L'ATMOSPHÈRE	4-14-2
OCOM M336.02 – EXPLIQUER LA FORMATION DES NUAGES	4-14-4
OCOM M336.03 – EXPLIQUER LES EFFETS DE LA PRESSION ATMOSPHÉRIQUE SUR LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES	4-14-6
OCOM M336.04 – EXPLIQUER LES EFFETS DE L'HUMIDITÉ ET DE LA TEMPÉRATURE SUR LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES	4-14-8
OCOM C336.01 – LIRE UN MESSAGE D'OBSERVATION MÉTÉOROLOGIQUE RÉGULIÈRE POUR L'AVIATION (METAR)	4-14-11
OCOM C336.02 – VISITER UNE INSTALLATION MÉTÉOROLOGIQUE	4-14-13
OCOM C336.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN SPÉCIALISTE DE L'INFORMATION DE VOL	4-14-15
SECTION 15 OREN 337 – DÉMONTRER LES HABILITÉS EN NAVIGATION AÉRIENNE	4-15-1
OCOM M337.01 – MESURER LA DISTANCE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE	4-15-2
OCOM M337.02 – DÉTERMINER UNE POSITION SUR UNE CARTE AÉRONAUTIQUE DE NAVIGATION VFR (VNC)	4-15-4
OCOM C337.01 – UTILISER UNE RADIO POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION	4-15-6
OCOM C337.02 – PRATIQUER DES HABILITÉS EN NAVIGATION AÉRIENNE	4-15-8
SECTION 16 OREN 340 – IDENTIFIER LES ASPECTS DE L'EXPLORATION SPATIALE	4-16-1
OCOM M340.01 – IDENTIFIER DES ASTRONAUTES CANADIENS	4-16-2
OCOM M340.02 – DISCUTER DE L'HISTOIRE DE L'EXPLORATION SPATIALE HABITÉE	4-16-4
OCOM C340.01 – IDENTIFIER DES ASTRONAUTES CANADIENS	4-16-6
OCOM C340.02 – DISCUTER DU PROGRAMME SPATIAL CANADIEN	4-16-8
OCOM C340.03 – DISCUTER DE L'EXPLORATION SPATIALE NON HABITÉE	4-16-10
OCOM C340.04 – DÉCRIRE LES ÉLÉMENTS DU CIEL NOCTURNE	4-16-12
OCOM C340.05 – SIMULER LA VIE DANS L'ESPACE	4-16-14
OCOM C340.06 – LANCER UNE FUSÉE À EAU	4-16-16
OCOM C340.07 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DU SYSTÈME MONDIAL DE POSITIONNEMENT (GPS)	4-16-19
OCOM C340.08 – DÉCRIRE LES ASPECTS DE LA STATION SPATIALE INTERNATIONALE (SSI)	4-16-21
OCOM C340.09 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE L'ASTRONOMIE OU DE L'AÉROSPATIALE	4-16-23
OCOM C340.10 – IDENTIFIER LES PROGRAMMES D'ASTRONOMIE EN LIGNE	4-16-25

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
SECTION 17	
OREN 360 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS DES OPÉRATIONS D’AÉRODROME	4-17-1
OCOM C360.01 – IDENTIFIER LES TYPES D’AÉRODROME	4-17-2
OCOM C360.02 – EXPLIQUER LES ASPECTS DU BALISAGE LUMINEUX D’UN AÉRODROME	4-17-4
OCOM C360.03 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT DE L’ESPACE AÉRIEN D’UN AÉRODROME	4-17-6
OCOM C360.04 – IDENTIFIER LA FAÇON DONT L’ÉQUIPEMENT EST UTILISÉ À UN AÉRODROME	4-17-9
OCOM C360.05 – IDENTIFIER LES ASPECTS DES INTERVENTIONS D’URGENCE ET DE LA SÉCURITÉ DES AÉRODROMES	4-17-11
OCOM C360.06 – EXPLIQUER LES ASPECTS DES SERVICES DE LA CIRCULATION AÉRIENNE	4-17-13
SECTION 18	
OREN 370 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS DE LA CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-18-1
OCOM M370.01 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DU CIRCUIT STATIQUE DU SYSTÈME PITOT	4-18-3
OCOM M370.02 – IDENTIFIER LES AVIONNEURS	4-18-5
OCOM M370.03 – DÉCRIRE LES PROCÉDURES D’INSPECTION DE ROUTINE DES AÉRONEFS	4-18-7
OCOM C370.01 – IDENTIFIER LES TÂCHES REQUISES POUR LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-18-9
OCOM C370.02 – DÉCRIRE LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION D’AÉRONEF	4-18-11
OCOM C370.03 – IDENTIFIER LES OUTILS ÉLECTRIQUES ÉLÉMENTAIRES UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-18-13
OCOM C370.04 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT DE BIPLAN EN ALUMINIUM	4-18-16
OCOM C370.05 – VISITER UN PROJET DE RESTAURATION D’AÉRONEF	4-18-19
SECTION 19	
OREN 390 – NAVIGUER SUR UN ITINÉRAIRE À L’AIDE D’UNE CARTE ET D’UNE BOUSSOLE	4-19-1
OCOM M390.01 – IDENTIFIER LES PARTIES D’UNE BOUSSOLE	4-19-3
OCOM M390.02 – IDENTIFIER LES DONNÉES MARGINALES ET LES SIGNES CONVENTIONNELS	4-19-6
OCOM M390.03 – DÉTERMINER LES COORDONNÉES TOPOGRAPHIQUES (COORD)	4-19-9
OCOM M390.04 – DÉTERMINER LA DISTANCE SUR UNE CARTE ET AU SOL	4-19-13
OCOM M390.05 – DÉTERMINER LES AZIMUTS SUR UNE CARTE ET AU SOL	4-19-16
OCOM C390.01 – IDENTIFIER LES TYPES DE CARTE	4-19-19
OCOM C390.02 – INTERPRÉTER LES COURBES DE NIVEAU	4-19-22
OCOM C390.03 – ORIENTER UNE CARTE PAR INSPECTION	4-19-24

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM C390.04 – ORIENTER UNE CARTE EN UTILISANT UNE BOUSSOLE	4-19-26
OCOM C390.05 – CALCULER LA DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE	4-19-28
OCOM C390.06 – DÉTERMINER LA DIRECTION À L'AIDE DU SOLEIL	4-19-30
OCOM C390.07 – DÉTERMINER LA DIRECTION LA NUIT	4-19-32
OCOM C390.08 – UTILISER LES TECHNIQUES DE MARQUAGE	4-19-34
OCOM C390.09 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS DU CIEL NOCTURNE	4-19-36
OCOM C390.10 – IDENTIFIER LES MÉTHODES DE PRÉPARATION ET DE CUISSON D'UN PETIT ANIMAL OU D'UN POISSON	4-19-39
OCOM C390.11 – CONSTRUIRE DES OUTILS DE CAMPMENT	4-19-41
OCOM C390.12 – DONNER LES PREMIERS SOINS MINEURS DANS UN ENVIRONNEMENT DE CAMPAGNE	4-19-44
OCOM C390.13 – AGIR EN TANT QUE MEMBRE D'UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) AU SOL	4-19-48
OCOM C390.14 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE LA RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)	4-19-51
Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	4A-1

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

LISTE DES FIGURES

FIGURE	TITRE	PAGE
3B5-1	Carte pour l'activité d'évaluation.....	3B5-8

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS

BUTS

1. Le programme des cadets vise à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership, à promouvoir la forme physique et à stimuler l'intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes (FC).
2. Le programme de niveau de qualification trois vise à fournir au cadet de l'Air les connaissances théoriques de base et une expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités de l'escadron à titre de chef d'équipe.

MISSION DU PROGRAMME ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS

3. Le programme des cadets a pour mission de favoriser un épanouissement chez les jeunes et de les préparer à faire la transition à l'âge adulte en donnant aux cadets les connaissances nécessaires pour relever les défis d'une société moderne grâce à un programme communautaire dynamique.
4. Les résultats du programme des cadets pour les participants se définissent par les avantages qu'ils en retirent durant ou après leur participation au programme, et qui sont liés aux connaissances, compétences, attitudes, valeurs, comportements, à l'état et au statut. Les cinq résultats du programme des cadets sont les suivants :
 - a. bien-être émotionnel et physique;
 - b. comportement social;
 - c. compétences cognitives;
 - d. sens civique proactif; et
 - e. compréhension des FC.
5. La mission du programme et les résultats pour les participants sont expliqués plus en détail dans l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*.

APERÇU DE L'INSTRUCTION

6. Le programme des niveaux de qualification est un programme dirigé, offert à l'escadron, qui donne à tous les cadets l'instruction et les occasions d'acquérir des connaissances et des compétences dans une variété de domaines d'intérêt, tout en les familiarisant avec des activités spécialisées. Ce programme comprend cinq niveaux d'instruction. Habituellement, un cadet tentera de réussir un seul niveau au cours d'une année d'instruction.
7. Chaque niveau de qualification se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

CONCEPTION DU PROGRAMME

8. Le programme de niveau de qualification trois a été conçu :
 - a. en présumant que la majorité des cadets de troisième année sont âgés de 14 ou 15 ans;
 - b. en présumant que la majorité des cadets ont réussi le niveau de qualification deux;
 - c. en utilisant des stratégies d'apprentissage correspondant à l'âge;

- d. en utilisant une période de 30 minutes comme norme de période d'instruction;
- e. en prévoyant un mélange de programmation consistant en instruction obligatoire fixe et en instruction complémentaire flexible;
- f. en incluant de l'instruction expérientielle et fondée sur les compétences en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques; et
- g. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par une combinaison de périodes d'instruction fixes, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

9. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du programme des cadets (alloués aux OREN 301 à 319) et les OREN particuliers au programme de niveau de qualification trois sont les suivants :

- a. **Civisme.** OREN 301 – Reconnaître l'objectif des groupes de service au Canada (chapitre 4, [section 2](#)) :
 - (1) Le but du civisme du niveau de qualification trois est de présenter aux cadets les occasions de service bénévole à l'extérieur du PC.
 - (2) Le civisme du niveau de qualification trois contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme et à favoriser un sens civique proactif comme résultat pour les participants.
- b. **Service communautaire.** OREN 302 – Effectuer un service communautaire (chapitre 4, [section 3](#)) :
 - (1) Le but du service communautaire du niveau de qualification trois est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à une activité de service communautaire locale à titre de chef d'équipe.
 - (2) Le service communautaire du niveau de qualification trois contribue directement à atteindre les buts du programme qui consistent à développer les qualités de civisme et de leadership et à favoriser le sens civique proactif et le comportement social comme résultats pour les participants.
- c. **Leadership.** OREN 303 – Exercer le rôle d'un chef d'équipe (chapitre 4, [section 4](#)) :
 - (1) Le but du leadership du niveau de qualification trois est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre de pratiquer le leadership d'équipe pendant les occasions de leadership qui se présentent naturellement.
 - (2) Le leadership du niveau de qualification trois contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de leadership et à favoriser le comportement social et la compétence cognitive comme résultats pour les participants.
- d. **Bonne forme physique et mode de vie sain.** OREN 304 – Mettre à jour le plan d'activité personnel (chapitre 4, [section 5](#)) :
 - (1) Le but de la bonne forme physique et du mode de vie sain du niveau de qualification trois est d'encourager les cadets à se fixer et à adopter des buts personnels qui contribuent à une vie active et à une bonne santé cardiovasculaire.

- (2) La bonne forme physique et le mode de vie sain du niveau de qualification trois contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique et à favoriser le bien-être physique comme résultat pour les participants.
- e. **Sports récréatifs.** OREN 305 – Participer à des sports récréatifs (chapitre 4, [section 6](#)) :
- (1) Le but des sports récréatifs du niveau de qualification trois est d'encourager les cadets à participer activement à des activités de sports récréatifs.
- (2) Les sports récréatifs du niveau de qualification trois contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique et à favoriser le bien-être physique comme résultat pour les participants.
- f. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 306 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision (chapitre 4, [section 7](#)) :
- (1) Le but du tir de précision avec la carabine à air comprimé du niveau de qualification trois est de développer les compétences des cadets en tir de précision en les faisant participer à des activités récréatives de tir de précision.
- (2) Le tir de précision avec la carabine à air comprimé du niveau de qualification trois contribue indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à développer des qualités de civisme et de leadership par l'entremise du tir de précision compétitif servant de réseau pour le développement de l'autodiscipline et du travail d'équipe. Il contribue aussi indirectement à favoriser le bien-être émotionnel et physique, comme résultat pour les participants, en consolidant l'estime de soi et en favorisant un mode de vie actif.
- g. **Connaissance générale des cadets.** OREN 307 – Servir dans un escadron de cadets de l'Air (chapitre 4, [section 8](#)) :
- (1) Le but des connaissances générales des cadets du niveau de qualification trois est de fournir aux cadets des renseignements sur les occasions inhérentes au programme des cadets de l'Air et sur le partenariat entre le ministère de la Défense nationale et la Ligue des cadets de l'Air du Canada.
- (2) Les connaissances générales des cadets du niveau de qualification trois contribuent indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme, à susciter un intérêt pour les activités des FC et à favoriser le sens civique proactif et la compréhension des FC comme résultats pour les participants.
- h. **Exercice militaire.** OREN 308 – Diriger une escouade avant un rassemblement (chapitre 4, [section 9](#)) :
- (1) Le but de l'exercice militaire du niveau de qualification trois est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'exercer les fonctions de chef d'équipe préparant une escouade pour un rassemblement.
- (2) L'exercice militaire du niveau de qualification trois contribue directement à atteindre les buts du programme qui consistent à développer le leadership, à susciter un intérêt pour les activités terrestres des FC et de favoriser le comportement social et la compétence cognitive comme résultats pour les participants.
- i. **Techniques d'instruction.** OREN 309 – Enseigner une leçon (chapitre 4, [section 10](#)) :
- (1) Le but des techniques d'instruction du niveau de qualification trois est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'enseigner une leçon de 15 minutes à leurs pairs.

- (2) La technique d'instruction du niveau de qualification trois contribue indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme par la capacité d'exprimer ses pensées et ses idées, et à favoriser le comportement social comme résultat pour les participants grâce aux compétences en communication interpersonnelle efficace.
- j. **Biathlon.** OREN 311 – Participer à une activité récréative de biathlon d'été (chapitre 4, [section 11](#)) :
- (1) Le but du biathlon du niveau de qualification trois est de donner aux cadets l'occasion de perfectionner leurs compétences individuelles en tir de précision et leur bonne forme physique en participant à un biathlon.
- (2) Le biathlon du niveau de qualification trois contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique et à favoriser le bien-être physique comme résultat pour les participants.
- k. **Familiarisation avec les FC.** OREN 320 – Participer aux activités de familiarisation des Forces canadiennes (FC) (chapitre 4, [section 12](#)) :
- (1) Le but du cours de familiarisation des FC du niveau de qualification trois est de présenter aux cadets le rôle de la Force aérienne du Canada.
- (2) La familiarisation des FC du niveau de qualification trois contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à susciter un intérêt pour les activités aériennes des FC et à favoriser la compréhension des FC comme résultat pour les participants.
- l. **Principes de vol.** OREN 331 – Décrire les principes de vol (chapitre 4, [section 13](#)) :
- (1) Le but des principes de vol du niveau de qualification trois est d'initier les cadets au concept de la stabilité d'un aéronef.
- (2) Les principes de vol du niveau de qualification trois contribuent indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à susciter un intérêt pour les activités aériennes des FC et à favoriser la compétence cognitive comme résultat pour les participants.
- m. **Météorologie.** OREN 336 – Identifier les conditions météorologiques (chapitre 4, [section 14](#)) :
- (1) Le but du cours de météorologie du niveau de qualification trois est d'initier les cadets à la météorologie, puisqu'elle a une influence sur l'aviation.
- (2) La météorologie du niveau de qualification trois contribue indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à susciter un intérêt pour les activités aériennes des FC et à favoriser la compétence cognitive comme résultat pour les participants.
- n. **Navigation aérienne.** OREN 337 – Démontrer des habiletés en navigation aérienne (chapitre 4, [section 15](#)) :
- (1) Le but du cours de navigation aérienne du niveau de qualification trois est de présenter aux cadets les concepts de la navigation aérienne et la façon de les mettre en pratique dans l'aviation.
- (2) La navigation aérienne du niveau de qualification trois contribue indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à susciter un intérêt pour les activités aériennes des FC et à favoriser la compétence cognitive comme résultat pour les participants.

- o. **Aérospatiale.** OREN 340 – Identifier les aspects de l’exploration spatiale (chapitre 4, [section 16](#)) :
 - (1) Le but des activités aérospatiales du niveau de qualification trois est de donner aux cadets des renseignements au sujet des astronautes canadiens et de l’exploration spatiale avec équipage.
 - (2) Les activités aérospatiales du niveau de qualification trois contribuent à favoriser le comportement social, la compétence cognitive et un sens civique proactif comme résultats pour les participants.
- p. **Opérations d’aérodrome.** OREN 360 – Reconnaître les aspects des opérations d’aérodrome (chapitre 4, [section 17](#)) :
 - (1) Le but des opérations d’aérodrome du niveau de qualification trois est d’accroître les connaissances des cadets sur les opérations nécessaires dans la plupart des aérodromes et de susciter davantage un intérêt aux possibilités d’emploi au sol offertes dans l’aviation.
 - (2) Les activités d’opérations d’aérodrome du niveau de qualification trois contribuent à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt pour les activités aériennes des FC. Ces activités permettent aussi l’acquisition d’un comportement social, de compétences cognitives et la familiarisation avec les FC comme résultats pour les participants.
- q. **Construction aéronautique et maintenance des aéronefs.** OREN 370 – Reconnaître les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs (chapitre 4, [section 18](#)) :
 - (1) Le but du cours portant sur la construction et la maintenance des aéronefs du niveau de qualification trois est d’accroître les connaissances des cadets sur les aspects spécialisés de l’industrie de l’aviation.
 - (2) La construction et la maintenance des aéronefs du niveau de qualification trois contribuent à atteindre le but du programme qui consiste à susciter un intérêt pour les activités aériennes des FC et à favoriser le comportement social, la compétence cognitive et le sens civique proactif comme résultats pour les participants.
- r. **Survie pour équipage de vol.** OREN 390 – Naviguer sur un itinéraire à l’aide d’une carte et d’une boussole (chapitre 4, [section 19](#)) :
 - (1) Le but du cours de survie pour équipage de vol du niveau de qualification trois est d’initier les cadets à la navigation terrestre à l’aide d’une carte et une boussole. Il s’agit d’un élément des compétences en survie.
 - (2) Le cours de survie pour équipage de vol du niveau de qualification trois contribue à la réalisation des trois buts du programme et des cinq résultats pour les participants.

MÉTHODE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

10. La majorité des OREN de niveau de qualification trois sont liés aux compétences. L’acquisition de compétences se fait grâce aux périodes pratiques d’instruction et à la pratique. Afin d’atteindre ces OREN, une approche d’apprentissage pratique est primordiale. Les conseils suivants peuvent aider à la mise en œuvre du programme de niveau de qualification trois :

- a. Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l’aide de méthodes pratiques.

- b. S'assurer que les séances d'instruction sont bien organisées et planifiées afin de donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions des leçons et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction, s'il y a lieu.
- c. Planifier l'instruction de façon à que la matière soit présentée de manière à assurer un passage en douceur d'une activité à la prochaine.
- d. Prendre suffisamment de temps pour discuter des activités d'instruction expérientielle et d'en faire une récapitulation afin de s'assurer que les cadets ont compris la façon dont cette expérience peut être intégrée aux expériences futures.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À L'INSTRUCTION

11. Afin de participer au programme de niveau de qualification trois, les jeunes doivent faire partie d'un escadron de cadets de l'Air, tel qu'indiqué à l'A-CR-CCP-950/PT-001, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, l'article 4.01.

UTILISATION DE LA NQP

12. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification des cadets au niveau de qualification trois. Elle doit également servir de document de référence principal pour la validation de l'instruction de qualification du niveau de qualification trois.

13. Le programme de niveau de qualification trois doit être enseigné en utilisant cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec l'A-CR-CCP-803/PF-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada, Guides pédagogiques du niveau trois*.

CHAPITRE 2

DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du programme de niveaux de qualification des cadets de l'Air est le D Cad et RJC. Les unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables pour l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. En voici quelques-uns :

- a. des escadrons de cadets de l'Aviation royale du Canada (CARC); et
- b. des établissements d'instruction technique, tels que :
 - (1) Opérations aériennes des cadets de la région (OACR); et
 - (2) d'autres zones, détachements ou EI régionaux, autorisés par le commandant (cmdt) de l'URSC.

DÉTAILS D'INSTRUCTION

2. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, et l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, le programme de niveau de qualification se déroule entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise d'une combinaison de séances d'instruction avec des journées et des fins de semaine d'instruction avec support. Le programme de niveau de qualification est divisé en deux éléments obligatoires que tous les cadets doivent suivre. Ces éléments sont les suivants :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités qui doivent se dérouler aux escadrons, et dans certains cas, aux EI spécialisés, et que les cadets doivent suivre pour terminer le programme de niveau de qualification.
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités qui doivent se dérouler aux escadrons, et dans certains cas, aux EI spécialisés, et que les cadets doivent suivre pour terminer le programme de niveau de qualification. Ces activités viennent compléter les activités obligatoires et font partie intégrante du programme de niveau de qualification. Les cmdt ont la possibilité de choisir les activités parmi un éventail de choix, ce qui leur permet d'ajuster le programme de niveaux de qualification selon les intérêts et les ressources de l'escadron.

3. **Aperçu du programme du niveau de qualification trois.** La répartition de l'instruction obligatoire et de l'instruction complémentaire du niveau de qualification trois se présente de la façon suivante :

- a. Instruction obligatoire :
 - (1) soixante périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les 20 séances d'instruction (trois périodes par séance);
 - (2) dix-huit périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les jours d'instruction obligatoires (neuf périodes par jour) pour un total de deux jours;
 - (3) une journée pour un vol de familiarisation et de l'instruction propre à l'élément;
 - (4) une journée pour une compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets; et
 - (5) une fin de semaine (quatorze périodes allouées à l'instruction) pour un exercice de survie pour équipage de vol.

b. Instruction complémentaire :

- (1) trente périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les séances de formation (trois périodes par séance);
- (2) dix-huit périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les jours d'instruction complémentaires (neuf périodes par jour) pour un total de deux jours; et
- (3) un choix d'entraînement en campagne supplémentaire, d'une journée de compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets ou d'une journée d'instruction propre à l'élément (total de deux jours).

4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes sont de 30 minutes avec l'enseignement de certaines périodes prévu dans un environnement de campagne pendant les fins de semaine d'instruction avec support. Une répartition détaillée des périodes d'instruction se trouve à l'[annexe A](#). La répartition totale des périodes d'instruction par OREN est la suivante :

Sujet	OREN	Objectif de rendement	Périodes d'instruction obligatoires	Jours d'instruction obligatoires spécifiques	Fins de semaine d'instruction obligatoires spécifiques	Périodes d'instruction complémentaires	Fins de semaine d'instruction complémentaires spécifiques
Civisme	301	Reconnaître l'objectif des groupes de service au Canada	1	-	-	8	-
Service communautaire	302	Effectuer un service communautaire	9	-	-	12	-
Leadership	303	Exercer le rôle d'un chef d'équipe	12	-	-	15	-
Bonne forme physique et mode de vie sain	304	Mettre à jour le plan d'activité personnel	5	-	-	7	-
Sports récréatifs	305	Participer à des sports récréatifs	9	-	-	27	-
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	306	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	3	-	-	15	-
Connaissance générale des cadets	307	Servir dans un escadron de cadets de l'Air	3	-	-	9	-
Exercice militaire	308	Diriger une escouade avant un rassemblement	4	-	-	18	-
Techniques d'instruction	309	Enseigner une leçon	13	-	-	13	-
Biathlon	311	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	0	-	-	27	-
Familiarisation avec les FC	320	Participer aux activités de familiarisation des Forces canadiennes (FC)	1	-	-	15	-
Principes de vol	331	Décrire les principes de vol	2	-	-	9	-

Sujet	OREN	Objectif de rendement	Périodes d'instruction obligatoires	Jours d'instruction obligatoires spécifiques	Fins de semaine d'instruction obligatoires spécifiques	Périodes d'instruction complémentaires	Fins de semaine d'instruction complémentaires spécifiques
Météorologie	336	Identifier les conditions météorologiques	6	-	-	7	-
Navigation aérienne	337	Démontrer des habiletés en navigation aérienne	2	-	-	2	-
Aérospatiale	340	Identifier les aspects de l'exploration spatiale	2	-	-	18	-
Opérations d'aérodrome	360	Reconnaître les aspects des opérations d'aérodrome	0	-	-	8	-
Construction aéronautique et maintenance des aéronefs	370	Reconnaître les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs	3	-	-	23	-
Survie pour équipage de vol	390	Naviguer selon un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole	-	-	14	31	-
Cérémonie de la revue annuelle	S.O.	S.O.	3	-	-	-	-
Total			78	0	14	261	0

5. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité de l'escadron à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et, dans certains cas, aux quotas établis.

6. **Besoins en personnel d'instruction**

a. Officier d'instruction (O Instr) de l'escadron :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Capt	00232-03	1	Minimum : Qualification de capitaine ou Qualification d'officier subalterne PD 2 du CIC. Préférable : Cours d'instructeur sénior, et Cours d'officier d'instruction du CIC.

- b. Officier de niveau de qualification trois (O de niveau de qualification trois) :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Lt/Slt	00232-03	1	<p>Minimum :</p> <p>Qualification élémentaire d'officier ou Qualification élémentaire d'officier militaire (CIC – commun).</p> <p>Préférable :</p> <p>Cours de développement professionnel (Air) ou Qualification élémentaire d'officier militaire (CIC – Air).</p>
Nota : Un élof peut remplir ce poste si les circonstances le justifient.			

- c. Instructeurs :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Cadet- sgt s et grades supérieurs	S.O.	1 par 10 cadets	<p>Minimum :</p> <p>Avoir terminé le programme du niveau de qualification quatre.</p> <p>Préférable :</p> <p>Les spécialités du CIEC répondant aux exigences de chaque activité (par exemple, un cours d'instructeur de tir de précision avec la carabine à air comprimé pour donner le cours de tir de précision avec la carabine à air comprimé, OREN 306, chapitre 4, section 7).</p>

7. **Instructeurs spécialisés.** Les instructeurs spécialisés possèdent des qualifications spécialisées précises. Le nombre d'instructeurs spécialisés nécessaire est influencé par le document de directives propre à l'activité (p.ex., les OAIC, *les ordonnances de sécurité nautique*, etc.) et par les circonstances locales, qui auront aussi une influence sur la structure pour les cadres de soutien à l'instruction ou à l'entraînement. Voici une liste des postes d'instructeurs spécialisés nécessaires pour le programme de niveau de qualification trois :

- a. instructeurs spécialisés :
- (1) un officier de sécurité du champ de tir – air comprimé (O Sécur Tir – air comprimé) pour l'OREN 306 (chapitre 4, [section 7](#)) et l'OREN 311 (chapitre 4, [section 11](#)) biathlon;
- b. instructeurs de cadets spécialisés :
- (1) un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour l'OREN 304 (chapitre 4, [section 5](#)) et l'OREN 305 (chapitre 4, [section 6](#)); et

- (2) un ou plusieurs instructeurs de tir de précision avec la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour l'OREN 306 (chapitre 4, [section 7](#)) et l'OREN 311 (chapitre 4, [section 11](#)); et
- c. conférenciers invités, selon les besoins.

8. **Ressources requises.** Les cmdt des URSC sont responsables de s'assurer que les fournitures et l'équipement nécessaires sont disponibles. Une liste détaillée du matériel, de l'équipement audiovisuel et du matériel d'instruction et d'apprentissage nécessaires au déroulement de l'instruction se trouve à l'[annexe C](#).

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

- 9. **Évaluation des cadets.** Les détails au sujet de l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.
- 10. **Rapports.** Les O Instr doivent tenir un dossier d'instruction pour chaque cadet afin d'enregistrer son progrès pendant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit comprendre, au moins, un dossier de qualification du programme de niveau de qualification trois (chapitre 3, [annexe B](#)). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires qu'on peut jeter une fois que la fiche de qualification du programme de niveau de qualification trois est transférée au dossier personnel du cadet, formulaire DND 2399.

QUALIFICATION

11. Les cadets recevront la qualification de niveau de qualification trois après avoir atteint les exigences précisées au chapitre 3.

DOCUMENTS CONNEXES

- 12. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec :
 - a. les OAIC; et
 - b. l'A-CR-CCP-803/PF-002.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES

13. **Horaire.** Au moment de préparer l'instruction, les O Instr doivent se familiariser avec les descriptions des leçons indiquées au chapitre 4. Même si un exemple d'horaire se trouve à l'[annexe B](#), il ne tient pas compte des multiples variables auxquelles les escadrons de cadets font face lors du développement des plans d'instruction annuels. Voici les éléments à prendre en considération au moment d'établir l'horaire d'instruction annuel :

- a. l'environnement d'instruction nécessaire pour chaque activité :
 - (1) certaines activités nécessiteront un environnement extérieur qui demande de tenir compte du climat saisonnier; et
 - (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'installations spécialisées comme un gymnase ou un terrain pour les sports;
- b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire pour diriger l'activité;
- c. le regroupement logique et le séquençement des OCOM pour tirer avantage des rapports mutuels qui existent dans les matières d'instruction; et
- d. la planification de l'instruction pendant les séances par rapport à l'instruction de fin de semaine, par exemple l'identification des OCOM qui doivent être enseignés avant une journée ou une fin de semaine d'instruction afin de préparer les cadets à l'événement.

14. Journées et fins de semaine d'instruction

- a. L'escadron est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler à l'emplacement de rassemblement de l'escadron ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées à l'emplacement de rassemblement de l'escadron.
- b. La responsabilité de diriger le vol de familiarisation et la journée d'instruction propre à l'élément revient habituellement aux établissements d'instruction technique (opérations aériennes des cadets de la région). La planification de ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets, l'URSC et les EI techniques pertinents (opérations aériennes des cadets de la région).
- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit généralement se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres du lieu de rassemblement de l'escadron.
- d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC pertinente. Consulter l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, et les ordonnances régionales pour en savoir plus sur les soutiens offerts par les URSC.
- e. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme de niveaux de qualification, à moins qu'il y ait indication contraire dans la NQP propre à chaque niveau de qualification.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

15. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée à l'[annexe D](#).

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DE NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS ET RÉPARTITION DU TEMPS

RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd	
301	Reconnaître l'objectif des groupes de service au Canada	M301.01	Discuter des groupes de service communautaire	1	
		C301.01	Discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada	2	
		C301.02	Discuter des événements actuels	1	
		C301.03	Visiter un groupe de service communautaire local	3	
		C301.04	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'un groupe de service communautaire local	2	
		OREN 301 – Total des périodes d'instruction obligatoires			1
		OREN 301 – Total des périodes d'instruction complémentaires			8
302	Effectuer un service communautaire	M302.01	Effectuer un service communautaire	9	
		C102.01	Participer à une cérémonie militaire	3	
		C102.02	Effectuer un service communautaire	9	
		OREN 302 – Total des périodes d'instruction obligatoires			9
		OREN 302 – Total des périodes d'instruction complémentaires			12
303	Exercer le rôle d'un chef d'équipe	M303.01	Définir le rôle d'un chef d'équipe	2	
		M303.02	Participer à une relation de mentorat	1	
		M303.03	S'exercer à faire une auto-évaluation	1	
		M303.04	Communiquer à titre de chef d'équipe	2	
		M303.05	Superviser les cadets	2	
		M303.06	Résoudre les problèmes	2	
		M303.07	Diriger les cadets tout au long d'une tâche en leadership	2	
		COREN 303			0
		C303.01	Diriger une activité de promotion du travail d'équipe	3	
		C303.02	Donner une présentation au sujet d'un chef	2	
		C203.01	Consigner des entrées dans un journal réflexif	3 x 30	
		C203.02	Utiliser la résolution de problème	2	
		C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef	2	
		C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance	1	
		C203.06	Participer à des activités de résolution de problème	1	

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		C103.03	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	1
		OREN 303 – Total des périodes d'instruction obligatoires		12
		OREN 303 – Total des périodes d'instruction complémentaires (max de 9)		15
304	Mettre à jour le plan d'activité personnel	M304.01	Décrire les éléments de la condition physique	1
		M304.02	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	2
		M304.03	Mettre à jour le plan d'activité personnel	1
		M304.04	Évaluer le plan d'activité personnel	1
		C304.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	1
		C304.02	Évaluer le plan d'activité personnel	1
		C304.03	Décrire le stress	2
		C204.02	Élaborer un plan de nutrition personnel	2
		C104.01	Établir des objectifs d'équipe	1
		OREN 304 – Total des périodes d'instruction obligatoires		5
		OREN 304 – Total des périodes d'instruction complémentaires		7
305	Participer à des sports récréatifs	M305.01	Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	9
		C105.01	Participer à une rencontre omnisportive	9
		C105.02	Participer à une activité sportive intra-muros organisée	9
		C105.03	Participer à une activité de course d'orientation	9
		OREN 305 – Total des périodes d'instruction obligatoires		9
		OREN 305 – Total des périodes d'instruction complémentaires (max de 9)		27
306	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M306.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3
		C306.01	Identifier les associations civiles de tir de précision	1
		C306.02	Corriger l'erreur de tir	2
		C306.03	Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets	2
		C206.01	Pratiquer les techniques pour tenir la carabine	1
		C206.02	Pratiquer les techniques de visée	2
		C206.03	Pratiquer les techniques de tir	1
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	6

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd		
		OREN 306 – Total des périodes d’instruction obligatoires		3		
		OREN 306 – Total des périodes d’instruction complémentaires		15		
307	Servir dans un escadron de cadets de l’Air	M307.01	Identifier les occasions d’instruction de niveau de qualification trois	1		
		M307.02	Identifier les occasions d’instruction de troisième année du CIEC	1		
		M307.03	Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l’Air du Canada (LCAC) et le MDN	1		
		C307.01	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d’une Unité régionale de soutien aux cadets (URSC)	2		
		C307.02	Participer à une présentation donnée par l’officier de liaison – cadets (OLC)	2		
		C307.03	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l’Air du Canada (LCAC)	2		
		C307.04	Identifier les procédures de mise en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d’avion	2		
		C307.05	Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d’Édimbourg	1		
				OREN 307 – Total des périodes d’instruction obligatoires		3
				OREN 307 – Total des périodes d’instruction complémentaires		9
308	Diriger une escouade avant un rassemblement	M308.01	Préparer une escouade pour le rassemblement	3		
		M308.02	Donner des commandements	1		
		COREN 308		0		
		C308.01	Exécuter de l’exercice militaire avec drapeaux	6		
		C308.02	Donner des commandements	2		
		C208.01	S’exercer à la cérémonie militaire dans le cadre d’une revue	2		
		C208.02	Exécuter de l’exercice militaire avec armes	8		
				OREN 308 – Total des périodes d’instruction obligatoires		4
				OREN 308 – Total des périodes d’instruction complémentaires		18
309	Enseigner une leçon	M309.01	Expliquer les principes d’instruction	2		
		M309.02	Identifier les méthodes d’instruction	2		
		M309.03	Décrire les techniques d’art oratoire	1		
		M309.04	Reconnaître les techniques de questions	1		

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd	
		M309.05	Choisir les aides didactiques appropriées	2	
		M309.06	Planifier une leçon	2	
		M309.07	Enseigner une leçon de 15 minutes	3	
		COREN 309		0	
		C309.01	Donner un exposé oral d'une minute	2	
		C309.02	Planifier une leçon	2	
		C309.03	Enseigner une leçon de 15 minutes	3	
		C309.04	Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire	1	
		C309.05	Planifier une leçon d'exercice militaire	2	
		C309.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes	3	
		OREN 309 – Total des périodes d'instruction obligatoires			13
		OREN 309 – Total des périodes d'instruction complémentaires			13
		311	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.01	Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique
C311.02	Participer à une activité récréative de biathlon d'été			6	
C211.01	Reconnaître les occasions de biathlon civil			1	
C211.02	Courir sur un terrain à géographie différente			1	
C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique			1	
C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été			6	
C111.01	Participer à une séance d'information sur le biathlon			1	
C111.02	Courir des sprints courts			1	
C111.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique			1	
C111.04	Participer à une activité récréative de biathlon d'été			6	
OREN 311 – Total des périodes d'instruction obligatoires				0	
OREN 311 – Total des périodes d'instruction complémentaires				27	
320	Participer aux activités de familiarisation des Forces canadiennes (FC)			M320.01	Décrire le rôle de la Force aérienne du Canada
		C320.01	Discuter des carrières dans l'aviation au sein des Forces canadiennes (FC)	1	
		C320.02	Visiter une installation des Forces canadiennes (FC)	3	

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd	
		C320.03	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une unité locale des Forces aériennes	2	
		C120.03	Communiquer avec un membre des Forces canadiennes (FC) en déploiement	3	
		C130.05	Assister à un spectacle aérien local	6	
		OREN 320 – Total des périodes d'instruction obligatoires			1
		OREN 320 – Total des périodes d'instruction complémentaires			15
331	Décrire les principes de vol	M331.01	Décrire la stabilité d'un aéronef	2	
		C331.01	Réviser les principes de vol	1	
		C331.02	Lire les instruments du circuit statique du système Pitot	2	
		C331.03	Identifier les aspects de l'aérodynamique d'un hélicoptère	1	
		C331.04	Faire la démonstration des assiettes et des mouvements dans un simulateur de vol	3	
		C331.05	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local	2	
		OREN 331 – Total des périodes d'instruction obligatoires			2
		OREN 331 – Total des périodes d'instruction complémentaires			9
336	Identifier les conditions météorologiques	M336.01	Décrire les propriétés de l'atmosphère	1	
		M336.02	Expliquer la formation des nuages	1	
		M336.03	Expliquer les effets de la pression atmosphérique sur les conditions météorologiques	1	
		M336.04	Expliquer les effets de l'humidité et de la température sur les conditions météorologiques	2	
		331/ 336/ COREN 337	Sujets sur l'aviation - Évaluation combinée	1	
		C336.01	Lire un message d'observation météorologique régulière pour l'aviation (METAR)	2	
		C336.02	Visiter une installation météorologique	3	
		C336.03	Participer à une présentation donnée par un spécialiste de l'information de vol	2	
		OREN 336 – Total des périodes d'instruction obligatoires			6
		OREN 336 – Total des périodes d'instruction complémentaires			7

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd	
337	Démontrer les habiletés en navigation aérienne	M337.01	Mesurer la distance le long d'un itinéraire	1	
		M337.02	Déterminer une position sur une carte aéronautique de navigation VFR (VNC)	1	
		C337.01	Utiliser une radio pour les transmissions destinées à l'aviation	1	
		C337.03	Pratiquer des habiletés en navigation aérienne	1	
		OREN 337 – Total des périodes d'instruction obligatoires			2
		OREN 337 – Total des périodes d'instruction complémentaires			2
340	Identifier des aspects de l'exploration spatiale	M340.01	Identifier des astronautes canadiens	1	
		M340.02	Discuter de l'histoire de l'exploration spatiale habitée	1	
		C340.01	Identifier des astronautes canadiens	2	
		C340.02	Discuter du Programme spatial canadien	1	
		C340.03	Discuter de l'exploration spatiale non habitée	2	
		C340.04	Décrire les éléments du ciel nocturne	1	
		C340.05	Simuler la vie dans l'espace	3	
		C340.06	Lancer une fusée à eau	3	
		C340.07	Identifier les composants du système mondial de positionnement (GPS)	2	
		C340.08	Décrire les aspects de la Station spatiale internationale (SSI)	1	
		C340.09	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'astronomie ou de l'aérospatiale	2	
		C340.10	Identifier les programmes d'astronomie en ligne	1	
		OREN 340 – Total des périodes d'instruction obligatoires			2
		OREN 340 – Total des périodes d'instruction complémentaires			18
360	Reconnaître les aspects des opérations d'aérodrome	C360.01	Identifier les types d'aérodrome	1	
		C360.02	Expliquer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome	1	
		C360.03	Fabriquer un modèle réduit de l'espace aérien d'un aérodrome	3	
		C360.04	Identifier la façon dont l'équipement est utilisé à un aérodrome	1	
		C360.05	Identifier les aspects des interventions d'urgence et de la sécurité des aérodromes	1	
		C360.06	Expliquer les aspects des services de la circulation aérienne	1	

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd		
		OREN 360 – Total des périodes d’instruction obligatoires		0		
		OREN 360 – Total des périodes d’instruction complémentaires		8		
370	Reconnaître les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs	M370.01	Identifier les composants du circuit statique du système Pitot	1		
		M370.02	Identifier des avionneurs	1		
		M370.03	Décrire les procédures d’inspection de routine des aéronefs	1		
		C370.01	Identifier les tâches requises pour la maintenance des aéronefs	1		
		C370.02	Décrire les matériaux utilisés pour la construction d’aéronef	1		
		C370.03	Identifier les outils électriques élémentaires utilisés pour la construction aéronautique et la maintenance des aéronefs	1		
		C370.04	Fabriquer un modèle réduit de biplan en aluminium	12		
		C370.05	Visiter un projet de restauration d’aéronef	3		
		C270.01	Participer à une présentation donnée par un employé de l’industrie de la construction aéronautique et de la maintenance d’aéronef	2		
		C270.03	Visiter une avionnerie ou une installation de maintenance d’aéronefs	3		
				OREN 370 – Total des périodes d’instruction obligatoires		3
				OREN 370 – Total des périodes d’instruction complémentaires (max de 12)		23
		390	Naviguer selon un itinéraire à l’aide d’une carte et d’une boussole	M390.01	Identifier les parties d’une boussole	1
M390.02	Identifier les données marginales et les signes conventionnels			2		
M390.03	Déterminer les coordonnées topographiques (coord)			2		
M390.04	Déterminer la distance sur une carte et au sol			3		
M390.05	Déterminer les azimuts sur une carte et au sol			2		
COREN 390					4	
C390.01	Identifier les types de cartes			1		
C390.02	Interpréter les courbes de niveau			1		
C390.03	Orienter une carte par inspection			1		
C390.04	Orienter une carte en utilisant une boussole			1		
C390.05	Calculer la déclinaison magnétique			2		
C390.06	Déterminer la direction à l’aide du soleil	1				

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		C390.07	Déterminer la direction la nuit	1
		C390.08	Utiliser les techniques de marquage	1
		C390.09	Identifier les éléments du ciel nocturne	4
		C390.10	Identifier les méthodes de préparation et de cuisson d'un petit animal ou d'un poisson	2
		C390.11	Construire des outils de campement	4
		C390.12	Donner les premiers soins mineurs dans un environnement de campagne	4
		C390.13	Agir en tant que membre d'une équipe de recherche et sauvetage au sol (SAR)	4
		C390.14	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de la recherche et sauvetage (SAR)	2
		C290.04	Recueillir de l'eau potable avec un distillateur solaire	2
		OREN 390 – Total des périodes d'instruction obligatoires		14
		OREN 390 – Total des périodes d'instruction complémentaires (max de 18)		31
S.O.	Participer à la cérémonie de la revue annuelle			3
		Total des périodes d'instruction obligatoires		78
		Total des périodes d'instruction obligatoires en campagne		14
		Total des périodes d'instruction complémentaires		261

RÉPARTITION DES JOURNÉES ET DES FINS DE SEMAINE D'INSTRUCTION

Obligatoire

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoires	Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM obligatoires devant être enseignées durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN 302, 305 ou 306 pendant les journées d'instruction; par contre, l'escadron a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (c'est-à-dire, l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 jours
Vol de familiarisation/ journée d'instruction propre à l'élément	Chaque cadet du niveau de qualification trois aura la chance de faire l'expérience d'un vol de familiarisation dans un aéronef déterminé par l'OR Ops AC. En plus de chaque vol de familiarisation, les escadrons doivent maximiser la valeur de l'entraînement de cette journée allouée en offrant des expériences « Air » supplémentaires qui pourraient comprendre la participation à un certain nombre d'activités d'instruction complémentaire.	1 jour

Activité	Description	Durée
Journée de compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets	Une compétition d'une journée, ou de deux journées si elle est combinée à une journée complémentaire, en soutien aux OREN communs 303, 306, 308 et 309 et aux OREN de l'élément 331, 336, 337, 340, 360, 370 et 390.	1 jour
Exercice d'entraînement en campagne	Une fin de semaine d'instruction avec support obligatoire est offerte pour permettre aux escadrons de cadets de participer à un exercice de plus d'un jour incluant l'enseignement de l'OREN 390.	1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction obligatoires		6 jours

Complémentaire

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaires	Dix-huit périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM complémentaires devant être enseignés durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN 302, 305 ou 306 pendant les journées d'instruction; par contre, l'escadron a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (c'est-à-dire, l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 jours
PLUS LA COMBINAISON DE DEUX JOURNÉES PARMIS LES SUIVANTES		
Exercice d'entraînement en campagne	Une ou deux journées d'instruction, jumelées à la fin de semaine obligatoire ou conduites séparément, pourront être offertes pour permettre aux escadrons de cadets de participer à de l'instruction en campagne supplémentaire pouvant inclure l'enseignement des OREN/OCOM C390.01 à C290.04 et une expérience pratique pour appuyer l'OREN 390.	1 ou 2 jours ou 1 fin de semaine
Journée de compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets	Une journée de compétition supplémentaire jumelée à la compétition d'une journée obligatoire en soutien aux OREN communs 303, 306, 308 et 309 et aux OREN de l'élément 331, 336, 337, 340, 360, 370 et 390.	1 jour
Journée d'instruction propre à l'élément	Une journée pour offrir de l'instruction propre à l'élément et complémentaire non prévue.	1 jour
Total des périodes d'instruction complémentaires		4 jours

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

EXEMPLE D'HORAIRE D'INSTRUCTION

Séances d'instruction		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 1	OCOM	M307.01	M303.01	M303.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 2	OCOM	M303.02	M304.02	M304.02
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 3	OCOM	M304.03	M320.01	M303.03
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 4	OCOM	M336.01	M309.01	M309.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 5	OCOM	M331.01	M331.01	M301.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 6	OCOM	M309.02	M309.02	M337.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 7	OCOM	M303.04	M303.04	M336.02
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 8	OCOM	M370.01	M309.03	M304.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 9	OCOM	M309.04	M303.05	M303.05
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 10	OCOM	M340.01	M309.05	M309.05
	Instructeur			
	Endroit			

Séances d'instruction		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 11	OCOM	M303.06	M303.06	C360.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 12	OCOM	M307.02	C307.04	C307.04
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 13	OCOM	M337.02	M309.06	M309.06
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 14	OCOM	M370.02	M303.07	M303.07
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 15	OCOM	M308.01	M308.01	M308.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 16	OCOM	M336.03	M336.03	M307.03
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 17	OCOM	M304.04	M340.02	M336.04
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 18	OCOM	M309.07	M309.07	M309.07
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 19	OCOM	M305.01	M305.01	M305.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 20	OCOM	331/336/337 COREN	C301.02	M370.03
	Instructeur			
	Endroit			

Séances d'instruction		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 21	OCOM	M308.02	C307.03	C307.03
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 22	OCOM	C331.03	C331.03	C320.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 23	OCOM	C360.03	C360.03	C360.03
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 24	OCOM	C370.01	C336.01	C336.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 25	OCOM	C303.02	C303.02	C337.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 26	OCOM	C331.04	C331.04	C331.04
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 27	OCOM	C304.02	C304.02	C304.02
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 28	OCOM	C340.08	C340.09	C340.09
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 29	OCOM	C340.10	C208.01	C208.01
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 30	OCOM	Revue annuelle	Revue annuelle	Revue annuelle
	Instructeur			
	Endroit			

JOURNÉES D'INSTRUCTION OCOM obligatoires (Répartition des périodes d'instruction)		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	Période 7	Période 8	Période 9
Jour 1	OCOM	M302.01								
	Instructeur									
	Endroit									
Jour 2	OCOM	M306.01	M306.01	M306.01	M305.01	M305.01	M305.01	M305.01	M305.01	M305.01
	Instructeur									
	Endroit									

JOURNÉES D'INSTRUCTION OCOM obligatoires d'exercice en campagne (Répartition des périodes d'instruction)		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	Période 7	Période 8	Période 9
Jour 1	OCOM	Flexible	M309.01	M390.02	M390.02	M390.03	M390.03	M390.04	M390.04	M390.04
	Instructeur									
	Endroit									
Jour 2	OCOM	Flexible	M390.05	M390.05	COREN 390	COREN 390	COREN 390	COREN 390	Flexible	Flexible
	Instructeur									
	Endroit									

JOURNÉES D'INSTRUCTION OCOM obligatoires (Répartition des périodes d'instruction)		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	Période 7	Période 8	Période 9
Jour 1	OCOM	C105.01	C105.01	C105.01	C105.01	C206.01	C306.02	C306.02	C306.03	C306.03
	Instructeur									
	Endroit									
Jour 2	OCOM	C102.01								
	Instructeur									
	Endroit									

JOURNÉES D'INSTRUCTION OCOM obligatoires d'exercice en campagne (Répartition des périodes d'instruction)		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	Période 7	Période 8	Période 9
Jour 1	OCOM	C390.03	C390.04	C390.06	C390.10	C390.10	C390.09	C390.09	C390.09	C390.09
	Instructeur									
	Endroit									
Jour 2	OCOM	C390.11	C390.11	C390.11	C390.11	C390.13	C390.13	C390.13	C390.13	Flexible
	Instructeur									
	Endroit									

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

RESSOURCES REQUISES

Nota : L'équipement de sport requis dépendra des sports choisis par l'escadron.

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Article	Quantité	OREN/OCOM
Lecteur DVD	1	M304.01
Trousse d'épreuve autonome Fitnessgram 8.0	1	M304.01
Téléviseur	1	M304.01
Règle de 30 cm (12 pouces)	10	M304.01, M304.02
Lecteur de disques compacts	1	M304.01, M304.02
Tapis d'exercice	5	M304.01, M304.02
Petite boîte en carton	6	M304.01, M304.02
Ruban à mesurer	2	M304.01, M304.02, M321.02
Cônes	20	M304.01, M305.01, M321.02
Balles de base-ball	3	M305.01
But de base-ball	4	M305.01
Bâton de base-ball	2	M305.01
Gant de base-ball (pour droitier et gaucher)	12	M305.01
Ballons de basket-ball	2	M305.01
Filet de basket-ball	2	M305.01
Casque de frappeur	2	M305.01
Bâtons de crosse pour joueurs	24	M305.01
Trousse de premiers soins	1	M305.01
Drapeaux ou ruban	18	M305.01
Ballons de football	2	M305.01
Équipement de gardien de but	2 ensembles	M305.01
Bâton de gardien de but	2	M305.01
Bâton de jeu de crosse pour gardien de but	2	M305.01
Masque de gardien de but (crosse)	2	M305.01

Article	Quantité	OREN/OCOM
Masque de gardien de but (ringuette)	2	M305.01
Casque de gardien de but (crosse)	2	M305.01
Bâton de gardien de but (ringuette)	2	M305.01
Protège-gorge et plastron de gardien de but (crosse)	2	M305.01
Filet de hockey	2	M305.01
Balle de hockey	2	M305.01
Bâtons de hockey	12	M305.01
Balle de crosse	2	M305.01
Filet de crosse	2	M305.01
Protège-dents	1 par cadet	M305.01
Disque de plastique (disque volant)	2	M305.01
Filet de ringuette	2	M305.01
Anneau en caoutchouc (ringuette)	2	M305.01
Ballon de soccer	2	M305.01
Filet de soccer	2	M305.01
Balle molle	3	M305.01
Ballons de volley-ball	2	M305.01
Filet de volley-ball	1	M305.01
Plombs de carabine à air comprimé	50 par cadet	M306.01
Carabine à air comprimé des cadets	1 par couloir	M306.01
Bretelle pour carabine à air comprimé des cadets	1 par carabine à air comprimé	M306.01
Lunettes de sécurité	2 par carabine à air comprimé	M306.01
Radio portative	1 par évaluateur	COREN 390
Piles de rechange	selon les besoins	COREN 390
Carte topographique du secteur d'exercice	1 par cadet	COREN 390
Bouteille d'eau ou gourde	1 par cadet	COREN 390

Article	Quantité	OREN/OCOM
Sifflet	1 par cadet	COREN 390
Ruban	selon les besoins	M331.01
Modèle d'avion illustrant les trois axes	1 par salle de classe	M331.01
Table	selon les besoins	M331.01
Balle de tennis	1 par salle de classe	M331.01
Trois billes	1 ensemble	M331.01
Deux bols	1 ensemble	M331.01
Quatre bols en plastique transparent de tailles croissantes (le plus petit étant suffisamment grand pour s'ajuster sur l'ampoule en laissant un peu de jeu)	1 ensemble	M336.01
Balle de tennis ou ampoule de taille semblable	1 par salle de classe	M336.01
Tableau des nuages d'Environnement Canada (EC042)	1 par salle de classe	M336.02
Grosse tasse (deux fois la taille de la petite tasse)	1 par cadet	M336.04
Petite tasse	1 par cadet	M336.04
Règle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	1 par cadet	M337.01
Cartes aéronautiques de navigation aux règles de vol à vue (VFR)	1 par 2 cadets	M337.01, 02
Boussole	1 par cadet	M390.01, 04, 05 et COREN 390
Carte topographique	selon les besoins	M390.02, 03, 04, 05
Rapporteur d'angle	1 par salle de classe	M390.03
Calculatrice	1 par groupe	M390.04, COREN 390

INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE

Article	Quantité	OREN/OCOM
Règle de 30 cm (12 pouces)	10	C304.02
Cibles de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART)	1 par couloir de tir	C311.01

Article	Quantité	OREN/OCOM
Carabine à air comprimé des cadets	1 par couloir	M306.01, C306.02, C306.03, C311.01
Lecteur de disques compacts	1	C304.02
Pièces de monnaie	1 par couloir de tir	C311.01
Brayer de porte-drapeau consacré	1 par cadet	C308.01
Drapeau avec une hampe	1 par cadet	C308.01
Tapis d'exercices	5	C304.02
Ruban à mesurer	1	C304.02
Cônes	20	C304.02, C321.03
Plate-forme surélevée pour les cibles	1 par couloir	C306.03
Support à carabine	1 par couloir	C306.03
Lunettes de sécurité	2 par carabine à air comprimé	C306.03, C311.01
Tapis de tir	2 par couloir de tir	C311.01
Table de six pieds	1 par couloir	C306.03
Petite boîte en carton	6	C304.02
Cible appropriée	10	C306.03
Cadre de cible	1 par couloir	C306.03
Modèle d'avion avec les trois axes étiquetés	1	C331.01
Schéma d'un variomètre	1 par cadet	C331.02
Schéma d'un altimètre	1 par cadet	C331.02
Schéma d'un anémomètre	1 par cadet	C331.02
Exemplaire fonctionnel d'un variomètre	1	C331.02
Exemplaire fonctionnel d'un altimètre	1	C331.02
Exemplaire fonctionnel d'un anémomètre	1	C331.02
Modèle réduit d'un hélicoptère	1	C331.03
Simulateur de vol informatisé	1	C331.04
Règle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	1 par cadet	C337.02

Article	Quantité	OREN/OCOM
Ruban	selon les besoins	C337.02
Carte aéronautique de navigation VFR (VNC)	1 par 2 cadets	C337.02
Écrous et boulons de 1/2 pouce de série à gros filets	4 ensembles	C340.05
Savon sans rinçage	1 bouteille	C340.05
Aliments spatiaux (p. ex., de la crème glacée lyophilisée, des fraises lyophilisées),	des échantillons de chaque sorte	C340.05
Gants de travail	selon les besoins	C340.05, C370.04
Ficelle de 3 mm de diamètre	1 rouleau	C340.06
Pompe à air avec manomètre	1	C340.06
Papier de bricolage	selon les besoins	C340.06
Pailles	1	C340.06
Plateforme de lancement	1	C340.06
Bouteille de plastique d'un litre	1 par groupe	C340.06
Ruban d'emballage	selon les besoins	C340.06
Mastic ou argile à modeler	selon les besoins	C340.06
Lunettes de sécurité	1 paire par personne	C340.06
Colle	selon les besoins	C340.06, C360.03
Ciseaux	4	C340.06, C360.03, C370.04
Papier de bricolage de diverses couleurs	selon les besoins	C360.03
Marqueurs de couleur	selon les besoins	C360.03
Ruban adhésif transparent	selon les besoins	C360.03
Clé réglable	4	C370.04
Canettes en aluminium	36 par cadet	C370.04
Alène	1	C370.04
Marteau à panne ronde	1	C370.04
Boulons (2 1/2 pouces 10-24 munis d'écrous)	selon les besoins	C370.04
Boulons (3 1/2 pouces 10-24 munis d'écrous)	selon les besoins	C370.04

Article	Quantité	OREN/OCOM
Bouchons de bouteille	10 par cadet	C370.04
Couteau X-Acto	4	C370.04
Écrous borgnes ou bouchons de tube de pâte dentifrice	selon les besoins	C370.04
Baguette de soudage recouverte de cuivre ou des cordes à instrument de musique (1/16 pouce et 3/32 pouce)	selon les besoins	C370.04
Carton ondulé	selon les besoins	C370.04
Perceuse à main électrique	1	C370.04
Crayon-feutre	selon les besoins	C370.04
Tournevis plat	4	C370.04
Colle (époxy en deux parties)	selon les besoins	C370.04
Agrafeuse à main	1	C370.04
Scies-cloches (2 3/4 pouces et 1 7/8 pouce)	1 de chaque taille	C370.04
Pistolet à colle chaude	4	C370.04
Du Mylar	selon les besoins	C370.04
Pincés à bec effilé	4	C370.04
Pincés	4	C370.04
Tableau d'affichage (carton mince non ondulé)	selon les besoins	C370.04
Punaises	selon les besoins	C370.04
Râpe	1	C370.04
Règle	4	C370.04
Bois mou de 20 mm d'épaisseur (planches à clôture)	selon les besoins	C370.04
Pistolet agrafeur	1	C370.04
Plans de fabrication étape par étape : biplan classique (livre)	1	C370.04
Ruban masque	selon les besoins	C370.04
Serre-câble (écrou rapide)	selon les besoins	C370.04
Coupe-fils	4	C370.04

Article	Quantité	OREN/OCOM
Carte d'orientation	1	C390.01
Carte topographique	1 par 4 cadets	C390.01
Carte topographique de la zone d'exercice	1 par 4 cadets	C390.03, 04
Boussole	1 par cadet	C390.04, 07, 13
Horloge analogique murale	1 par salle de classe	C390.06
Montre analogique	1 par salle de classe	C390.06
Lampe de poche à filtre rouge	1 par 4 cadets	C390.07, 09
Carte du ciel planisphère	1 par 4 cadets	C390.09
Poisson	1	C390.10
Bâtons verts	selon les besoins	C390.10
Feuille de métal	selon les besoins	C390.10
Petit animal (p. ex., un lapin ou un écureuil)	1	C390.10
Couteau	1 par cadet	C390.10, 11
Corde	selon les besoins	C390.10, 11, 12
Hache	4	C390.11
Sciotte	4	C390.11
Trousse de premiers soins	2	C390.12, 13
Radio portative	une pour deux cadets	C390.13
Piles de rechange	selon les besoins	C390.13
Sifflet	1 par cadet	C390.13

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

DOCUMENTS DISPONIBLES AUPRÈS DE L'ESCADRON

- A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHH 3-2 (2003). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-096 Directeur - Cadets 3 (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A0-107 Directeur - Cadets 3 (2007). OAIC 14-31, *Programme de sécurité générale - Directeur - Cadets et Rangers junior canadiens*. Ottawa, MDN.
- A3-060 Directeur - Cadets 4 (2007). OAIC 54-26, *Programme de bourse de pilotage de planeur*. Ottawa, MDN.
- A3-061 Directeur - Cadets 4 (2007). OAIC 54-27, *Programme de bourse de pilotage d'avion*. Ottawa, MDN.
- A3-062 Directeur - Cadets 4 (2007). OAIC 54-20, *Directives d'entraînement estival – Cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ottawa, MDN.
- A3-064 Directeur - Cadets 3 (2008). OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, MDN.
- C0-030 Fondation Historica du Canada (sans date). *Minutes Historica*. Toronto, Ontario, Fondation Historica du Canada.

DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES AUXQUELS IL EST FAIT RÉFÉRENCE PENDANT LE DÉVELOPPEMENT

- A0-010 D Cad (2006). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-031 A-PD-202-001/FP-000 DC (1993). *Les Musiques et marches militaires des Forces canadiennes, Volume 1, Instructions sur les musiques*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-033 D Cad (2004). OAIC 14-21, *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-036 Cadets Canada (sans date). *Mouvement des cadets du Canada : Série de championnats du biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-039 D Cad 3 (1997). OAIC 11-08, *Protection et gérance de l'environnement*. Ottawa, D Cad 3.
- A0-040 2005-113124 D Cad (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-041 D Cad (2005). OAIC 14-41, *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- A0-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation (2001). *Manuel d'instruction et d'éducation individuelle des Forces canadiennes (vol. 6)*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation (2002). *Manuel d'instruction et d'éducation individuelle des Forces canadiennes (vol. 6)*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A0-056 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A0-058 A-P9-050-000/PT-004 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation (1999). *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation (vol. 4)*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A2-036 A-CR-CCP-121/PT-002 D Cad (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-041 B-GL-382-005-PT-001 Forces canadiennes (2006). *Cartes, dessins topographiques et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-003 D Cad (2000). OAIC 54-20, *Cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-016 B-GG-217-001/PT-001 DAD (1983). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-029 D Cad (2006). OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-052 (ISBN 0-913724-30-0) P. laValla (1999). *Search Is an Emergency*. Olympia, Washington, ERI International Inc.
- A3-059 Forces canadiennes (sans date). *Prepare for Takeoff as a Pilot (DVD)*. Ottawa, CFRG Multimedia Services.
- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches and Teachers*. Oakville, Ontario et Buffalo, New York, Mosaic Press.
- C0-007 (ISBN 0-02-029265-1) Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be Expert With Map & Compass: The Complete Orienteering Handbook*. New York, New York, Hungry Minds, Inc.
- C0-011 Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.
- C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, Kris (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. États-Unis, Pearson Education, Inc.
- C0-025 (ISBN 1-895465-33-8) Gifford, Doug (éd.) (2000). *Canoeing Instructor's Resource Manual*. Merrickville, Ontario, Association canadienne du canotage récréatif.
- C0-074 National Football Federation (1998). *Touch Football Rule Book 2004*. Ottawa, Ontario, National Football Federation.
- C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

- C0-095 (ISBN 0-7360-5962-8) The Cooper Institute (sans date). *Fitnessgram/Activitygram Test Administration Kit: Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-101 (ISBN 0-662-44470-1) Santé Canada (2007). *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien : Ressource à l'intention des éducateurs et communicateurs*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C0-102 (ISBN 1-894070-56-9) St. John Ambulance (2006). *First Aid Training: First on the Scene Student Reference Guide*. Ottawa, Ontario, St. John Ambulance.
- C0-102 (ISBN 0-662-69515-1) St. John Ambulance (2006). *First on the Scene: Student Reference Guide*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada (sans date). *Cahier d'accompagnement du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de santé publique du Canada.
- C0-105 (ISBN 0-662-32897-3) Agence de la santé publique du Canada (2002). *Guide pédagogique d'activité physique pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Agence de santé publique du Canada.
- C0-106 (ISBN 0-662-32899-X) Agence de la santé publique du Canada (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Paul Tawrell (2006 [2^e éd.]). *Camping and Wilderness Survival*. Lebanon, New Hampshire, Paul Tawrell.
- C0-114 (ISBN 0028636562) A. R. Pell (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. États-Unis, Alpha Books - A Pearson Education Company.
- C0-115 (ISBN 0787940593) J.A. van Linden & C.I Fertman (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jeossey-Bass Inc. Publisher.
- C0-134 (ISBN 0785274405) John C. Maxwell (1999). *The 21 Indispensable Qualities of a Leader: Becoming the Person Others Will Want to Follow*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson, Inc.
- C0-135 (ISBN 0764551760) M. Loeb & S. Kindel (1999). *Leadership for Dummies*. Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing Inc.
- C0-149 Biathlon Canada (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.
- C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-174 (ISBN 978-0-7360-6828-4) Masurier, G., Lambdin, D., & Corbin, C. (2007). *Fitness for Life: Middle School: Teacher's Guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-191 (ISBN 978-0-7360-6675-4) Corbin, C. & Lindsey, R. (2007). *Fitness for Life: Updated Fifth Edition*. Windsor, Human Kinetics.
- C0-192 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, The Achievement Group.

- C0-193 (ISBN 1-890460-02-8) Jensen, E. (1999). *Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success*. San Diego, The Brain Store.
- C0-195 (ISBN 1-890460-03-6) Jensen, E. (1998). *Trainer's Bonanza: Over 1000 Fabulous Tips & Tools*. San Diego, The Brain Store.
- C0-197 S.O. Duke of Edinburgh Award (2007). *Participant's Record Book*. Markham, Ontario, Langstaff Reed Printing Ltd.
- C0-237 (ISBN 0-19-541816-6) Barber, K. (éd.) (2004). *Oxford Dictionary* (2^e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.
- C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachusetts, Project Adventure, Inc.
- C0-242 (ISBN 978-0-9682160-2-1) Gregory, K. (2000). *Knowing What Counts: Self-Assessment and Goal Setting*. Courtenay, Colombie-Britannique. Building Connections Publishing Inc.
- C0-245 (ISBN 1-58062-513-4) Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- C0-247 (ISBN 0-14-024272-4) Rosen, R. H., & Brown, P. B. (1997). *Leading People*. New York, New York, Penguin Books.
- C0-248 (ISBN 0-7894-4862-9) Heller, R. (1999). *Learning to Lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-249 (ISBN 0-7894-2890-3) Heller, R. (1998). *How to Delegate*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-253 (ISBN 0-7894-8006-9) Bruce, A., & Langdon, K. (2001). *Do It Now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-254 (ISBN 0-7894-3244-7) Heller, R. (1998). *Communicate Clearly*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-255 (ISBN 0-7645-5408-5) Brounstein, M. (2002). *Managing Teams for Dummies*. Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
- C0-256 (ISBN 0-7894-4863-7) Heller, R. (1999). *Achieving Excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- C0-268 (ISBN 978-1-57542-265-7) MacGregor, M. S. (2008). *Teambuilding With Teens: Activities for Leadership, Decision Making and Group Success*. Minneapolis, Minnesota, Free Spirit Publishing.
- C0-269 AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and Cerimonies*. Lackland Air Force Base, Texas, Secretary of the Air Force.
- C0-270 Maslow, A. H. (1943). *A Theory of Human Motivation*. *Psychological Review*, Vol. 50, No. 4, pp.370–396. Washington, DC, American Psychological Assoc.

- C0-271 Farthing, D. (2001). *Peacebuilders 1: Conflict Resolution Youth Reference Guide*. Ottawa, YouCAN.
- C0-273 (ISBN 978-1-56414-363-1) Ladew, D. P. (1998). *How to Supervise People: Techniques for Getting Results Through Others*. Franklin Lakes, New Jersey, Career Press.
- C0-274 (ISBN 1-4134-1294-7) Sargent, G. (2003). *The Little Black Book of Supervision*. États-Unis, Xlibris Corporation.
- C2-030 (ISBN 0-7710-8250-9) Merry, W. (1994). *St. John Ambulance The Official First Aid Guide*. Toronto, Ontario, McClelland & Stewart Inc.
- C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, David, Cleveland, Paul (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
- C2-109 (ISBN 0-7872-6561-6) Deborah A. Sugerman, Kathryn L. Doherty, Daniel E. Garvey, & Michael A. Gass (2000). *Reflective Learning: Theory and Practice*. Dubuque, Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.
- C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *SAS Survival Handbook*. Londres, HarperCollins Publishers.
- C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Tawrell.
- C3-005 (ISBN 0-89886-814-9) Sierra Club San Diego Chapter (1999). *Wilderness Basics: The Complete Handbook for Hikers and Backpackers*. Portland, Oregon, The Mountaineers Books.
- C3-016 EG-2003-01-108-HQ NASA (2003). *NASA: Rockets: A Teacher's Guide With Activities in Science, Mathematics, and Technology*. Washington, DC, NASA.
- C3-096 (ISBN 17157382) Transport Canada (2006-2). *Manuel d'information aéronautique*. Ottawa, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C3-208 (ISBN 0-7637-4807-2) NASAR (2005). *Fundamentals of Search and Rescue*. Mississauga, Ontario, Jones and Bartlett Publishers.
- C3-229 (ISBN 0-521-02128-6) Abzug, M. J. (2002). *Airplane Stability and Control (Second Edition)*. Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.
- C3-249 (ISBN 978-1-56027-649-4) Wagtendok, W. J. (2006). *Principles of Helicopter Flight: Second US Edition*. Newcastle, Washington, Aviation Supplies & Academics, Inc.

SITES WEB

- A3-051 *Recrutement Forces canadiennes*. (2006). Extrait le 17 octobre 2007 du site www.forces.ca/v3/frgraph/home/home.aspx?bhcp=1.
- A3-053 *École de recherche et de sauvetage des Forces canadiennes*. (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site www.airforce.forces.gc.ca/19wing/squadron/cfssr_f.asp.
- A3-054 *Recrutement Forces canadiennes – Pilote*. (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site www.recruiting.forces.ca/v3/frgraph/jobs/jobs.aspx?id=32&bhcp=a.
- A3-055 *Recrutement Forces canadiennes – ACS*. (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site www.recruiting.forces.ca/v3/frgraph/jobs/jobs.aspx?id=565&bhcp=1.

- A3-056 *Recrutement Forces canadiennes – AVN.* (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site www.recruiting.forces.ca/ve/engraph/job/jobs.aspx?id=514&bhcp=1.
- A3-057 *Recrutement Forces canadiennes – AVS.* (2006). Extrait le 30 octobre 2007 du site www.recruiting.forces.ca/ve/engraph/job/jobs.aspx?id=526&bhcp=1.
- A3-063 *La Force aérienne du Canada : Votre Force aérienne au pays.* (2006). Extrait le 25 octobre 2008 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/index_f.asp.
- C0-014 *La Légion royale canadienne : Répondre aux besoins des communautés canadiennes.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp.
- C0-015 *Découvrir Kiwanis.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.kiwanis.org/ln/francais>.
- C0-016 *Histoire du Lions Clubs International.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.lionsclubs.org/FR/index.shtml>.
- C0-017 *À propos du Rotary.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.rotary.org/aboutrotary/index.html>.
- C0-031 *What Is Ultimate - The Game.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html.
- C0-031 *What Is Ultimate Frisbee?* (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.whatisultimate.com.
- C0-034 *About Ultimate.* (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.upa.org/ultimate.
- C0-044 *Commission canadienne pour l'UNESCO.* (2006). Extrait le 16 août 2006 du site <http://www.unesco.ca>.
- C0-046 *Winnie the Pooh (Winnie l'ourson)* (2006). Extrait le 5 mai 2006 du site http://en.wikipedia.org/wiki/Winnie_the_pooh.
- C0-194 *Instructional Aids and Training Technologies.* (2006). Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.dynamicflight.com/avcfibook/inst_aids.
- C0-196 *Le prix.* (2006). Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.lpde.org/Award.htm>.
- C0-241 *Posture and Breathing.* (2006). Extrait le 12 février 2008 du site <http://breathing.com/articles/posture.htm>.
- C0-243 *After Action Reviews.* (2006). Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>.
- C0-243 *Leadership & Direction.* (2006). Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>.
- C0-272 *A Consultation of Supervision Provision and Training Requirements Across Connexions Partnerships in England.* (2006). Extrait le 17 2008 du site <http://www.connexions.gov.uk/partnerships/publications/uploads/cp/Supervisory%20Skills%20Exec%20Sum.pdf>.
- C2-044 *Manuel d'information aéronautique.* (2006). Extrait le 9 février 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/AviationCivile/publications/tp14371/SAR/4-0.htm#4-8-1>.
- C2-044 *Manuel d'information aéronautique.* (2006). Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://tc.gc.ca/publications/EN/TP14371/PDF/HR/TP14371E.PDF>.

- C2-044 *Signaux sol à air.* (2006). Extrait le 9 février 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/CivilAviation/publications/tp14371/SAS/4-0.htm>.
- C2-046 *PioneeringProjects.org.* (2006). Extrait le 20 février 2007 du site <http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm>.
- C3-042 *Les Canadiens et leur système de gouvernement.* (2006). Extrait le 20 novembre 2006, du site http://www.parl.gc.ca/information/library/idb/forsey/pdfs/How_Canadians_Govern_Themselves_6ed.pdf.
- C3-098 *Mandat.* (2006). Extrait en 2007 du site http://www.catsa-acsta.gc.ca/francais/about_propos/mandat.shtml.
- C3-147 *Cartes des aéroports canadiens.* (2006). Extrait le 9 octobre 2007 du site http://www.navcanada.ca/ContentDefinitionFiles/Publications/AeronauticalInfoProducts/CanadianAirportCharts/CanadianAirportCharts_current.pdf.
- C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique).* (2006). Extrait le 23 octobre 2007 du site www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html.
- C3-230 *SKY-MAP.ORG.* (2006). Extrait le 8 février 2008 du site <http://sky-map.org>.
- C3-231 *SkyView.* (2006). Extrait le 8 février 2008 du site <http://skyview.gsfc.nasa.gov>.
- C3-232 *Welcome to Cessna.com.* (2006). Extrait le 8 février 2008 du site <http://cessna.com>.
- C3-233 *Diamond Aircraft.* (2006). Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.diamondair.com/mainpage.php>.
- C3-234 *Piper: Freedom of Flight.* (2006). Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.newpiper.com>.
- C3-235 *Viking.* (2006). Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.vikingair.com>.
- C3-236 *Airbus.* (2006). Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.airbus.com/en>.
- C3-237 *Boeing.* (2006). Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.boeing.com>.
- C3-238 *Agence spatiale canadienne.* (2006). Extrait le 9 février 2008 du site <http://www.space.gc.ca/fra/default.asp>.
- C3-239 *Voyager: The Interstellar Mission.* (2006). Extrait le 9 février 2008, du site <http://voyager.jpl.nasa.gov/index.html>.
- C3-240 *Sputnik: The Fiftieth Anniversary.* (2006). Retrieved February 9, 2008, from <http://history.nasa.gov/sputnik>.
- C3-241 *Cassini-Huygens Homepage.* (2006). Extrait le 9 février 2008 du site <http://huygens.esa.int/science-e/www/area/index.cfm?fareaid=12>.
- C3-242 *NASA Cassini-Huygens Homepage.* (2006). Extrait le 9 février 2008 du site <http://saturn.jpl.nasa.gov/home/index.cfm>.
- C3-243 *USNO GPS Timing Operations.* (2006). Extrait le 10 février 2008 du site <http://tycho.usno.navy.mil/gps.html>.
- C3-244 *GPS Tutorial.* (2006). Extrait le 10 février 2008 du site <http://www.trimble.com/gps/index.shtml>.

- C3-245 *International Space Station.* (2006). Extrait le 10 février 2008 du site http://www.nasa.gov/mission_pages/station/main/index.html.
- C3-246 *NASA TV.* (2006). Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.nasa.gov/multimedia/nasatv/index.html>.
- C3-247 *Guide des politiques et méthodes administratives.* (2006). Extrait le 13 février 2008 du site http://www.aircadetleague.com/main.asp?language=french&flash=enabled&page=news_f.html.
- C3-248 *Bourses d'études post-secondaires.* (2006). Extrait le 13 février 2008 du site http://www.aircadetleague.com/main.asp?language=french&flash=enabled&page=news_f.html.
- C3-250 *Activité 7 Le jeu de puissance politique.* (2006). Extrait le 14 février 2008 du site http://www.pch.gc.ca/special/gouv-gov/section2/activ7_f.pdf.
- C3-251 *ESA: Multimedia Gallery Videos. Moons.* (2006). Extrait le 5 avril 2008 du site <http://www.esa.int/esa-mm/mmg.pl?mission=Cassini-Huygens&type=V>.

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des exigences d'évaluation spécifiques pour obtenir la qualification du niveau de qualification trois.

ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. L'A-P9-050-000/PT-Z01, *Manuel de l'instruction et de l'éducation, Volume 1*, définit l'évaluation de l'apprenant comme étant « l'évaluation du progrès réalisé par les participants au cours d'un programme d'instruction (évaluation formative) et de leurs réalisations à la fin du programme (évaluation sommative). »

3. L'évaluation formative, ou l'évaluation **pour** l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Pendant l'évaluation formative, l'instructeur peut identifier le moment où une mesure corrective est requise, planifier les étapes suivantes de l'instruction, formuler des commentaires aux cadets pour qu'ils puissent s'améliorer et renforcer l'apprentissage pour aider le cadet à retenir l'information. L'évaluation formative peut également comprendre des occasions qui permettent aux cadets de se pratiquer par l'entremise de contrôles de rendement (COREN) qui sont utilisés dans le cadre de l'évaluation sommative. Les détails pour l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans les descriptions de leçons pertinentes qui se trouvent au chapitre 4.

4. L'évaluation sommative, ou l'évaluation **de** l'apprentissage, se déroule afin de déterminer si les apprenants ont atteint les objectifs de rendement (OREN) ou les objectifs de compétence (OCOM) essentiels (ceux qui font partie des critères d'admissibilité en vue de poursuivre l'instruction individuelle et l'éducation) et elle est utilisée à la fin d'une phase d'instruction. Les détails de l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans le présent chapitre.

CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

5. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein des Organisations de cadets du Canada (OCC).

6. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

7. Les principes d'évaluation fondamentaux suivants doivent orienter la conduite des activités d'évaluation du niveau de qualification trois :

- a. avant l'instruction, l'instructeur doit communiquer au cadet les OREN et les OCOM connexes à la qualification;
- b. avant l'instruction, l'instructeur doit informer le cadet du plan d'évaluation pour la qualification et donner l'occasion au cadet de réviser les formulaires pertinents qui servent à l'évaluation;
- c. l'instructeur et le cadet doivent partager l'information de l'évaluation et s'en servir pour réviser et orienter l'instruction et l'apprentissage;
- d. l'instructeur doit fournir une rétroaction descriptive, constructive, fréquente et opportune afin d'aider le cadet à identifier ses forces et les domaines à améliorer;

- e. le cadet doit participer activement, continuellement et efficacement à l'évaluation, y compris apprendre à gérer son apprentissage par l'entremise des compétences en auto-évaluation; et
- f. le cadet doit être encouragé à communiquer activement, continuellement et efficacement avec les autres au sujet de son progrès d'apprentissage.

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC

8. Le PC s'applique aux PD des adolescents, qui sont adaptées de façon à convenir à la clientèle cible du PC. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

9. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient le but du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

10. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants, en s'assurant que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être effectués d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

11. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve à l'[annexe A](#).

ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU CADET

12. L'évaluation du plan d'apprentissage, qui se trouve à l'[annexe B](#), fournit une stratégie globale d'utilisation des activités d'évaluation qui permet de déterminer si le cadet satisfait aux exigences du niveau de qualification trois. L'évaluation du plan d'apprentissage :

- a. donne un aperçu de chaque évaluation de l'activité d'apprentissage, y compris l'objectif, la date de celle-ci, et décrit en détail le ou les instruments d'évaluation qui servent à appuyer l'évaluation des cadets;
- b. identifie la ou les cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM en cours d'évaluation, y compris :
 - (1) **Maîtrise des connaissances.** Les faits, les concepts et la théorie qu'un cadet doit connaître.
 - (2) **Compétence liée au raisonnement.** Un cadet se sert de ses connaissances pour régler un problème, prendre une décision, élaborer un plan, penser de façon éclairée, établir des objectifs ou s'évaluer.
 - (3) **Habilités.** La méthode par démonstration et exécution signifie que le cadet démontre sa capacité à exécuter une habileté. Pour l'évaluation, le cadet doit démontrer ces habiletés qui doivent être observées par un évaluateur.
 - (4) **Capacité à produire des résultats.** Un cadet se sert de ses connaissances, de son raisonnement et de ses compétences pour créer un résultat concret.
 - (5) **Changements dans les attitudes et la disposition.** L'attitude d'un cadet à l'égard de l'apprentissage, de la sécurité, du comportement, etc. Les cibles dans ce domaine reflètent les comportements et les sentiments. Ils représentent des objectifs affectifs

importants retenus comme sous-produits de l'expérience du cadet au PC et ne sont donc habituellement pas évalués aux fins de l'obtention d'une qualification; et

- c. identifie la ou les méthodes d'évaluation qui correspondent le mieux aux cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM, y compris :
- (1) **Choix de réponse.** Un cadet choisit la réponse correcte ou la meilleure réponse à partir d'une liste fournie. Les types de questions sont celles à choix multiples, vrai ou faux, à correspondances, à court développement et à trous. Bien que les questions à réponse courte et à trous nécessitent que le cadet rédige une réponse, elles n'exigent qu'une réponse très brève qui est correcte ou incorrecte; c'est pourquoi elles font partie de la catégorie Choix de réponse.
 - (2) **Réponse élaborée écrite.** Un cadet doit rédiger une réponse écrite à une question ou à une tâche plutôt que de sélectionner une réponse à partir d'une liste. Une réponse élaborée écrite est une réponse qui comprend au moins plusieurs phrases.
 - (3) **Évaluation du rendement.** Cette méthode d'évaluation est fondée sur l'observation et le jugement. On examine le rendement ou le résultat et une décision est rendue sur sa qualité.
 - (4) **Communication personnelle.** En recueillant des renseignements au sujet d'un cadet par l'entremise de la communication personnelle, l'apprentissage est évalué en interagissant avec lui.

INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

13. Des instruments d'évaluation particuliers ont été conçus pour appuyer chacune des activités d'évaluation qui font partie de l'évaluation du plan d'apprentissage. Ces instruments visent à normaliser les activités d'évaluation et l'évaluation de tous les cadets qui tentent d'atteindre la qualification. Les instruments d'évaluation se trouvent à l'[annexe B](#), [appendices 1 à 5](#).

ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

14. Aucune évaluation supplémentaire du cadet, telle que des examens théoriques ou des contrôles de rendement, ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification du niveau de qualification trois. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales supplémentaires.

NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS

15. La norme minimale de la qualification du niveau de qualification trois est :
- a. une présence globale de soixante pour cent au programme d'instruction obligatoire et complémentaire calculée par l'escadron; et
 - b. la réussite de tous les OREN, tel qu'énoncé dans le dossier de qualification du programme de niveau de qualification trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACCRUES

16. Certains OREN faisant partie de l'évaluation du plan d'apprentissage permettent de reconnaître un niveau de compétences accrues. Les instructions d'évaluation des COREN pertinents décrivent les niveaux de qualification réalisés et inscrits au dossier de qualification. Cette information met en évidence les forces d'un cadet pour obtenir la qualification. Les définitions suivantes établissent la différence entre les niveaux d'atteinte des compétences de base et des compétences accrues :

- a. **Compétence de base.** Un cadet atteint une compétence de base en satisfaisant la norme de rendement décrit dans l'OREN pertinent.
- b. **Compétence accrue.** Un cadet atteint une compétence accrue en dépassant la norme de rendement décrit dans l'OREN pertinent.

CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION

17. Un cadet qui ne satisfait pas à la norme de qualification d'un OREN doit obtenir des occasions raisonnables pour atteindre la norme. Sauf indication contraire précisée dans l'évaluation du plan d'apprentissage et les instruments d'évaluation connexes, il n'y a aucune limite quant au nombre d'occasions supplémentaires qui peuvent être accordées au cadet, à la condition que celles-ci se déroulent à l'intérieur des ressources de l'escadron. Si, à la fin de l'année d'instruction, un cadet qui détient la qualification du niveau de qualification deux n'a pas réussi un des OREN, le commandant de l'escadron peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge aux exigences d'un des OREN, le commandant de l'escadron doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison du cadet pour avoir échoué d'atteindre l'OREN;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire; et
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

18. Tout cadet pour lequel une dérogation a été émise ne se verra pas accordé la qualification du niveau de qualification trois. Cependant, le cadet passera au niveau de qualification quatre lors de sa quatrième année de participation à l'escadron. Si le commandant n'accorde pas de dérogation au cadet, le cadet peut être tenu de reprendre l'instruction du niveau de qualification trois.

19. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation de la norme de qualification du niveau de qualification trois et qui ont progressé au niveau de qualification quatre dans leur quatrième année dans l'escadron doivent compléter les exigences manquantes des OREN du programme de niveau de qualification trois. Afin de faciliter cela, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités complétées lors de l'instruction du niveau de qualification quatre, qui font aussi partie du niveau de qualification trois.

20. Seuls les cadets qui ont atteint la qualification du niveau de qualification deux peuvent se voir accorder une dérogation.

DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET

21. Le progrès de chaque cadet doit être consigné dans le dossier de qualification du programme de niveau de qualification trois, qui se trouve à l'[annexe C](#), lequel sert également à déterminer la réussite de la qualification du niveau de qualification trois. Les commandants sont responsables de s'assurer que les résultats sont inscrits sur le formulaire DND 2399, *Dossier personnel du cadet*, de chaque cadet.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS

22. Chaque cadet recevra le Brevet d'aptitude de cadet, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir réussi la qualification du niveau de qualification trois.

CONTRÔLE DU PROGRÈS DU CADET

23. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite auxquelles on s'attend de tous les cadets. L'officier de niveau de qualification trois doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets.

24. L'officier de niveau de qualification trois est encouragé à rencontrer le cadet de façons formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter du progrès du cadet en vue de l'obtention de sa qualification du niveau de qualification trois (évaluation de l'apprentissage) et pour lui faire part de ses commentaires sur son rendement général. Il est attendu que l'officier de niveau de qualification trois rencontre chaque cadet au moins une fois à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le dossier de qualification du niveau de qualification trois qui se trouve à l'[annexe C](#). Les directives pour la conduite des entrevues se trouvent à l'[annexe D](#).

25. Les absences fréquentes au programme d'instruction obligatoire et complémentaire, qui pourraient entraîner la non-satisfaction à la norme minimale de la qualification du niveau de qualification trois, doivent être traitées conformément à l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

26. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser vers l'obtention de la qualification du niveau de qualification trois et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'enseignement correctif. Ces séances de counselling sont axées sur les problèmes d'instruction. L'O Instr a la responsabilité de mener ces séances de counselling pour l'instruction. Les lignes directrices sur la façon de mener des séances de counselling pour l'instruction se trouvent à l'[annexe E](#), et le Formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve à l'[annexe E, appendice 1](#).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CARACTÉRISTIQUES DES PD DU PC

Période de développement (PD)	Période de développement 1 (PD1)		Période de développement 2 (PD2)		Période de développement 3 (PD3)	
Âges	12 à 14		15 et 16		17 et 18	
Années	A1	A2	A3	A4	A5+	
Aperçu de la PD	L'apprentissage dans le programme des cadets est conçu en fonction de trois périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cadet se développe et perfectionne son processus mental de niveau plus élevé (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse vers chaque PD.					
Apprentissage axé sur l'âge	Expérience		Développement		Compétence	
Description de la PD	Le cadet a un automatisme bien développé, mais la partie du cerveau qui fait appel au processus mental de niveau plus élevé n'est pas encore à maturité. L'apprentissage efficace est actif et interactif avec beaucoup d'expériences pratiques.		Le cadet commence à développer un processus mental de niveau plus élevé, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. L'apprentissage efficace est interactif et pratique, cela permet aux cadets de prendre des décisions dans leur processus d'apprentissage.		Le cadet perfectionne son processus mental de niveau plus élevé. L'apprentissage efficace est interactif et permet la croissance de la responsabilité et de l'apprentissage autonome.	
Attente liée à l'évaluation	Participation		Compétence de base		Compétence accrue	
But de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC <p>Nota : L'initiation du cadet à une variété d'activités d'instruction et d'occasions d'apprentissage avec une évaluation axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences <p>Nota : Les cours d'été 2 du CIEC commenceront à initier les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers, qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une base de connaissances vaste et d'un ensemble de compétences, ainsi que l'introduction à la compétence liée au raisonnement Détermination et développement constants des domaines d'intérêt spécialisés particuliers et de l'aptitude Reconnaissance de l'atteinte de compétence accrue Stimulation et maintien constant d'un intérêt marqué pour le PC 		<ul style="list-style-type: none"> Développement de la compétence approfondie liée aux connaissances, au raisonnement ou aux compétences dans un domaine de spécialisation ciblé se rapportant à l'intérêt, à l'aptitude et aux exigences du programme des cadets Développement continu d'une vaste base de connaissances, de l'ensemble de compétences et de la capacité de raisonnement Reconnaissance continue des compétences accrues Stimulation et maintien constant d'un intérêt marqué pour le PC 	

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS

COCOM/ COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 301 – Reconnaître l'objectif des groupes de service au Canada								
S.O.								
OREN 302 – Effectuer un service communautaire								
S.O.								
OREN 303 – Exercer le rôle d'un chef d'équipe								
COREN 303	OREN 303	Évaluer la capacité du cadet à exercer le rôle d'un chef d'équipe.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation de rendement et communication personnelle	Le cadet est observé lorsqu'il exerce le rôle de chef d'équipe. Le rendement est ensuite discuté avec le cadet.	Une fois que les leçons liées à l'OCOM M303.07 sont terminées et durant toute l'année d'instruction.	Liste de contrôle de l'appendice 1 et rubrique connexe.	S.O.
OREN 304 – Mettre à jour le plan d'activité personnel								
S.O.								
OREN 305 – Participer à des sports récréatifs								
S.O.								
OREN 306 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision								
S.O.								
OREN 307 – Servir dans un escadron de cadets de l'Air								
S.O.								

COCOM/ COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 308 – Diriger une escouade avant un rassemblement								
COREN 308	OREN 308	Évaluer la capacité du cadet à préparer une escouade pour le rassemblement.	Habiletés	Évaluation de rendement	Le cadet est observé lorsqu'il prépare une escouade au rassemblement en : la formant, l'alignant selon la taille, l'alignant, l'inspectant et faisant l'appel.	Durant la préparation des rassemblements d'ouverture et de fermeture de l'escadron.	Liste de contrôle de l'appendice 2.	S.O.
OREN 309 – Enseigner une leçon								
COREN 309	OREN 309	Évaluer la capacité du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit; de méthodes d'instruction et de matériel didactique appropriés.	Aptitude à produire un document et à raisonner	Évaluation de rendement	Le plan de leçon du cadet est révisé et le cadet est observé pendant une instruction de 15 minutes.	Régulièrement au cours du déroulement des leçons liées à l'OCOM M309.07.	Liste de contrôle et rubrique de l'appendice 3.	Aucune aide n'est permise.
OREN 311 – Participer à une activité récréative de biathlon								
S.O.								
OREN 320 – Participer aux activités de familiarisation des Forces canadiennes (FC)								
S.O.								

COCOM/ COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 331/336/337 (Sujets sur l'aviation) – Évaluation combinée								
M331 M336 COREN DE L'OREN M337	OREN 331 OREN 336 OREN 337	Évaluer la capacité des cadets à maîtriser les connaissances des matières liées à l'aviation.	Maîtrise des connaissances	Choix de réponse	Le cadet rédige un contrôle de rendement.	À la fin ou près de la fin de l'année d'instruction.	Test écrit de l'appendice 4.	Aucune aide ne sera donnée.
OREN 340 – Identifier les aspects de l'exploration spatiale								
S.O.								
OREN 360 – Reconnaître les aspects des opérations d'aérodrome								
S.O.								
OREN 370 – Reconnaître les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs								
S.O.								
OREN 390 – Naviguer selon un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole								
COREN DE L'OREN M390	OREN 390	Évaluer la capacité du cadet à naviguer selon un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole.	Habilités	Évaluation de rendement	Le cadet est observé lorsqu'il exécute les diverses compétences pour naviguer selon un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole.	À la fin de l'instruction et pendant un exercice en campagne.	Liste de contrôle de l'appendice 5 et rubrique connexe.	Aucune aide ne sera donnée.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN 303 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la rubrique d'évaluation du COREN 303 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Il n'y a pas de temps de prévu pour le COREN 303. Il doit être administré à tout moment et en tout lieu où les cadets du niveau de qualification trois dirigent des cadets tout au long d'une tâche en leadership.

Le cadet a droit à au moins une pratique à titre de leadership qui sera évaluée à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 303. Le cadet commentera et auto-évaluera sa pratique à titre de leadership à l'aide de la même rubrique. La pratique de la tâche en leadership ne sera pas inscrite au dossier de qualification du cadet.

La tâche formelle en leadership sera exécutée et évaluée à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 303. Le cadet commentera et auto-évaluera sa tâche en leadership à l'aide de la même rubrique. La tâche en leadership doit être inscrite au dossier de qualification du cadet.

Si le cadet ne satisfait pas à la norme de rendement, des tâches en leadership supplémentaires lui seront données jusqu'à ce qu'il satisfasse la norme de rendement.

Faire deux photocopies de la rubrique d'évaluation du COREN 303 pour chaque tâche en leadership donnée.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Le cadet doit réviser la rubrique d'évaluation du COREN 303 et se familiariser avec les critères d'évaluation avant d'exécuter la tâche en leadership.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les méthodes d'évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies parce qu'elles permettent à l'évaluateur d'observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et de porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à diriger les cadets tout au long d'une tâche en leadership.

RESSOURCES

- deux copies des rubriques d'évaluation du COREN 303, et
- selon la tâche en leadership.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Selon la tâche en leadership.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



En observant le cadet diriger les cadets tout au long d'une tâche en leadership, évaluer la qualité d'exécution de chaque critère en indiquant (p. ex., mettre en évidence, encercler, prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation l'énoncé descriptif qui représente le mieux le jugement à porter. Les critères d'exécution d'une tâche en leadership sont évalués de la façon suivante :

- **Non réalisée;**
- **Réalisée avec difficulté;**
- **Réalisée sans difficulté; ou**
- **Norme dépassée.**

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

1. Communiquer verbalement ou par écrit au cadet sa tâche en leadership.
2. S'assurer que le cadet comprend la tâche en leadership.
3. Distribuer la rubrique d'évaluation au cadet aux fins d'auto-évaluation.
4. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.
5. Demander au cadet d'exécuter la tâche en leadership.
6. Évaluer en l'observant l'habileté de leadership du cadet. Inscrire le résultat pour chaque critère (p. ex., mettre en évidence, encercler ou prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation.



L'évaluation des habiletés de leadership est subjective; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

7. Demander aux cadets d'évaluer leur rendement sur la rubrique d'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement.
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté.
 - d. **Norme dépassée.** En général, le cadet a dépassé la norme de rendement.

2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification du niveau de qualification trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter de l'auto-évaluation de son rendement.

Demander au cadet ce qu'il a perçu être bon pendant l'évaluation de la tâche en leadership, ce qui n'a pas bien fonctionné et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si la tâche en leadership lui était donnée de nouveau.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement général et lui remettre une copie de la rubrique remplie.

COREN 303 – RUBRIQUE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Escadron : _____

Date : _____

Section : _____

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Communiquer à titre de chef d'équipe	N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.	A communiqué occasionnellement avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.	A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.	A communiqué avec les membres de son équipe pendant toute la durée de sa tâche en leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.
Superviser les cadets	N'a pas supervisé les cadets.	N'a supervisé les cadets qu'au début ou à la fin de la tâche en leadership.	A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.	A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.
Résoudre des problèmes	N'a pas résolu les problèmes.		A résolu les problèmes.	
Terminer la tâche en leadership	N'a pas réalisé la tâche en leadership.		A réalisé la tâche en leadership.	
Effectuer une auto-évaluation	N'a pas réalisé son auto-évaluation.		A réalisé son auto-évaluation.	

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

Rétroaction de l'évaluateur :

Efficacité à résoudre des problèmes (décrire comment le chef a utilisé l'équipe, les ressources et le temps accordé, etc.).

Efficacité dans la tâche en leadership (décrire comment le chef a utilisé l'équipe, les ressources et le temps accordé, etc.).

Cocher un seul niveau de rendement	OREN 303 – Évaluation globale							
	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée	
Rendement général	Le cadet ne satisfait pas à la norme de rendement.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté.		Le cadet a dépassé la norme de rendement.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

TÂCHES EN LEADERSHIP COMMUNES POSSIBLES LORS DE LA TROISIÈME ANNÉE

TÂCHES RELATIVES AU TIR DE PRÉCISION RÉCRÉATIF

- Monter un champ de tir pour une activité de tir de précision récréatif.
- Organiser des relais pour l'activité le tir de précision récréatif.
- Contrôler les plombs et donner des cibles pour l'activité de tir de précision récréatif.
- Diriger des activités simultanées pendant l'activité de tir de précision récréatif.
- Démonter un champ de tir après une activité de tir de précision récréatif.

TÂCHES RELATIVES AU BIATHLON D'ÉTÉ

- Monter un champ de tir pour une activité de biathlon d'été.
- Diriger une activité d'échauffement avant la participation à un biathlon d'été.
- Contrôler les plombs lors d'un biathlon d'été.
- Diriger une activité de récupération après la participation à un biathlon d'été.
- Démonter un champ de tir après un biathlon d'été.

TÂCHES RELATIVES AUX SPORTS RÉCRÉATIFS

- Monter une activité de sports récréatifs.
- Démonter une activité de sports récréatifs.
- Organiser un groupe de sports récréatifs.
- Diriger un échauffement avant des activités de sports récréatifs.
- Diriger une activité simultanée pendant des activités de sports récréatifs.
- Diriger une activité de récupération après des sports récréatifs.

TÂCHES RELATIVES À UN RASSEMBLEMENT HEBDOMADAIRE LORS DE LA SOIRÉE DE CADETS

- Installer des chaises pour un rassemblement.
- Installer le secteur du dais pour un rassemblement.
- Installer les drapeaux et les repères de défilé pour un rassemblement.
- Serrer les chaises après un rassemblement.
- Démonter le secteur du dais après un rassemblement.
- Descendre les drapeaux et serrer les repères de défilé après un rassemblement.

TÂCHES RELATIVES À UNE SOIRÉE DE CADETS HEBDOMADAIRE

- Aménager l'espace d'une salle de classe.
- Réorganiser l'espace d'une salle de classe.
- Démonter l'espace d'une salle de classe.

- Aménager une cantine.
- Pourvoir la cantine en personnel.
- Démonter la cantine.
- Aménager un secteur de présentation pour un conférencier invité.
- Démonter le secteur de présentation de conférence.
- Aménagement pour une activité hors programme.
- Diriger une activité simultanée.

TÂCHES RELATIVES AU LEADERSHIP DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

- Organiser un groupe pendant une activité de service communautaire.
- Diriger des activités simultanées pendant l'activité de service communautaire.
- Réaliser un balayage final des déchets.

POSSIBILITÉS D'AUTRES TÂCHES EN LEADERSHIP

- Embarquer et débarquer le personnel des véhicules durant le transport.
- Diriger une inspection des uniformes des cadets de première année.
- Récupérer et éliminer les déchets après un rassemblement hebdomadaire.
- Récupérer, trier et disposer des articles recyclables après un rassemblement hebdomadaire.
- Fermer les lumières et les fenêtres après un rassemblement hebdomadaire.

TÂCHES DE CHEF LORS D'UNE INSTRUCTION DE SURVIE DES CADETS DE L'AIR

Avant l'instruction de survie

- Distribuer l'équipement personnel.
- Étiqueter l'équipement personnel.
- Charger l'équipement et les fournitures de groupe.

Montage du site de campement

- Décharger l'équipement et les fournitures de groupe.
- Fabriquer un pendoir à provisions.
- Installer les points de PHL, de premiers soins et de feux de camp.
- Monter le site de coucher des femmes.
- Monter le site de coucher des hommes.
- Marquer les composants du site de campement.

Tâches habituelles durant l'instruction de survie

- Préparer le repas pour une section.

- Nettoyer le site après un repas.
- Préparer le campement pour la nuit.
- Organiser l'extinction des feux pour les cadettes.
- Organiser l'extinction des feux pour les cadets.

Démontage du site de campement

- Démontage du site de coucher des femmes.
- Démontage du site de coucher des hommes.
- Démontage des points de PHL, de premiers soins et de feux de camp.
- Charger l'équipement et les fournitures de groupe après l'instruction de survie.
- Éliminer les signes d'occupation et réaliser un balayage final des déchets.

Après l'instruction de survie

- Décharger l'équipement et les fournitures de groupe.
- Récupérer l'équipement personnel.

TÂCHES DE CHEF LORS D'UNE JOURNÉE DE VOL À VOILE DES CADETS DE L'AIR

Tâches habituelles durant la journée de vol à voile

- Organiser la distribution d'un repas.
- Nettoyer le site après un repas.
- Diriger des activités simultanées.
- Réaliser un balayage final des déchets.

TÂCHES DE CHEF LORS D'UNE JOURNÉE D'HABILITÉS DES CADETS DE L'AIR

Tâches habituelles durant la journée d'habiletés

- Organiser la distribution d'un repas.
- Nettoyer le site après un repas.
- Préparer une activité d'habiletés.
- Organiser un groupe pour une activité d'habiletés.
- Diriger un échauffement avant l'activité d'habiletés.
- Diriger simultanément une activité pendant l'activité d'habiletés.
- Diriger une récupération après l'activité d'habiletés.
- Démonter une activité d'habiletés récréatives.
- Réaliser un balayage final des déchets.

COREN 308 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 308 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation pour chaque cadet.

S'assurer que chaque cadet a reçu une fiche d'aide-mémoire énumérant la séquence d'exercices militaires requis.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander aux cadets de réviser la liste de contrôle d'évaluation et de se familiariser avec la matière avant l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour observer et évaluer la capacité des cadets à diriger une escouade avant un rassemblement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à diriger une escouade avant un rassemblement.

RESSOURCES

COREN 308 – Liste de contrôle d'évaluation.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Cette évaluation doit être effectuée dans une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air et dans des conditions météorologiques favorables.

Les évaluations sont effectuées durant toute l'année lors des rassemblements d'ouverture ou de fermeture.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Après avoir observé chaque compétence exécutée, porter un jugement et indiquer sur la liste de contrôle d'évaluation si la tâche est :

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** La compétence a été réalisée avec quelques difficultés, avec un peu d'aide ou à l'aide de la fiche d'aide-mémoire. Le cadet a conduit l'escouade mais a échoué à donner correctement les commandements ou le cadet n'avait pas le maintien adéquat lorsqu'il donnait les commandements.
- **Réalisée sans difficulté.** La compétence a été réalisée sans difficulté, sans aide ou sans l'aide de la fiche d'aide-mémoire. Le cadet a démontré un maintien professionnel et a correctement et clairement donné les commandements.

Prendre des notes ou indiquer des remarques afin d'offrir une rétroaction descriptive après l'évaluation.

1. Évaluer le rendement du cadet pour chaque habileté et inscrire les résultats sur la Liste de vérification de l'évaluation.
2. On peut accorder aux cadets un nombre illimité d'essais, en tenant compte des ressources de l'escadron de cadets, afin de satisfaire à la norme de chacune des habiletés. Si le temps le permet, les cadets peuvent être testés de nouveau pour améliorer leurs résultats afin d'obtenir la mention **Réalisée sans difficulté**.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des domaines requis.
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.
2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification du niveau de qualification trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter des résultats du rendement général et remettre au cadet une copie de la liste de contrôle d'évaluation du rendement.

Nom du cadet : _____

Date : _____

Évaluation analytique du rendement :

Diriger une escouade avant un rassemblement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Rassembler une escouade			
Faire l'appel			
Aligner par taille sur un rang puis revenir sur trois (deux) rangs			
Aligner une escouade			
Inspecter une escouade			
Remettre le commandement d'une escouade			

Rétroaction de l'évaluateur :

Cocher un seul niveau de rendement	OREN 308 – Évaluation globale					
	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté	
Rendement général	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins une des habiletés requises.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN 309 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle du COREN 309 et se familiariser avec la matière avant de faire l'évaluation.

Photocopier le COREN 309 – Liste de contrôle.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Chaque cadet doit planifier une leçon de 15 minutes pour l'instruction conformément aux instructions de l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, section 10). Chaque cadet doit préparer un plan de leçon écrit et du matériel didactique approprié à utiliser pendant l'instruction de cette leçon.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie parce qu'elle permet à l'évaluateur d'observer le rendement des cadets à enseigner et le résultat de leur plan de leçon et de porter un jugement sur sa qualité.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de cette évaluation est d'évaluer la capacité du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit, de méthodes d'instruction et de matériel didactique appropriés.

RESSOURCES

Conformément aux instructions de l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, section 10) et de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10).

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Ce COREN est évalué pendant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10).

La liste de contrôle d'évaluation du COREN doit être utilisée conjointement avec le Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction utilisé pour l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, A-CR-CCP-803/PF-002, chapitre 9, section 7).



Les critères d'évaluation de la capacité du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit, de méthodes d'instruction et de matériel didactique appropriés sont les suivants :

- **Non réalisée.** Si l'instruction de la leçon n'a pas eu lieu, si l'instruction n'est pas terminée, si aucun plan de leçon n'a été soumis ou si aucun matériel didactique n'a été utilisé.
- **Réalisée avec difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée mais que le cadet a eu de la difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées ou à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
- **Réalisée sans difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée et que le cadet n'a eu aucune difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées et à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

Avant de commencer l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10), chaque cadet doit :

- planifier une leçon de 15 minutes conformément aux instructions de l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, section 10);
- élaborer un plan de leçon écrit; et
- élaborer du matériel didactique approprié.

Chaque cadet doit arriver préparé à enseigner une leçon durant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10). Durant le temps alloué à cette leçon, chaque cadet :

- remettra une copie de son plan de leçon à l'évaluateur;
- préparera la salle de classe ou le secteur d'entraînement pour sa leçon;
- enseignera une leçon de 15 minutes en se servant :
 - d'une ou de plusieurs méthodes d'instruction appropriées; et
 - du matériel didactique approprié; et
- participera à une brève séance de rétroaction avec l'évaluateur une fois la leçon terminée.

Chaque candidat devra réaliser cette activité sans aide.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Lorsque chaque cadet enseigne une leçon de 15 minutes, inscrire son rendement sur la liste de contrôle d'évaluation de la façon suivante :
 - a. **Non réalisée.** Si l'instruction de la leçon n'a pas eu lieu, si l'instruction n'est pas terminée, si aucun plan de leçon n'a été soumis ou si aucun matériel didactique n'a été utilisé.

- b. **Réalisée avec difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée mais que le cadet a eu de la difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées ou à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée et que le cadet n'a eu aucune difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées et à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
 - d. **Norme dépassée.** Si l'enseignement de la leçon a été réalisé au-delà de ce qui est attendu d'un cadet du niveau de qualification trois. En plus de satisfaire aux exigences de l'évaluation *Réalisée sans difficulté*, le cadet a démontré de façon constante d'autres techniques d'instruction conformes au Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.
2. Incrire les notes dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
 3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
 4. S'assurer qu'une copie du formulaire d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
 5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification du niveau de qualification trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation est réalisée par une rétroaction directe et immédiate avec le cadet une fois la période d'instruction terminée. L'évaluateur doit faire part de ses commentaires et de ses suggestions pour que le cadet puisse s'améliorer en se fondant sur le contenu du Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction et de la Liste de contrôle d'évaluation du COREN 309.

Les sections grises du Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction sont celles qui s'appliquent au COREN 309 (p. ex., la norme pour réussir l'OREN 309). Les autres sections du formulaire ne servent qu'aux fins de l'évaluation de l'apprentissage et à donner des commentaires au cadet pour qu'il puisse améliorer ses compétences.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement globaux et lui remettre une copie de la liste de contrôle remplie.

COREN 309 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Escadron : _____

Date : _____

Section : _____

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
	L'élément n'a pas été essayé ou réalisé.	L'élément a été réalisé avec quelques difficultés ou un peu d'aide.	L'élément a été réalisé sans difficulté ou sans aide.
Plan de leçon			
Introduction			
Corps de la leçon			
Confirmation d'apprentissage de fin de leçon			
Conclusion			
Évaluation du plan de leçon (Cochez un seul niveau de rendement)			

Méthodes d'instruction			
Les méthodes choisies étaient appropriées au contenu de la leçon.			
Les méthodes ont été utilisées correctement durant l'enseignement de la leçon.			
Méthodes d'instruction (Cochez un seul niveau de rendement)			

Matériel didactique			
Pertinence			
Facile à utiliser			
Matériel didactique (Cochez un seul niveau de rendement)			

Rétroaction de l'évaluateur :

Cocher un seul niveau de rendement	OREN 309 – Évaluation globale							
	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée	
Rendement général	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins une des habiletés requises.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement si en plus de satisfaire aux exigences de l'évaluation Réalisée sans difficulté ; il a démontré de façon constante d'autres techniques d'instruction conformes au Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Cet appendice a été retiré de la version de la NQP du site Internet par le BPR, D Cad 3, afin de protéger l'intégrité du plan d'évaluation du niveau de qualification trois. Cet appendice est disponible dans les publications (imprimées et sur CD) reçues directement à chaque escadron et dans la publication disponible sur CadetNet.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN 390 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle du COREN 390 et se familiariser avec la matière avant de faire l'évaluation.

S'assurer que le secteur est aménagé conformément au déroulement de l'activité d'évaluation.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l'évaluation.

Régler la déclinaison magnétique des boussoles pour la carte topographique du secteur d'exercice.

Déterminer un azimut de sécurité au cas où un cadet serait désorienté ou se perdrait et ne peut établir un contact avec un des évaluateurs.

Déterminer une fréquence radio pour l'activité, qui est distincte des autres fréquences utilisées. Vérifier les radios portatives pour s'assurer qu'elles fonctionnent. Si on utilise des piles rechargeables, il faut vérifier toutes les piles avant la leçon et les recharger au besoin. Si on utilise des piles ordinaires, fournir assez de piles de rechange pour remplacer toutes les piles, s'il y a lieu.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander aux cadets de réviser la liste de vérification de l'évaluation et la matière du cours avant de participer à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

La méthode d'évaluation de rendement a été choisie parce qu'elle permet à l'évaluateur d'observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et de porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à exécuter la navigation au sol, y compris tracer et naviguer sur un parcours et déterminer des coordonnées topographiques à six chiffres.

RESSOURCES

- tout l'équipement conformément aux exigences des exercices de l'escadron,
- la liste de contrôle d'évaluation du COREN 390,
- une boussole (une par cadet),
- une calculatrice (une par groupe),
- un crayon (un par cadet),
- une bouteille d'eau ou une gourde (une par cadet),
- un sifflet (un par cadet),
- une radio portative (une par évaluateur),

- des piles de rechange (au besoin),
- une carte topographique du secteur d'exercice (une par cadet),
- le point de départ indiqué sur la carte,
- trois lieux numérotés sur la carte pour déterminer les coordonnées topographiques à six chiffres,
- une feuille de travail, y compris :
 - la liste des trois coordonnées topographiques à six chiffres (lieux numérotés des trois autres étapes);
 - une section pour inscrire les coordonnées topographiques des trois lieux numérotés indiqués sur la carte;
 - une section pour inscrire les distances de chaque étape du parcours;
 - une section pour inscrire le nombre de pas de chaque étape du parcours;
 - une section pour inscrire l'azimut de chaque étape du parcours; et
 - un mot descriptif ou une phrase descriptive pour chaque lieu; et
- un parcours à six étapes.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Le secteur doit comprendre des tables ou une surface plane pour permettre aux cadets de travailler sur les cartes.

Un parcours à six étapes doit être créé dans un endroit à terrain varié. Le parcours doit avoir une longueur totale de 2000 à 3000 mètres (6000 à 9000 pieds).

Chaque étape doit avoir une longueur de 200 à 800 mètres (600 à 2400 pieds).

Un piquet de bois enfoncé dans le sol, marqué à l'aide de ruban de signalisation très visible ou de peinture fluorescente, représente la fin de chaque étape du parcours (ainsi que le début de la prochaine étape).

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Répartir les cadets en groupes de deux. Il doit y avoir un évaluateur pour chaque groupe. Chaque cadet sera évalué pour les trois étapes du parcours. Il n'est pas exigé que ces étapes soient effectuées une à la suite de l'autre. L'autre membre du groupe doit suivre le cadet évalué.

Les groupes doivent débiter le parcours à des intervalles de cinq minutes. Si un des groupes rejoint un autre groupe, l'évaluateur du deuxième groupe doit demander à son groupe d'arrêter suffisamment longtemps pour permettre au premier groupe de s'avancer, afin de ne pas nuire à l'évaluation (p. ex., un cadet pourrait suivre le groupe devant au lieu d'exécuter les habiletés).

Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions dirigées) de l'évaluateur pendant l'exécution des habiletés.



Après avoir observé chaque tâche exécutée, rendre un jugement et indiquer sur la liste de vérification de l'évaluation si la tâche est :

- **Non réalisée.** La tâche n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée.** La tâche a été réalisée sans difficulté ou avec difficulté avec/ou sans aide.

Prendre des notes ou indiquer des commentaires afin d'offrir une rétroaction descriptive après l'évaluation.

1. Répartir les cadets en paires.
2. Donner deux boussoles, une carte topographique, une calculatrice et une radio portative à chaque groupe.
3. Remettre les feuilles d'évaluation aux cadets et leur demander d'écrire leur nom et le nom de l'autre membre du groupe sur la feuille.
4. Demander à chaque évaluateur de reprendre les feuilles d'évaluation de leurs cadets.
5. Distribuer les feuilles de travail aux cadets et leur demander de remplir les sections requises pour tracer l'itinéraire de chaque étape du parcours.
6. Demander au premier groupe de se placer au début de la première étape. Demander aux autres évaluateurs de faire débiter les autres groupes à des intervalles de cinq minutes.
7. Demander au premier cadet de guider son groupe sur l'étape, tout en étant évalué.
8. Demander au deuxième cadet de guider son groupe sur l'étape suivante, tout en étant évalué.
9. Poursuivre l'évaluation des cadets dans tout le parcours jusqu'à ce que les deux cadets aient terminés trois étapes chacun.
10. Une fois le parcours terminé, récupérer l'équipement distribué.
11. Distribuer la liste de contrôle d'évaluation aux cadets aux fins d'auto-évaluation. Demander aux cadets de réfléchir sur leur rendement et de s'auto-évaluer en utilisant la liste de contrôle d'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Indiquer de la façon suivante l'évaluation de rendement global sur la liste de contrôle de l'évaluation :
 - a. **Non réalisé.** Si plus de 40 pour cent (plus de 21) des tâches sont évaluées comme étant non réalisées.
 - b. **Réalisée.** Si 60 pour cent et plus (31 et plus) des tâches sont évaluées comme étant réalisées.
2. Incrire les notes dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification du niveau de qualification trois qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter de la réflexion et de l'auto-évaluation du cadet au sujet de son rendement.

Demander au cadet ce qu'il a perçu être bon pendant le COREN 390, ce qui n'a pas bien fonctionné et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si le COREN 390 était donné de nouveau.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la liste de contrôle d'évaluation.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement général et lui remettre une copie de la liste de contrôle d'évaluation remplie, avant la prochaine soirée d'instruction.

COREN 390 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Autre membre du groupe : _____

Évaluateur : _____

Évaluation de rendement :

Groupe d'habiletés	Tâche		Évaluation	
			Non réalisée	Réalisée
Coordonnées topographiques	Déterminer les coordonnées topographiques à six chiffres de chacun des trois points indiqués sur la carte.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Tracer sur la carte chacune des trois coordonnées topographiques à six chiffres indiquées sur la feuille de travail.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
Déterminer la distance et le nombre de pas	Déterminer la distance de chacune des six étapes du parcours (à plus ou moins 50 m).	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
		n° 4		
		n° 5		
		n° 6		
	Calculer la distance en pas pour chacune des six étapes.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
		n° 4		
		n° 5		
		n° 6		
	Utiliser une méthode pour tenir compte du nombre de pas pour chacune des trois étapes.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Contourner les obstacles en utilisant des techniques de comptage de pas (pour chacune des trois étapes).	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Trouver le repère à plus ou moins 10 pour cent du nombre de pas calculé pour chacune des trois étapes.	n° 1		
		n° 2		
	Vérifier le réglage de la déclinaison magnétique sur la boussole.	n° 3		

	Tâche		Évaluation	
			Non réalisée	Réalisée
Groupe d'habiletés	Déterminer l'azimut de chacune des six étapes à partir d'une carte (à plus ou moins deux degrés).	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
		n° 4		
		n° 5		
		n° 6		
	Régler la boussole à l'azimut (à plus ou moins deux degrés) de chacune des trois étapes.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Déterminer le sens de déplacement (à plus ou moins cinq degrés) à l'aide d'une boussole pour chacune des trois étapes.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Déterminer un point de repère pour chacune des trois étapes.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Vérifier de nouveau le sens de déplacement de chacune des trois étapes (au moins une fois pour chaque étape) à l'aide d'une boussole.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Vérifier de nouveau le sens de déplacement de chacune des trois étapes (au moins une fois pour chaque étape) en utilisant le point de repère déterminé.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		
	Trouver le repère à l'intérieur d'un rayon de 20 mètres pour chacune des trois étapes.	n° 1		
		n° 2		
		n° 3		

Non réalisée	La tâche n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
Réalisée	La tâche a été réalisée sans difficulté ou avec difficulté et de l'aide.

Évaluation globale du rendement :

OREN 390 COREN	Évaluation des OREN	
	Non réalisée	Réalisée
Participer à la navigation au sol		

Non réalisée	Si plus de 40 pour cent (plus de 21) des tâches sont évaluées comme étant non réalisées.
Réalisée	Si plus de 60 pour cent et plus (31 et plus) des tâches sont évaluées comme étant réalisées.

Rétroaction de l'évaluateur :

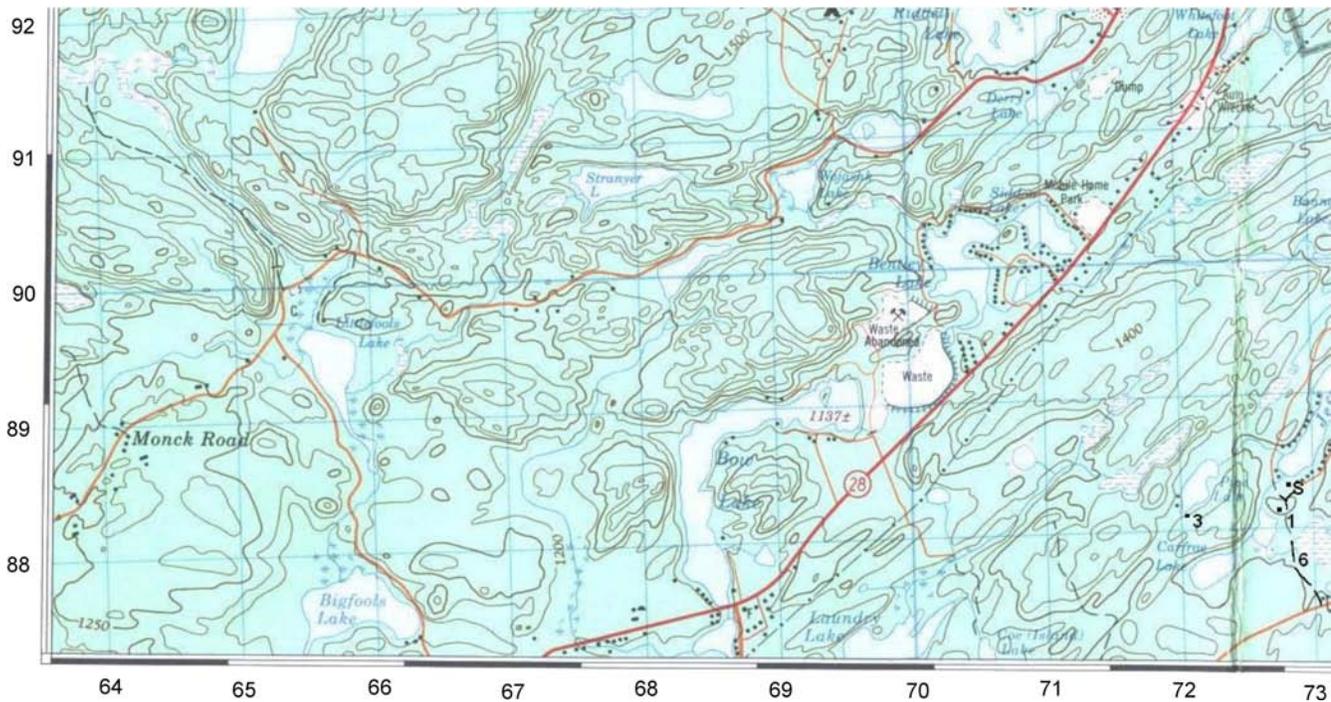
Signature de l'évaluateur : _____

Date : _____

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

EXEMPLE D'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Exemple de carte



Ressources naturelles Canada, Bancroft 31 F/4, Centre canadien de cartographie, Sa Majesté la Reine du Canada

Figure 3B5-1 Carte pour l'activité d'évaluation



Tous les points sont situés dans le coin inférieur droit. Pour identifier clairement les points désignés et les traits caractéristiques de terrain, il est préférable d'utiliser la version couleur de la [figure 3B5-1](#).

On doit remettre une boussole, une carte et une feuille de travail aux cadets et leur permettre d'utiliser une calculatrice. La carte comprend le point de départ, le point « S » et les trois autres points « 1 », « 3 » et « 6 » à partir desquels il faut déterminer les coordonnées topographiques à six chiffres. Le cadet doit indiquer les trois autres points, pour les étapes deux, quatre et cinq du parcours, sur la carte à partir des coordonnées topographiques à six chiffres indiquées sur la feuille de travail. Tous les sept points ont un mot descriptif ou une phrase descriptive afin d'aider à les identifier. Les cadets doivent remplir la feuille de travail, puis se rendre au parcours pour effectuer trois étapes chacun. Une fois le parcours terminé, les cadets devront remplir une auto-évaluation avec leur évaluateur et recevront une copie de leur liste de contrôle d'évaluation, avant la prochaine soirée d'instruction.

Un exemplaire de feuille de travail et une feuille de travail vierge remplie sont présentés à titre de référence pour cet exemple d'activité d'évaluation. On peut se servir de la feuille de travail vierge comme gabarit.

FEUILLE DE TRAVAIL DU CADET (exemplaire)

Nom : _____

Compte de pas personnel : _____

n°	Coordonnées topographiques	Distance		Azimut	Description
		m	pas		
S	728883	m	pas	X	la cabine la plus au sud sur le lac Jeffrey
1					la cabine près de l'intersection des chemins de véhicule
2	722882				le rivage du lac Pipe près du « L » de Lake
3					la cabine la plus au sud sur le lac Pipe
4	720878				le rivage du lac Carfrae près du « e » de Lake
5	723873				la colline au sud du lac Carfrae
6					l'endroit où le ruisseau traverse le chemin de véhicule au sud de la cabine

Déclinaison magnétique : déclinaison à 11° ouest

Azimut de sécurité : 120°

Se dirige vers une route en gravier ou une ruelle pour véhicules. Attendre au bord de la route ou du sentier jusqu'à ce que le véhicule de sécurité arrive.

Calculs :

FEUILLE DE TRAVAIL DU CADET (exemplaire rempli) :

Nom : cpl de section Bloggins

Compte de pas personnel : 140

n°	Coordonnées topographiques	Distance		Azimut	Description
		m	pas		
S	728883	m	pas	X	la cabine la plus au sud sur le lac Jeffrey
1	727881	200	280	199°	la cabine près de l'intersection des chemins de véhicule
2	722882	500	700	282°	le rivage du lac Pipe près du « L » de Lake
3	720881	200	280	230°	la cabine la plus au sud sur le lac Pipe
4	720878	450	630	180°	le rivage du lac Carfrae près du « e » de Lake
5	723873	450	630	154°	la colline au sud du lac Carfrae
6	728878	800	1120	44°	l'endroit où le ruisseau traverse le chemin de véhicules

Déclinaison magnétique : déclinaison à 11° ouest

Azimut de sécurité : 120°

Se dirige vers une route en gravier ou une ruelle pour véhicules. Attendre au bord de la route ou du sentier jusqu'à ce que le véhicule de sécurité arrive.

Calculs :

FEUILLE DE TRAVAIL DU CADET

Nom : _____

Compte de pas personnel : _____

n°	Coordonnées topographiques	Distance		Azimut	Description
		m	pas		
S		m	pas	X	
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Déclinaison magnétique :

Azimut de sécurité :

Calculs :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DOSSIER DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS

Nom du cadet : _____ Escadron : _____

Les OREN dont la mention est « Non réalisée » ou « Réalisée » :

Sujet	OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN	
			Non réalisée	Réalisée
Civisme	301	Reconnaître l'objectif des groupes de service au Canada		
Service communautaire	302	Effectuer un service communautaire		
Bonne forme physique et mode de vie sain	304	Mettre à jour le plan d'activité personnel		
Sports récréatifs	305	Participer à des sports récréatifs organisés		
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	306	Participer à une activité récréative de tir de précision		
Connaissance générale des cadets	307	Servir dans un escadron de cadets de l'Air		
Familiarisation avec les Forces canadiennes	320	Participer aux activités de familiarisation des Forces canadiennes (FC)		
Aérospatiale	340	Identifier des aspects de l'exploration spatiale		
Construction aéronautique et maintenance des aéronefs	370	Reconnaître les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs		

Les OREN qui reconnaissent la réalisation des niveaux de qualification :

Sujet	OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN				
			Ne satisfait pas à la norme		Compétence de base		Compétence accrue
			Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée	
Leadership	303	Exercer le rôle d'un chef d'équipe					
Exercice militaire	308	Diriger une escouade avant un rassemblement					
Techniques d'instruction	309	Enseigner une leçon					
Sujets sur l'aviation	331, 336, et 337	Décrire les principes de vol/identifier les conditions météorologiques/démontrer les habiletés en navigation aérienne					
Survie pour équipage de vol	390	Naviguer selon un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole					

Norme de qualification du niveau de qualification trois	Oui	Signature de l'officier d'instruction :	Date :
	Non		

LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ENTREVUE DE CADET

PRÉPARATION À L'ENTREVUE SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Réviser les lignes directrices pour une entrevue et le formulaire d'entrevue de cadet qui se trouvent à l'[appendice 1](#), et se familiariser avec la matière avant de mener l'entrevue.

Lorsque la discussion est orientée vers des domaines spécifiques, s'assurer que tous les documents d'accompagnement sont préparés à l'avance et remis au cadet pour qu'il les révise. Ceci peut comprendre : les horaires d'instruction, l'évaluation du plan d'apprentissage ([annexe B](#)), les outils d'évaluation du COREN, etc.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ENTREVUE

Demander au cadet de réviser tous les documents d'accompagnement de sorte qu'il soit prêt, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques autant que de ses attentes et de ses objectifs personnels.

CONDUITE D'UNE ENTREVUE SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

OBJET

L'objet de la conduite d'une entrevue sur les progrès réalisés est de discuter des progrès de l'apprentissage du cadet par rapport à sa qualification (évaluation de l'apprentissage) et de lui fournir une rétroaction sur son rendement global.

RESSOURCES

- le formulaire d'entrevue du cadet,
- du papier pour prendre de notes,
- des crayons et des stylos, et
- un emplacement approprié pour une entrevue.

DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ENTREVUE

Aménager l'emplacement de l'entrevue de façon à ce que l'intervieweur et le cadet soient à l'aise.

INSTRUCTIONS SUR L'ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Demander au cadet d'entrer dans le lieu de l'entrevue.

2. Demander au cadet comment il perçoit ses progrès à son niveau de compétence.
3. Donner au cadet une rétroaction sur ses progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et les observations de l'officier.
4. Aider le cadet à élaborer un plan d'action qui tient compte des objectifs du cadet et des exigences de la qualification. Les plans d'action doivent être réalistes et réalisables et rédigés de façon positive.



Le plan d'action est un ensemble d'étapes négociées que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. L'officier ne doit pas dicter les étapes ou les objectifs, mais doit guider le cadet vers un plan d'action sur lequel il y a un accord mutuel qui satisfait à la fois les besoins du cadet et ceux du programme des cadets. Le plan d'action doit être réalisable par le cadet, doit lui donner les lignes directrices par rapport aux mesures à prendre pour réussir et doit être rédigé de façon positive.

5. Demander au cadet de signer à la section 2 du formulaire d'entrevue du cadet.
6. Signer à la section 2 du formulaire d'entrevue du cadet.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

Rencontrer le cadet tout au long de l'année d'instruction pour discuter de ses progrès par rapport à la réalisation de la qualification et pour réviser son plan d'action.

PRÉPARATION À L'ENTREVUE FINALE

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Réviser les lignes directrices de l'entrevue et le formulaire d'entrevue du cadet et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'entrevue.

Réviser le dossier de qualification rempli par le cadet et les instruments d'évaluation correspondants, ainsi que les sections 1 et 2 remplies pour tous les formulaires d'entrevue de progrès du cadet.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ENTREVUE

Demander au cadet de réviser les objectifs personnels qu'il s'est fixé au début de l'année d'instruction et tous les plans d'action, et de se présenter à l'entrevue prêt à discuter de sa réussite pour atteindre ces objectifs. Demander au cadet de réfléchir à ses objectifs personnels pour l'été et pour l'année d'instruction suivante.

CONDUITE DE L'ENTREVUE FINALE

OBJET

L'entrevue finale a pour but de discuter : du dossier de qualification rempli, des objectifs du cadet qui ont été établis pendant l'entrevue initiale et des nouveaux objectifs pour l'été et l'année d'instruction suivante.

RESSOURCES

- le formulaire d'entrevue du cadet,
- un stylo et un crayon, et
- un emplacement approprié pour une entrevue.

DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ENTREVUE

Aménager l'emplacement de l'entrevue de façon à ce que le cadet et l'intervieweur soient à l'aise.

INSTRUCTIONS SUR L'ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Poser au cadet les questions de la section 3 du formulaire d'entrevue du cadet.
2. Donner au cadet une copie de leur dossier de qualification rempli et discuter de leurs progrès d'apprentissage en rapport avec les objectifs du cours. Lorsqu'un cadet s'est vu accorder une dérogation, lui expliquer ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.
3. Poser au cadet les autres questions du formulaire.
4. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue finale.
5. Signer le formulaire d'entrevue finale.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

S'assurer que le Brevet d'aptitude de cadet, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) est remis aux cadets qui ont réussi la qualification. Ceci doit être fait de façon à mettre en évidence la réalisation du cadet, par exemple, lors de la revue annuelle ou d'un autre événement officiel.

S'assurer que le dossier de qualification rempli par chaque cadet est joint au Dossier personnel du cadet, DND 2399.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU CADET		
Nom :	Prénom :	
Niveau de qualification :	Section :	Grade :
SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT		
Réponses du cadet	Remarques de l'officier	
1. Comment percevez-vous vos progrès dans le niveau de qualification? Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?	Noter tous les écarts entre la perception qu'a le cadet de son rendement et le rendement observé :	
2. Indiquez certains domaines dans lesquels vous aimeriez vous améliorer pendant l'année d'instruction. Quels objectifs personnels aimeriez-vous établir pour le niveau de qualification?	Travailler avec le cadet pour élaborer un plan d'action en énumérant les étapes qui l'aideront à la fois à atteindre les exigences de l'instruction et ses objectifs personnels. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8.	
Signature du cadet :		
Signature de l'officier :		Date :

SECTION 3 – ENTREVUE FINALE

<p>1. Comment avez-vous aimé le niveau de qualification?</p> <p>2. Quels éléments avez-vous aimé ou non dans les activités d'instruction?</p> <p>Ce que vous avez aimé :</p> <p>Ce que vous n'avez pas aimé :</p> <p>3. Comment pouvez-vous appliquer dans le futur ce que vous avez appris lors de cette année d'instruction, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'escadron?</p> <p>4. Quels sont certains des nouveaux objectifs personnels que vous désirez établir pour votre instruction au CIEC (s'il y a lieu) ou lors de la prochaine année d'instruction?</p> <p>5. Quelles sont les occasions d'instruction qui vous intéressent pour la prochaine année d'instruction?</p>	<p>Commentaires supplémentaires</p>
<p>Signature du cadet :</p>	
<p>Signature de l'officier :</p>	<p>Date :</p>

LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Réviser les instructions sur le counselling et le formulaire de séance de counselling pour l'instruction et se familiariser avec la matière avant la conduite de la séance de counselling pour l'instruction.

CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

OBJET

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à conserver des résultats conformes aux normes de la qualification et à établir un plan d'action pour l'aider.

RESSOURCES

- un formulaire de séance de counselling pour l'instruction,
- des crayons et des stylos, et
- une salle de conférence ou une aire de rencontre appropriée.

DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING

Placer une table et des chaises pour le cadet et l'officier.

INSTRUCTIONS SUR LA SÉANCE DE COUNSELLING



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Demander au cadet d'entrer dans la salle de counselling.
2. Informer le cadet de la situation : le cadet n'obtient pas ou ne conserve pas des résultats conformes aux normes de la qualification.
3. Définir les éléments suivants :
 - a. la gravité de l'échec,
 - b. les domaines où des difficultés sont éprouvées,
 - c. les circonstances exceptionnelles qui nuisent à l'avancement dans l'instruction,
 - d. le comportement du cadet,

- e. l'effort et la motivation du cadet; et
 - f. si le soutien apporté à l'instruction a été suffisant ou non.
4. Créer, avec le cadet, un plan d'action qui prend en considération les raisons de l'échec et définit les mesures que le cadet doit prendre pour réussir.



Le plan d'action doit être réalisable par le cadet, aborder les raisons de l'échec et donner au cadet des conseils sur les mesures qu'il doit prendre pour réussir.

- 5. Mettre le cadet au courant des conséquences s'il n'y a pas d'amélioration.
- 6. Demander au cadet de signer le formulaire de séance de counselling pour l'instruction.
- 7. Signer le formulaire de séance de counselling pour l'instruction.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES AU COUNSELLING

L'objectif de mener une séance de counselling pour l'instruction est d'orienter un cadet vers la réussite dans le programme des cadets. À la suite de la séance de counselling pour l'instruction, l'officier de l'instruction doit rencontrer le commandant pour discuter des suites à donner à la séance et de toute autre étape requise.

Le commandant doit communiquer avec les parents pour ouvrir un dialogue et les inclure dans le plan d'action.

FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU CADET	
Nom :	Prénom :
Niveau de qualification :	Section :
Circonstances justifiant une convocation à une SCI :	
SECTION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE	
(Doit comprendre l'avancement dans l'instruction jusqu'à maintenant, l'effort et la motivation du cadet, l'aide pédagogique fournie, les circonstances exceptionnelles, etc.)	
Gravité de l'échec :	
Rendement aux OREN connexes :	
Difficultés précédentes et mesures prises :	
Rendement général :	
Circonstances exceptionnelles nuisant à l'avancement dans l'instruction :	
Comportement du cadet :	

SECTION 3 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D’ACTION)

Signature du cadet :

Signature de l’officier de l’instruction :

Date :

SECTION 4 – RÉVISION DU COMMANDANT

Consigner toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.

Signature du commandant :

Date :

CHAPITRE 4

OBJECTIFS DE RENDEMENT ET DESCRIPTION DES LEÇONS

SECTION 1

OBJECTIFS DE RENDEMENT ET PLAN D'INSTRUCTION

OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des OREN particuliers correspondants à la qualification du niveau de qualification trois.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

2. Les OREN sont une description des capacités du cadet après que l'instruction est terminée. Ils incluent une description de ce que le cadet doit faire en fonction du rendement, les conditions selon lesquelles le rendement doit être effectué et les normes auxquelles doit se conformer le rendement. On définit respectivement ces trois éléments par :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions, et
- c. la norme.

3. Ce chapitre décrit également le plan d'instruction conçu afin d'aider les cadets à atteindre les OREN nécessaires à l'aide d'OCOM et de descriptions de leçon (DL) qui sont les références principales à l'élaboration de l'A-CR-CCP-803/PF-002.

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE

4. Les OCOM sont une description des capacités du cadet une fois que chaque unité d'apprentissage est terminée et constituent une étape majeure à la réussite de l'OREN. Les OCOM peuvent correspondre aux composantes principales énoncées à la première étape de déconstruction des OREN ou ils peuvent provenir de regroupement de plusieurs composantes reliées. Ils sont formés de trois parties essentielles :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions, et
- c. la norme.

DESCRIPTIONS DE LEÇON

5. Les DL décrivent une stratégie d'instruction à appliquer à chaque OCOM et comprennent :

- a. le soutien des points d'enseignements;
- b. les documents de référence;
- c. les activités d'apprentissage (méthodes, aides et environnement);
- d. les horaires approximatifs;
- e. les directives d'évaluation; et
- f. toute remarque qui clarifierait l'intention du concept.

ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE

6. L'évaluation formative, ou l'évaluation pour l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Ces évaluations peuvent également donner aux cadets l'occasion de pratiquer les COREN. Cela aide à évaluer les besoins des cadets, comme la mesure correctrice ou l'enseignement correctif, à planifier les prochaines étapes d'instruction et à donner aux cadets des rétroactions qui peuvent les aider à s'améliorer. L'évaluation formative renforce aussi l'apprentissage de façon à ce que le cadet le retienne plus longtemps. Les détails pour l'évaluation du niveau de qualification trois sont présentés dans les descriptions de leçons pertinentes qui se trouvent dans ce chapitre.

SECTION 2**OREN 301 – RECONNAÎTRE L’OBJECTIF DES GROUPES DE SERVICE AU CANADA**

1. **Rendement.** Reconnaître l’objectif des groupes de service au Canada.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître l’objectif des groupes de service au Canada, qui est de :
 - a. développer le sentiment d’appartenance pour chaque membre;
 - b. aider les autres membres de la communauté; et
 - c. représenter les intérêts particuliers du groupe.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l’OREN 301 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur le civisme, y compris :
 - a. l’OCOM C301.01 (Discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada),
 - b. l’OCOM C301.02 (Discuter des événements actuels),
 - c. l’OCOM C301.03 (Visiter un groupe de service communautaire local), et
 - d. l’OCOM C301.04 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d’un groupe de service communautaire local).

OCOM M301.01 – DISCUTER DES GROUPES DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement.** Discuter des groupes de service communautaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des groupes de service communautaire, y compris :
 - a. les types, et
 - b. les objectifs.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des groupes de service communautaire en : <ol style="list-style-type: none"> a. effectuant un remue-méninges sur les types de groupes de service communautaire; b. effectuant un remue-méninges sur le rôle de ces groupes; et c. créant une définition d'un groupe de service communautaire. 	Discussion de groupe	10 min	
PE2	Discuter des rôles des groupes de service communautaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. offrir un service communautaire; b. former de bons citoyens; et c. développer un sentiment d'appartenance et d'acceptation. 	Exposé interactif	5 min	
PE3	Décrire les types de groupes de service communautaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la mise en évidence, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'âge, (2) le financement, (3) l'intérêt, (4) la religion, 	Exposé interactif	10 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(5) le service, et (6) le besoin particulier; et b. la sphère d'influence, y compris : (1) locale, y compris : (a) l'école, (b) l'escadron, et (c) la communauté; (2) régionale, (3) nationale, et (4) internationale.			

5. **Durée**

- | | |
|---------------------------|--------|
| a. Introduction : | 5 min |
| b. Discussion de groupe : | 10 min |
| c. Exposé interactif : | 15 min |
| d. Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs expériences sur les groupes de service communautaire. Cela aide à établir de bons rapports en permettant à l'instructeur d'évaluer les réponses des cadets d'une façon non menaçante tout en aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide également les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer comme membre d'une équipe.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 et 3 afin de donner un aperçu des groupes de service communautaire.

7. **Documents de référence.** S.O.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C301.01 – DISCUTER DES TROIS POUVOIRS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

1. **Rendement.** Discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) document portant sur les trois pouvoirs du gouvernement du Canada,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada, y compris :
 - a. le pouvoir judiciaire,
 - b. le pouvoir exécutif, et
 - c. le pouvoir législatif.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du pouvoir judiciaire du gouvernement du Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le rôle, b. les responsabilités, et c. les composantes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les tribunaux, et (2) les juges. 	Exposé interactif	10 min	C3-042 (p. 32, 33, 35)
PE2	Discuter du pouvoir exécutif du gouvernement du Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le rôle, b. les responsabilités, et c. les composantes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la reine (le roi), (2) le gouverneur général, (3) le premier ministre, et (4) le cabinet. 	Exposé interactif	10 min	C3-042 (p. 5 et 6, 34, 35, 38 à 41)
PE3	Discuter du pouvoir législatif du gouvernement du Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le rôle, 	Exposé interactif	10 min	C3-042 (p. 34 à 37)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. les responsabilités, et c. les composantes, y compris : (1) le Sénat, et (2) la Chambre des communes.			
PE4	Les cadets doivent participer à l'activité <i>Le jeu de puissance politique</i> .	Activité en classe	20 min	C3-250

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	30 min
c.	Activité en classe :	20 min
d.	Total :	60 min

6. Justification

- a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 pour présenter les trois pouvoirs du gouvernement du Canada.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de promouvoir les trois pouvoirs du gouvernement du Canada et de confirmer que les cadets ont saisi la matière.

7. Documents de référence

- a. C3-042 Forsey, E. (2005). *Les Canadiens et leur système de gouvernement*. Extrait le 20 novembre 2006 du site http://www.parl.gc.ca/information/library/idb/forsey/PDFs/Les_Canadiens_et_leur_systeme-6ed.pdf.
- b. C3-250 Patrimoine canadien. (2008). *Activité 7 Le jeu de puissance politique*. Extrait le 14 février 2008 du site http://www.pch.gc.ca/special/gouv-gov/section2/activ7_f.pdf.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document portant sur les trois pouvoirs du gouvernement du Canada, et
- c. l'activité *Le jeu de puissance politique*, y compris :
 - (1) les directives,
 - (2) une feuille de travail, et
 - (3) le corrigé.

9. Matériel d'apprentissage

- a. le document portant sur les trois pouvoirs du gouvernement du Canada, et
- b. une feuille de travail pour l'activité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** La feuille de travail pour l'activité peut être utilisée telle quelle ou faire partie d'une activité plus approfondie conformément au document de référence C3-250.

OCOM C301.02 – DISCUTER DES ÉVÉNEMENTS ACTUELS

1. **Rendement.** Discuter des événements actuels.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des articles de nouvelle,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des événements actuels en tant que membre d'un groupe, y compris :
 - a. analyser les détails dans les articles de nouvelle, y compris :
 - (1) le type de chaque événement,
 - (2) la portée de chaque événement, et
 - (3) les conséquences possibles résultant de chaque événement; et
 - b. réfléchir sur la pertinence de chaque événement.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander au cadet, en tant que membre d'un groupe, d'analyser les détails de deux articles de nouvelle, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le type de chaque événement, b. la portée de chaque événement, et c. les conséquences possibles résultant de chaque événement. 	Discussion de groupe	10 min	
PE2	Demander au cadet de réfléchir sur la pertinence (personnelle) de chaque événement analysé et de discuter des idées proposées.	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Discussion de groupe : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments à propos des événements actuels. Cela aide à établir de bons rapports en permettant à

l'instructeur d'évaluer les réponses des cadets d'une façon non menaçante tout en aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide également les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer comme membre d'une équipe.

7. **Documents de référence.** S.O.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des articles de nouvelle.

9. **Matériel d'apprentissage.** Articles de nouvelle.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Au PE 1, les cadets doivent être divisés en groupes de trois à six personnes.
- b. Au PE 2, les cadets doivent être un seul groupe.
- c. Deux articles de nouvelle actuels doivent être choisis et chaque groupe doit analyser les mêmes articles.
- d. Les articles de nouvelle choisis doivent être courts et représentés un niveau de pertinence variable pour les cadets.
- e. Les sujets traités dans les articles de nouvelle ne doivent pas se pencher sur une association politique partisane, promouvoir ou appuyer toute confession religieuse ou tout système de croyances particulier ou prêter à la controverse, car ceux-ci pourraient interrompre la leçon.
- f. Il faut rappeler aux cadets, qui font une demande de bourses, que les événements actuels sont une composante de leurs entrevues avec le comité de sélection des bourses.

OCOM C301.03 – VISITER UN GROUPE DE SERVICE COMMUNAUTAIRE LOCAL

1. **Rendement.** Visiter un groupe de service communautaire local.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron doit déterminer les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter un groupe de service communautaire local afin de prendre conscience du rôle de ces groupes dans leur communauté.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité d'un groupe de service communautaire de :
 - a. décrire le groupe de service communautaire dont il fait partie, y compris :
 - (1) l'histoire,
 - (2) les critères d'adhésion,
 - (3) comment les citoyens peuvent y participer,
 - (4) l'organisation,
 - (5) le rôle au sein de la communauté,
 - (6) les exemples d'activités entreprises, et
 - (7) les activités à venir; et
 - b. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Visites éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** La visite éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances du cadet sur la matière enseignée précédemment à l'OCOM M301.01 (Discuter des groupes de service communautaire) par l'entremise de sa participation à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Voici des exemples de visites possibles :
- (1) la Société Alzheimer du Canada,
 - (2) la Société d'arthrite du Canada,
 - (3) les Grands frères et les Grandes sœurs,
 - (4) la Société canadienne du cancer,
 - (5) la Société canadienne de la Croix-rouge,
 - (6) des comités d'hôpitaux,
 - (7) le Lions Clubs International,
 - (8) des groupes environnementaux locaux,
 - (9) les banques d'alimentation locales,
 - (10) des groupes religieux,
 - (11) la Fondation canadienne Rêves d'Enfants,
 - (12) le Kinsmen Club,
 - (13) le Kiwanis Club,
 - (14) le Rotary Club,
 - (15) la Légion royale canadienne, et
 - (16) Centraide Canada.
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C301.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UN GROUPE DE SERVICE COMMUNAUTAIRE LOCAL

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'un groupe de service communautaire local.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'un groupe de service communautaire local.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité d'un groupe de service communautaire de :
 - a. décrire le groupe de service communautaire dont il fait partie, y compris :
 - (1) l'histoire,
 - (2) les critères d'adhésion,
 - (3) comment les citoyens peuvent y participer,
 - (4) l'organisation,
 - (5) le rôle au sein de la communauté,
 - (6) les exemples d'activités entreprises, et
 - (7) les activités à venir;
 - b. décrire leurs fonctions au sein du groupe; et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 3**OREN 302 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE**

1. **Rendement.** Effectuer un service communautaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité de service communautaire qui :
 - a. donne un avantage direct à la communauté (p. ex., appuyer une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, nettoyer la communauté, faire un projet d'entretien des sentiers); et
 - b. favorise le civisme.
4. **Remarques**
 - a. Le service communautaire peut se dérouler sur neuf périodes pendant une journée d'instruction avec support ou sur trois séances de trois périodes chacune.
 - b. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou être reconnue pour appuyer ou promouvoir un seul système de pensée ou une confession religieuse.
 - c. L'escadron devrait consulter leur répondant pour la sélection des activités de service communautaire.
 - d. Le service communautaire choisi ne doit pas être directement bénéfique pour l'escadron ou pour le répondant de l'escadron.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 302 est conçue pour fournir aux cadets les occasions d'effectuer un service communautaire grâce à un éventail d'activités.
 - b. Aucune nouvelle instruction complémentaire ne sera ajoutée au Programme de niveau trois.
 - c. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du Programme de niveau trois, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C102.01 (Participer à une cérémonie militaire, A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'aviation royale du Canada – Norme de qualification et plan du niveau un*, chapitre 4, section 2), et
 - (2) l'OCOM C102.02 (Effectuer un service communautaire, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 2).
 - d. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

- e. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 302 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Un maximum de trois périodes peut être utilisé pour l'OCOM C102.01 (Participer à une cérémonie militaire, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 2). Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M302.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement.** Effectuer un service communautaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité de service communautaire qui :
 - a. donne un avantage direct à la communauté (p. ex., appuyer une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, nettoyer la communauté, faire un projet d'entretien des sentiers); et
 - b. favorise le civisme.
4. **Points d'enseignement.** Cette activité de service communautaire doit être structurée comme suit :
 - a. Les cadets doivent assister à une séance d'information donnée par l'organisateur de l'activité avant de commencer l'activité. La séance doit être donnée par un représentant du groupe communautaire bénéficiant de l'aide. La séance d'information doit comprendre l'explication :
 - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité;
 - (2) des ressources qui peuvent être nécessaires pour mener à bien l'activité;
 - (3) de l'organisation de l'activité; et
 - (4) de toutes les lignes directrices relatives à la sécurité qui doivent être suivies lors de l'activité.
 - b. Le cadet doit participer à l'activité et, dans la mesure du possible, exercer les tâches d'un chef d'équipe.
 - c. À la fin de l'activité, une rétroaction doit être donnée aux cadets, préférablement par un représentant du groupe communautaire bénéficiant de l'aide. On doit demander aux cadets :
 - (1) comment ils se sentaient par rapport à l'activité;
 - (2) ce qu'ils croient avoir accompli;
 - (3) quels avantages leur participation a apporté à la communauté; et
 - (4) de quelles façons chaque cadet peut être un citoyen plus actif en s'appuyant sur cette expérience.
 - d. Lorsque les cadets doivent agir en tant que chef d'équipe, ils doivent recevoir une rétroaction au sujet de leur rendement, qui fera partie de l'OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, [section 4](#)).

5. **Durée**

- | | | |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Apprentissage expérientiel : | 80 min |
| c. | Total partiel : | 90 min |
| d. | Total (trois séances) : | 270 min |

6. **Justification.** Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de participer activement à leur communauté et de faire l'expérience de résultats positifs tirés de cette participation. Lorsque cela est nécessaire, les cadets de niveau trois doivent exercer les fonctions d'un chef d'équipe pour profiter d'une occasion de leadership, tout en exécutant un service communautaire. Les cadets peuvent ensuite transmettre leurs expériences à un niveau personnel et, grâce à la réflexion sur l'expérience, comprendre comment leurs efforts individuels peuvent faire profiter la communauté lors de projets futurs.

7. **Documents de référence**

- a. A0-010 Directeur - Cadets 2. (2006). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-014 La Légion royale canadienne. (2002). *La Légion royale canadienne, Répondre aux besoins des communautés canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006, du site http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp.
- c. C0-015 Kiwanis International. (2008). *Découvrir Kiwanis*. Extrait le 12 mars 2008 du site <http://www.kiwanis.org/whatwedo/factsaboutkiwanis/tabid/532/default.aspx>.
- d. C0-016 Lions Club International. (2006). *Histoire du Lions Clubs International*. Extrait le 25 mai 2006, du site http://www.lionsclubs.org/FR/content/lions_history.shtml.
- e. C0-017 Rotary International. (2005). *À propos du Rotary*. Extrait le 25 mai 2006, du site <http://www.rotary.org/fr/AboutUs/Pages/rifdefault.aspx>.
- f. C0-044 UNESCO. (2006). *Commission canadienne pour l'UNESCO*. Extrait le 16 août 2006, du site <http://www.unesco.ca>.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** Le matériel et l'équipement approprié pour l'activité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Voici un exemple de liste de groupes axés sur la communauté ou de groupes d'orientation communautaire :
 - (1) le Sentier transcanadien,
 - (2) des groupes environnementaux locaux,
 - (3) la Fondation canadienne Rêves d'Enfants,
 - (4) des comités d'hôpitaux,
 - (5) la Société Alzheimer du Canada,

- (6) la Société canadienne du cancer,
 - (7) la Société d'arthrite du Canada,
 - (8) les Grands frères et les Grandes sœurs,
 - (9) la Légion royale canadienne,
 - (10) le Rotary Club,
 - (11) le Kinsmen Club,
 - (12) le Kiwanis Club,
 - (13) le Lions Clubs International,
 - (14) les banques d'alimentation locales,
 - (15) la Société canadienne de la Croix-rouge,
 - (16) Centraide Canada, et
 - (17) l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- b. L'instructeur devrait obtenir de plus amples informations de la part du groupe choisi, afin de l'aider à développer la séance d'information initiale et d'obtenir l'information additionnelle s'il y a lieu, pour des activités spécifiques.
 - c. Cette activité peut se dérouler en une journée (neuf périodes) ou en trois séances de trois périodes chacune, selon les besoins locaux.
 - d. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou être reconnue pour appuyer ou promouvoir un seul système de pensée ou une confession religieuse.
 - e. Le service communautaire choisi ne doit pas être directement bénéfique pour l'escadron ou pour le répondant de l'escadron.
 - f. Pendant l'élaboration du plan d'instruction de l'escadron, le personnel d'instruction doit réviser les périodes d'instruction semblables de tous les niveaux du programme d'instruction; on encourage le personnel à réunir, dans la mesure du possible, les ressources entre les niveaux de qualification.
 - g. Bien qu'il ne soit pas requis qu'un cadet de niveau trois participe à cet OCOM en tant que chef d'équipe, cette activité donne une occasion d'évaluer l'OCOM 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, [section 4](#)).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 4
OREN 303 – EXERCER LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Exercer le rôle d'un chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme.** Le cadet doit exercer le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - a. définir le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - (1) reconnaître leur position au sein de l'équipe de leadership;
 - (2) décrire les principales qualités de leadership d'un cadet;
 - (3) décrire les principales compétences en leadership; et
 - (4) énumérer les responsabilités d'un chef d'équipe;
 - b. établir des objectifs en leadership pour l'année d'instruction;
 - c. diriger l'équipe qui lui est assignée, y compris :
 - (1) donner un exemple positif;
 - (2) favoriser le travail d'équipe en contribuant à la dynamique positive de l'équipe;
 - (3) communiquer clairement la ou les tâches à accomplir;
 - (4) superviser les cadets;
 - (5) résoudre les problèmes, au besoin;
 - (6) donner une rétroaction à l'équipe; et
 - (7) donner des comptes rendus à ses supérieurs; et
 - d. participer à une relation de mentorat.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 303 est conçue pour améliorer la capacité du cadet à exercer le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - (1) l'OCOM C303.01 (Diriger une activité de promotion du travail d'équipe), et
 - (2) l'OCOM C303.02 (Donner une présentation au sujet d'un chef).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
- (1) l'OCOM C103.03 (Participer à des activités de promotion du travail d'équipe, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (2) l'OCOM C203.01 (Consigner des entrées dans un journal réflexif, A-CR-CCP-802/PG-002, *Cadets de l'aviation royale du Canada – Norme de qualification et plan du niveau deux*, chapitre 4, section 3),
 - (3) l'OCOM C203.02 (Utiliser la résolution de problème, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (4) l'OCOM C203.04 (Participer à une présentation donnée par un chef, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (5) l'OCOM C203.05 (Participer à des activités de renforcement de la confiance, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 3), et
 - (6) l'OCOM C203.06 (Participer à des activités de résolution de problème, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 3).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 303 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M303.01 – DÉFINIR LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Définir le rôle d'un chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit définir le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - a. reconnaître sa position au sein du modèle de l'équipe de leadership;
 - b. décrire les principales qualités de leadership d'un cadet; et
 - c. reconnaître les principales compétences en leadership, y compris :
 - (1) la gestion intrapersonnelle,
 - (2) la gestion interpersonnelle,
 - (3) le travail d'équipe,
 - (4) la communication efficace,
 - (5) le leadership mis en pratique, et
 - (6) le mentorat.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le modèle de l'équipe de leadership et la position du cadet de troisième année au sein de l'équipe de leadership.	Exposé interactif	10 min	
PE2	Décrire les principales compétences en leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la gestion intrapersonnelle, b. la gestion interpersonnelle, c. le travail d'équipe, d. la communication efficace, e. le leadership mis en pratique, et f. le mentorat. 	Exposé interactif	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Expliquer les éléments de la gestion intrapersonnelle, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier les besoins personnels et satisfaire à ces besoins; b. pratiquer la maîtrise de soi; c. pratiquer l'autogestion; d. poursuivre l'autoperfectionnement; et e. établir l'identité positive. 	Exposé interactif	5 min	C0-270
PE4	<p>Expliquer les éléments de la gestion interpersonnelle, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. interagir positivement dans la communauté de cadets; b. interagir positivement avec les autres; et c. s'occuper des conflits interpersonnels d'une manière respectueuse. 	Exposé interactif	5 min	C0-271
PE5	<p>Expliquer les éléments du travail d'équipe, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. participer aux étapes de la formation d'une équipe; b. présenter la dynamique positive de l'équipe; et c. participer à des activités de promotion du travail d'équipe. 	Exposé interactif	5 min	C0-114 (p. 12) C0-268 (p. 3 et 4)
PE6	<p>Expliquer les éléments de la communication efficace, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. recevoir une information; b. interpréter une information; et c. répondre à une information. 	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 42 à 44)
PE7	<p>Expliquer les éléments du leadership mis en pratique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. servir d'exemple aux autres; b. participer aux tâches en leadership; c. diriger la tâche en leadership tout en supervisant l'équipe; d. diriger les activités de promotion du travail d'équipe; e. donner une rétroaction à l'équipe; et f. présenter un compte rendu au chef d'équipe après la tâche. 	Exposé interactif	5 min	C0-240 (p. 19) C0-245 (p. 70 et 71) C0-256 (p. 54 et 55)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE8	Expliquer les éléments du mentorat, y compris : a. le rôle d'un cadet encadré; et b. le rôle d'un mentor.	Exposé interactif	5 min	C0-258 (page 2)
PE9	Identifier les occasions d'être chef d'équipe du niveau de qualification trois, y compris : a. exercer le rôle d'un mentor; et b. effectuer une tâche de leadership.	Exposé interactif	5 min	

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au modèle de l'équipe de leadership, aux principales compétences en leadership et aux occasions de leadership pour les cadets du niveau de qualification trois.

7. Documents de référence

- a. C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, California, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- c. C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachusetts. Project Adventure, Inc.
- d. C0-245 (ISBN 1-58062-513-4) Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts. Adams Media.
- e. C0-256 (ISBN 0-7894-4863-7) Heller, R. (1999). *Achieving Excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- f. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts. F+W Publications Company.
- g. C0-268 (ISBN 978-1-57542-265-7) MacGregor, M. S. (2008). *Teambuilding With Teens: Activities for Leadership, Decision Making and Group Success*. Minneapolis, Minnesota. Free Spirit Publishing.
- h. C0-270 Maslow, A.H. (1943). *A Theory of Human Motivation*. Psychological Review, vol. 50, n° 4, p. 370 à 396.
- i. C0-271 Farthing, D. (2001). *Peacebuilders 1: Conflict Resolution Youth Reference Guide*. Ottawa, Ontario, YouCAN.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. le document sur le modèle de l'équipe de leadership, et
- b. le document sur ce dont on s'attend d'un cadet du niveau de qualification trois.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.02 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT

1. **Rendement.** Participer à une relation de mentorat.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une relation de mentorat.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer la relation de mentorat, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. reconnaître l'objectif d'une relation de mentorat; b. identifier les avantages de participer à une relation de mentorat; c. contribuer à un jumelage de mentorat; d. être ouvert aux nouvelles choses; e. être réceptif aux suggestions et à la critique de nature positive; f. donner une rétroaction au mentor; g. apprendre de l'exemple donné par le mentor; h. participer à des activités de mentorat; et i. apprécier la relation de mentorat. 	Exposé interactif	15 min	C0-258 (p. 15 à 21, p. 37 à 48, p. 70 à 73)
PE2	<p>Animer une discussion de groupe au sujet du mentorat, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la réflexion personnelle, b. l'auto-évaluation ou l'entrée de données dans un journal selon le besoin, et c. les séances de mentorat. 	Discussion de groupe	10 min	C0-258 (p. 37 à 48) C2-109 (page 36)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Discussion de groupe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets à la relation de mentorat, de susciter leur intérêt et de leur présenter la matière de base.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la relation de mentorat.

7. **Documents de référence**

- a. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- b. C2-109 (ISBN 0-7872-6561-6) Sugarman, D., Doherty, K., Garvey, D., & Gass, M. (2000). *Reflective Learning: Theory and Practice*. Dubuque, Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** À la fin de cette leçon, tous les cadets de niveau trois doivent choisir au moins un cadet de niveau un en vue de l'encadrer. De plus, on doit demander à tous les cadets de niveau trois de dire avec lequel des cadets de niveau cinq ils aimeraient être jumelés.

OCOM M303.03 – S'EXERCER À FAIRE UNE AUTO-ÉVALUATION

1. **Rendement.** S'exercer à faire une auto-évaluation.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les rubriques d'auto-évaluation,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit s'exercer à faire une auto-évaluation, y compris :
 - a. réfléchir sur les habiletés;
 - b. établir des objectifs;
 - c. chercher à obtenir une rétroaction au besoin; et
 - d. demander de l'aide au besoin.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir la réflexion et l'auto-évaluation.	Exposé interactif	5 min	C0-237 C0-242 (p. 9 à 11)
PE2	Demander aux cadets de diriger des activités d'auto-évaluation pour : <ol style="list-style-type: none"> a. leurs principales qualités de leadership, et b. la façon dont ils contribuent à la dynamique positive de l'équipe. 	Activité en classe	10 min	
PE3	Animer une discussion de groupe au sujet de la façon et du moment de chercher à obtenir une rétroaction et de demander de l'aide.	Discussion de groupe	10 min	C0-258 (p. 97 et 98)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 5 min |
| c. Activité en classe | 10 min |
| d. Discussion de groupe : | 10 min |
| e. Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de définir la réflexion et l'auto-évaluation.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit, de susciter l'intérêt des cadets et d'effectuer des auto-évaluations.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les avantages de chercher à obtenir une rétroaction et de demander de l'aide.

7. **Documents de référence**

- a. C0-237 (ISBN 0-19-541816-6) Barber, K. (éd.). (2004). *Canadian Oxford Dictionary* (2^e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.
- b. C0-242 (ISBN 978-0-9682160-2-1) Gregory, K., Cameron, C. & Davies, A. (2000). *Knowing What Counts: Self-Assessment and Goal Setting*. Courtenay, Colombie-Britannique, Building Connections Publishing Inc.
- c. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. la rubrique d'auto-évaluation des principales qualités de leadership, et
- b. la rubrique d'auto-évaluation de la dynamique positive de l'équipe.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.04 – COMMUNIQUER À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Communiquer à titre de chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit communiquer à titre de chef d'équipe, y compris :
 - a. reconnaître la communication verbale et non verbale;
 - b. mettre en pratique la méthode de communication, y compris :
 - (1) recevoir;
 - (2) interpréter; et
 - (3) répondre; et
 - c. identifier les obstacles d'une communication efficace.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la communication verbale et non verbale.	Exposé interactif	5 min	C0-022 (p. 97 à 101, p. 103 à 118) C0-254 (page 9)
PE2	Expliquer l'audition et l'écoute et leur incidence sur la communication, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition de l'audition, b. la définition de l'écoute, c. l'écoute active, d. les mauvaises habitudes d'écoute, et e. l'incidence de l'écoute et de l'audition sur la communication. 	Exposé interactif	15 min	C0-022 (p. 129 à 135) C0-144 (p. 12 à 14, p. 17) C0-237 (p. 698 et 896) C0-262 (p. 237 et 239)
PE3	Décrire la méthode de communication, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. recevoir une information; 	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 42 à 45)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. interpréter une information; et c. répondre à une information.			
PE4	Identifier les obstacles d'une communication efficace, y compris : a. les facteurs intrapersonnels, y compris : (1) de stress, (2) les émotions, (3) la mauvaise interprétation, (4) les mauvaises habitudes d'écoute, (5) l'étroitesse d'esprit, et (6) les préjugés; b. les facteurs de distraction, y compris : (1) visuelle, et (2) auditive; et c. l'élocution, y compris : (1) le langage, (2) les messages variés, et (3) la surdose d'information.	Exposé interactif	10 min	C0-022 (p. 77 à 80, 129 et 130)
PE5	Diriger une activité qui démontre la méthode de communication et les obstacles de la communication efficace.	Activité en classe	15 min	C0-022 (p. 77 à 80, 129 et 130) C0-115 (p. 42 à 45)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	35 min
c.	Activité en classe	15 min
d.	Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 afin d'initier les cadets à la façon de communiquer en tant que chef d'équipe.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets à la méthode et aux obstacles de la communication.

7. Documents de référence

- C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, Kris (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.

- c. C0-144 Colver, E., & Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer Helping*. Ottawa, Ontario, YouCAN.
- d. C0-237 (ISBN 0-19-541816-6) Barber, K. (éd.). (2004). *Canadian Oxford Dictionary* (2^e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.
- e. C0-262 MacDonald, K. (2002). *Interpersonal Conflict Resolution Skills for Youth. Module 1: Fundamentals of Conflict Resolution*. New Westminster, Colombie-Britannique, Centre for Conflict Resolution.
- f. C0-268 (ISBN 1-57542-265-4) MacGregor, M. (2008). *Teambuilding With Teens: Activities for Leadership, Decision Making and Group Success*. Minneapolis, Minnesota, Free Spirit Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un chronomètre.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des casse-têtes sur la communication,
- b. des ciseaux,
- c. des sacs en plastique refermables, et
- d. des enveloppes.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.05 – SUPERVISER LES CADETS

1. **Rendement.** Superviser les cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit superviser des cadets tout en dirigeant l'équipe assignée.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les objectifs de la supervision, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. assurer une protection; b. offrir un appui; et c. fournir une assurance de la qualité. 	Exposé interactif	10 min	C0-272 (p. 4)
PE2	Expliquer la façon de superviser, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. assurer la sécurité; b. assurer le bien-être des cadets; c. encourager les cadets; d. modifier les responsabilités au besoin; e. maintenir le contrôle sur les cadets; f. corriger les erreurs au besoin; g. signaler la mauvaise conduite au besoin; et h. s'assurer au besoin que les cadets assument les responsabilités qui leur sont assignées. 	Exposé interactif	10 min	A0-107 C0-249 (p. 36 et 37) C0-273 (p. 44, p. 88 à 90) C0-274 (p. 19, p. 32)
PE3	Animer une discussion de groupe sur la supervision.	Discussion de groupe	15 min	
PE4	Discuter des exigences de supervision à l'escadron.	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Discussion de groupe :	30 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les cadets à la supervision.
- Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la supervision.

7. **Documents de référence**

- A0-107 Directeur - Cadets. (2007). OAIC 14-31, *Programme de sécurité générale - Directeur - cadets et rangers junior canadiens*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-249 (ISBN 0-7894-2890-3) Heller, R. (1998). *How to Delegate*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-272 Coleridge Education, College of St. Mark and St. John. (2002). *A Consultation of Supervision Provision and Training Requirements Across Connexions Partnerships in England*. Extrait le 17 mars 2008 du site <http://www.connexions.gov.uk/partnerships/publications/uploads/cp/Supervisory%20Skills%20Exec%20Sum.pdf>.
- C0-273 (ISBN 978-1-56414-363-1) Ladew, D. P. (1998). *How to Supervise People: Techniques for Getting Results Through Others*. Franklin Lakes, New Jersey, Career Press.
- C0-274 (ISBN 1-4134-1294-7) Sargent, G. (2003). *The Little Black Book of Supervision*. États-Unis, Xlibris Corporation.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.06 – RÉSOUDRE LES PROBLÈMES

1. **Rendement.** Résoudre les problèmes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire les méthodes de résolution de problèmes;
 - b. choisir une méthode de résolution de problèmes; et
 - c. résoudre un problème en utilisant la méthode choisie.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les étapes de l'analyse logique conformément au contenu de l'OCOM M203.06 (Utiliser la résolution de problème, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 3), y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. confirmer la tâche; b. identifier le problème; c. définir le facteur critique; d. concevoir des solutions de rechange; e. comparer les solutions de rechange; f. trouver la meilleure solution possible; g. mettre la solution en œuvre; et h. évaluer le plan et la mise en œuvre. 	Exposé interactif	5 min	C0-135 (p. 221 à 223)
PE2	Expliquer les étapes de la méthode de résolution de problèmes suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier le problème; b. trouver toutes les solutions possibles; c. identifier les conséquences pouvant résulter de ces solutions; d. choisir la solution la plus appropriée; et e. évaluer la décision. 	Exposé interactif	10 min	C0-115 (page 96)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer les étapes de la méthode de résolution de problèmes suivantes : a. la durée, b. l'exposition, c. l'aide, d. la créativité, et e. la résolution.	Exposé interactif	10 min	C0-134 (page 101)
PE4	Diriger une activité où les cadets doivent choisir une méthode de résolution de problèmes et la mettre en pratique dans une mise en situation.	Activité en classe	25 min	C0-115 (p. 45, p. 46)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Activité en classe :	25 min
d.	Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de réviser l'analyse logique et d'initier les cadets aux autres méthodes de résolution de problèmes.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets à la résolution de problèmes.

7. Documents de référence

- C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- C0-134 (ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). *The 21 Indispensable Qualities of a Leader: Becoming the Person Others Will Want to Follow*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Publishers.
- C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M., & Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. New York, New York, Hungry Minds, Inc.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- des mises en situation de résolution de problèmes.

9. Matériel d'apprentissage

- des mises en situation de résolution de problèmes, et
- des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).
11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.07 – DIRIGER LES CADETS TOUT AU LONG D'UNE TÂCHE EN LEADERSHIP

1. **Rendement.** Diriger les cadets tout au long d'une tâche en leadership.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un exemple de tâche de leadership,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. planifier une tâche en leadership; et
 - b. diriger une équipe de cadets tout au long d'une tâche de leadership, y compris :
 - (1) se préparer pour la tâche;
 - (2) présenter la tâche;
 - (3) diriger la tâche tout en supervisant l'équipe;
 - (4) donner une rétroaction à l'équipe; et
 - (5) présenter un compte rendu au chef d'équipe après la tâche.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la méthode de préparation d'une tâche en leadership et en faire la démonstration, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. veiller à ce que l'objectif soit compris; b. s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles; c. respecter le temps; et d. faire un plan. 	Démonstration	10 min	C0-114 (p. 16) C0-243 C0-248 (p. 20 et 21) C0-253 (p. 24) C0-255 (p. 86 à 89)
PE2	Discuter de la méthode de présentation d'une tâche en leadership et en faire la démonstration, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. énoncer la tâche à faire; b. énoncer l'objectif de la tâche; c. identifier les ressources nécessaires pour la tâche; 	Démonstration	10 min	C0-114 (p. 36 et 99) C0-245 (p. 70 et 71) C0-247 (p. 133 à 136)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. communiquer le plan général; e. assigner les tâches aux membres de l'équipe, selon le cas; et f. veiller à ce que les membres de l'équipe comprennent la tâche.			C0-254 (p. 34 et 35)
PE3	Discuter de la méthode pour diriger une tâche en leadership et en faire la démonstration, y compris : a. superviser les autres cadets; b. maintenir le contrôle sur l'équipe; c. veiller à ce que la tâche progresse en fonction du temps accordé; et d. modifier le plan selon les besoins.	Démonstration	10 min	C0-256 (p. 54 et 55)
PE4	Discuter de la méthode pour donner une rétroaction à l'équipe suivant la tâche en leadership et en faire la démonstration, y compris : a. réviser l'objectif; b. donner une rétroaction; et c. motiver de nouveau l'équipe.	Démonstration	10 min	C0-240 (p. 19)
PE5	Expliquer le compte rendu suivant la tâche.	Exposé interactif	5 min	C0-243
PE6	Discuter de la façon de se préparer pour une tâche en leadership.	Activité en classe	5 min	C0-255 (p. 267 et 269)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Démonstration :	35 min
c.	Exposé interactif :	10 min
d.	Activité en classe :	5 min
e.	Total :	60 min

6. Justification

- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 1 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le format d'une tâche en leadership dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 5 afin de donner des directives sur la façon d'effectuer un compte rendu après une tâche.

- c. Une activité en classe a été choisie pour le PE 6, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence

- a. C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachusetts, Project Adventure, Inc.
- c. C0-243 Clark, D. (2007). *After Action Reviews*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>.
- d. C0-243 Clark, D. (2007). *Leadership & Direction*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>.
- e. C0-245 (ISBN 1-58062-513-4) Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- f. C0-247 (ISBN 0-14-024272-4) Rosen, R. H., & Brown, P. B. (1997). *Leading People*. New York, New York, Penguin Books.
- g. C0-248 (ISBN 0-7894-4862-9) Heller, R. (1999). *Learning to Lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- h. C0-253 (ISBN 0-7894-8006-9) Bruce, A., & Langdon, K. (2001). *Do It Now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
- i. C0-254 (ISBN 0-7894-3244-7) Heller, R. (1998). *Communicate Clearly*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- j. C0-255 (ISBN 0-7645-5408-5) Brounstein, M. (2002). *Managing Teams for Dummies*. Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
- k. C0-256 (ISBN 0-7894-4863-7) Heller, R. (1999). *Achieving Excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document sur le format de la tâche en leadership,
- c. le document sur le formulaire d'évaluation de la tâche en leadership,
- d. le document sur le compte rendu de la tâche,
- e. un exemple de la tâche en leadership, et
- f. les ressources pour l'exemple de la tâche en leadership, selon les besoins.

9. Matériel d'apprentissage

- a. le document sur le format de la tâche en leadership,
- b. le document sur le formulaire d'évaluation de la tâche en leadership,

- c. le document sur le compte rendu de la tâche,
 - d. la tâche en leadership, et
 - e. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).
11. **Remarques.** Il faut choisir au moins deux tâches en leadership dans la liste présentée au COREN de l'OREN 303.

OCOM C303.01 – DIRIGER UNE ACTIVITÉ DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Diriger une activité de promotion du travail d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner les éléments d'une activité de promotion du travail d'équipe :
 - a. la présentation,
 - b. l'activité, et
 - c. la rétroaction.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer la présentation à une activité de promotion du travail d'équipe et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	5 min	
PE2	Demander aux cadets d'analyser les éléments de la présentation : <ol style="list-style-type: none"> a. attirer l'attention de l'équipe; b. expliquer l'objectif de l'activité; c. expliquer l'activité; d. assigner les tâches selon les besoins; e. fixer les limites de temps; f. transmettre au besoin les questions relatives à la sécurité; et g. motiver l'équipe. 	Discussion de groupe	10 min	C0-028 (p. xxiii à xxvii) C0-238 (p. 22 et 23) C0-268 (p. 3)
PE3	Démontrer l'activité de promotion du travail d'équipe choisie et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	10 min	
PE4	Discuter des responsabilités suivantes d'un chef, tout en dirigeant une activité de promotion du travail d'équipe : <ol style="list-style-type: none"> a. commencer l'activité; b. superviser l'équipe; 	Discussion de groupe	10 min	C0-238 (p. 26) C0-240 (p. 17)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. veiller à ce que l'objectif soit atteint; d. interrompre l'activité en cas de besoin; et e. mettre fin à l'activité selon le délai fixé.			
PE5	Démontrer la partie rétroaction de l'activité de promotion du travail d'équipe choisie et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	5 min	
PE6	Discuter des éléments de la rétroaction : a. réviser l'objectif; b. donner une rétroaction; et c. motiver de nouveau l'équipe.	Discussion de groupe	10 min	C0-238 (p. 27 à 30) C0-240 (p. 19)
PE7	Faire en sorte que de petits groupes de cadets partagent les responsabilités de diriger une activité de promotion du travail d'équipe.	Activité pratique	30 min	

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité en classe :	20 min
c. Discussion de groupe :	30 min
d. Activité pratique :	30 min
e. Total :	90 min

6. Justification

- Une activité en classe a été choisie pour les PE 1, 3 et 5, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.
- Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 2, 4 et 6, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les éléments des activités de promotion du travail d'équipe.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 7, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience d'activités de promotion du travail d'équipe dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence

- C0-028 (ISBN 0-07-046513-4) Newstrom, J., & Scannell, E. (1998). *The Big Book of Team Building Games*. New York, New York, McGraw-Hill.
- C0-238 (ISBN 0-7879-4835-7) Sugar, S., & Takacs, G. (2000). *Games That Teach Teams: 21 Activities to Super-Charge your Group!* San Francisco, Californie, Jossey-Bass/Pfeiffer.
- C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachusetts, Project Adventure, Inc.
- C0-268 (ISBN 1-57542-265-4) MacGregor, M. G. (2008). *Teambuilding With Teens*. Minneapolis, Minnesota, Free Spirit Publishing Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un marqueur,
- c. des notes autoadhésives, et
- d. l'équipement pour l'activité, au besoin.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. l'équipement pour l'activité, au besoin,
- b. le document portant sur les activités de promotion du travail d'équipe, et
- c. le document portant sur le guide de planification de la promotion du travail d'équipe.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C303.02 – DONNER UNE PRÉSENTATION AU SUJET D'UN CHEF

1. **Rendement.** Donner une présentation au sujet d'un chef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia),
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner une présentation au sujet d'un chef, y compris :
 - a. l'introduction du chef,
 - b. le corps de la présentation, y compris :
 - (1) les éléments intéressants de la carrière du chef, et
 - (2) les principales qualités en leadership démontrées par le chef; et
 - c. la conclusion.
4. **Points d'enseignement.** Superviser les cadets pendant qu'ils donnent une présentation au sujet d'un chef.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Activité pratique : 50 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de donner une présentation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en leadership dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Le document qui expose brièvement la façon de donner une présentation au sujet d'un chef.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Il est recommandé que cette leçon soit prévue à la suite de toutes les autres leçons de l'OREN 309 ([section 10](#)).
- b. Lorsque l'escadron est composé d'un nombre élevé de cadets de niveau de qualification trois, on peut considérer subdiviser le groupe, si les ressources le permettent.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 5**OREN 304 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL**

1. **Rendement.** Mettre à jour le plan d'activité personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (2) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (3) le document sur le plan d'activité personnel,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié pour diriger l'évaluation de la condition physique des cadets.
3. **Norme.** Le cadet doit mettre à jour le plan d'activité personnel, y compris :
 - a. participer à l'évaluation de la condition physique des cadets; et
 - b. établir de nouveaux buts personnels à court terme et à long terme pour l'année d'instruction.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 304 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur la bonne forme physique et le mode de vie sain par l'entremise d'un éventail d'activités :
 - (1) l'OCOM C304.01 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets),
 - (2) l'OCOM C304.02 (Évaluer le plan d'activité personnel), et
 - (3) l'OCOM C304.03 (Décrire le stress).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C204.02 (Élaborer un plan de nutrition personnel, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 4), et
 - (2) l'OCOM C104.01 (Établir des objectifs d'équipe, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 4).
 - c. Lorsque l'instruction des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la ou les descriptions de la leçon et le ou les guides pédagogiques appropriés.

OCOM M304.01 – DÉCRIRE LES ÉLÉMENTS DE LA CONDITION PHYSIQUE

1. **Rendement.** Décrire les éléments de la condition physique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire les éléments de la condition physique, y compris :
 - (1) l'endurance cardiovasculaire,
 - (2) la force musculaire, et
 - (3) la flexibilité musculaire; et
 - b. identifier les activités de conditionnement physique et sportives qui peuvent aider à améliorer la condition physique.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les éléments de la condition physique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'endurance cardiovasculaire, b. la force musculaire, et c. la flexibilité musculaire. 	Exposé interactif	5 min	C0-104 C0-167
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent identifier les activités de conditionnement physique et sportives qui peuvent aider à améliorer : <ol style="list-style-type: none"> a. l'endurance cardiovasculaire, b. la force musculaire, et c. la flexibilité musculaire. 	Activité en classe	10 min	C0-104 C0-167

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Démontrer la façon de diriger l'évaluation de la condition physique des cadets et d'y attribuer un pointage :</p> <p>a. la force musculaire, y compris :</p> <p>(1) le redressement partiel; et</p> <p>(2) l'extension des bras; et</p> <p>b. la flexibilité musculaire, y compris :</p> <p>(1) la levée du tronc,</p> <p>(2) l'étirement des épaules; et</p> <p>(3) l'étirement en position assise des ischiojambiers et du bas du dos.</p> <p>Nota : Choisir deux des exercices de flexibilité musculaire à exécuter pendant l'évaluation de la condition physique des cadets.</p>	Démonstration	10 min	C0-167

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Activité en classe :	10 min
d.	Démonstration :	10 min
e.	Total :	30 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour initier les cadets aux éléments de la condition physique et stimuler leur intérêt pour ces éléments.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce ce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets aux activités de conditionnement physique et sportives.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer la façon d'effectuer les éléments de l'évaluation de la condition physique des cadets et d'y attribuer un pointage.

7. Documents de référence

- C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada. (sans date) *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.
- C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. Matériel d'instruction

- une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,

- b. des tapis d'exercice,
 - c. un lecteur de disques compacts,
 - d. une règle de 30 cm (12 pouces), et
 - e. une boîte en carton.
9. **Matériel d'apprentissage.** Une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Cette leçon doit être enseignée avant l'OCOM M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets).

OCOM M304.02 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS

1. **Rendement.** Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
 - (2) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément au manuel de Meredith, M., & Welk, G. *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.), Human Kinetics, le cadet doit participer à l'évaluation de la condition physique des cadets.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) étirer les muscles;
 - (2) augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;
 - (3) agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et
 - (4) augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.
 - b. Superviser les cadets pendant qu'ils effectuent l'évaluation et leur attribuer un pointage :
 - (1) le test PACER (Progressive Aerobic Cardiovascular Endurance Run),
 - (2) le demi-redressement assis,
 - (3) l'extension des bras, et
 - (4) deux des éléments suivants :
 - (a) la levée du tronc,
 - (b) l'étirement des épaules, et
 - (c) l'étirement en position assise des ischiojambiers et du bas du dos.
 - c. Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique et aider à prévenir les blessures;
 - (2) préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et
 - (3) étirer les muscles.

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité pratique : | 25 min |
| c. | Total partiel : | 30 min |
| d. | Total (2 périodes) : | 60 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets de participer à l'évaluation de la condition physique des cadets dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence**

- C0-095 (ISBN 0-7360-5962-8) The Cooper Institute. (sans date) *Fitnessgram/Activitygram Test Administration Kit: Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction**

- la trousse de The Cooper Institute, *Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*, Human Kinetics,
- une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,
- des cônes,
- un ruban à mesurer,
- des tapis d'exercice,
- un lecteur de disques compacts,
- une règle de 30 cm (12 pouces), et
- une boîte en carton.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- L'évaluation de la condition physique des cadets est une évaluation individuelle servant à établir des objectifs de conditionnement physique personnels. Les résultats de cette évaluation ne doivent pas servir à une compétition entre les cadets ni à les classer.
- L'évaluation de la condition physique des cadets doit être préparée avant d'enseigner cet OCOM.
- Cet OCOM doit être enseigné au début et à la fin de l'année d'instruction.

OCOM M304.03 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL

1. **Rendement.** Mettre à jour le plan d'activité personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (2) le document sur le plan d'activité personnel,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit mettre à jour son plan d'activité personnel pour l'année d'instruction, y compris :
 - a. réviser les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets;
 - b. énumérer les engagements actuels aux activités de conditionnement physique et sportives; et
 - c. établir les objectifs pour l'année d'instruction.
4. **Points d'enseignement.** Demander aux cadets de mettre à jour leur plan d'activité personnel du niveau de qualification deux, y compris :
 - a. réviser les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets;
 - b. énumérer les engagements actuels aux activités de conditionnement physique et sportives; et
 - c. établir les objectifs pour l'année d'instruction.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de mettre à jour leur plan d'activité personnel. Cette activité contribue à l'élaboration des objectifs de conditionnement physique personnels dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada. (1998). *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.
 - b. C0-105 (ISBN 0-662-32897-3) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Guide familial d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

- c. C0-106 (ISBN 0-662-32899-X) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - d. C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
 - e. C0-174 (ISBN 978-0-7360-6828-4) Masurier, G., Lambdin, D., & Corbin, C. (2007). *Fitness for Life: Middle School: Teacher's Guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
 - b. le document portant sur le plan d'activité personnel.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'évaluation de la condition physique des cadets (OCOM M304.02 [Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets]) effectuée au début de l'année.
 - b. On peut imprimer ou commander des ressources de conditionnement physique à partir du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness/downloads.html> ou auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme documents aux cadets.

OCOM M304.04 – ÉVALUER LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL

1. **Rendement.** Évaluer le plan d'activité personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (2) le plan d'activité personnel,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit évaluer son plan d'activité personnel, y compris :
 - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la fin de l'année;
 - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues; et
 - c. fixer de nouveaux objectifs.
4. **Points d'enseignement.** Demander aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel, y compris :
 - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la fin de l'année;
 - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues; et
 - c. fixer de nouveaux objectifs en fonction des résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets et de la participation aux activités de conditionnement physique et sportives.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada. (1998). *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.

- b. C0-105 (ISBN 0-662-32897-3) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Guide familial d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - c. C0-106 (ISBN 0-662-32899-X) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - d. C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
 - e. C0-174 (ISBN 978-0-7360-6828-4) Masurier, G., Lambdin, D., & Corbin, C. (2007). *Fitness for Life: Middle school: Teacher's Guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
 - b. le plan d'activité personnel élaboré au début de l'année d'instruction.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'évaluation de la condition physique des cadets (OCOM M304.02 [Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets]) effectuée à la fin de l'année.
 - b. On peut imprimer ou commander des ressources de conditionnement physique à partir du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness/downloads.html> ou auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme documents aux cadets.

OCOM C304.01 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS

1. **Rendement.** Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
 - (2) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément au manuel de Meredith, M., & Welk, G., *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.), Human Kinetics, le cadet doit participer à l'évaluation de la condition physique des cadets.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) étirer les muscles;
 - (2) augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;
 - (3) agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et
 - (4) augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.
 - b. Superviser les cadets pendant qu'ils effectuent l'évaluation et leur attribuer un pointage :
 - (1) le test PACER (Progressive Aerobic Cardiovascular Endurance Run),
 - (2) le demi-redressement assis,
 - (3) l'extension des bras, et
 - (4) deux des éléments suivants :
 - (a) la levée du tronc,
 - (b) l'étirement des épaules, et
 - (c) l'étirement en position assise des ischiojambiers et du bas du dos.
 - c. Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique et aider à prévenir les blessures;
 - (2) préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et
 - (3) étirer les muscles.

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité pratique : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets de participer à l'évaluation de la condition physique des cadets dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence**

- C0-095 (ISBN 0-7360-5962-8) The Cooper Institute. (sans date) *Fitnessgram/Activitygram Test Administration Kit: Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction**

- la trousse de The Cooper Institute, *Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*, Human Kinetics,
- une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,
- des cônes,
- un ruban à mesurer,
- des tapis d'exercice,
- un lecteur de disques compacts,
- une règle de 30 cm (12 pouces), et
- une boîte en carton.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- L'évaluation de la condition physique des cadets est une évaluation individuelle servant à établir des objectifs de conditionnement physique personnels. Les résultats de cette évaluation ne doivent pas servir à une compétition entre les cadets ni à les classer.
- L'évaluation de la condition physique des cadets doit être préparée avant d'enseigner cet OCOM.
- Cet OCOM doit être enseigné au milieu de l'année d'instruction.

OCOM C304.02 – ÉVALUER LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL

1. **Rendement.** Évaluer le plan d'activité personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (2) le plan d'activité personnel,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit évaluer son plan d'activité personnel, y compris :
 - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la mi-année;
 - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues; et
 - c. fixer de nouveaux objectifs.
4. **Points d'enseignement.** Demander aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel, y compris :
 - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la mi-année;
 - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues; et
 - c. fixer de nouveaux objectifs en fonction des résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets et de la participation aux activités de conditionnement physique et sportives.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada. (sans date) *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.

- b. C0-105 (ISBN 0-662-32897-3) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Guide familial d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - c. C0-106 (ISBN 0-662-32899-X) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - d. C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
 - e. C0-174 (ISBN 978-0-7360-6828-4) Masurier, G., Lambdin, D., & Corbin, C. (2007). *Fitness for Life: Middle school: Teacher's Guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année et de la mi-année, et
 - b. le plan d'activité personnel.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'évaluation de la condition physique des cadets (OCOM C304.01 [Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets]) effectuée au milieu de l'année.
 - b. On peut imprimer ou commander des ressources de conditionnement physique à partir du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness/downloads.html> ou auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme documents aux cadets.

OCOM C304.03 – DÉCRIRE LE STRESS

1. **Rendement.** Décrire le stress.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire le stress, y compris :
 - a. donner la définition du stress;
 - b. énumérer les types de stress;
 - c. énumérer les déclencheurs du stress;
 - d. énumérer les effets physiques et émotionnels du stress; et
 - e. identifier les méthodes de gestion du stress.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir le stress et les types de stress, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'eustress (le stress positif), et b. la détresse (le stress négatif). 	Exposé interactif	10 min	C0-191 (p. 293 et 294)
PE2	Animer une discussion de groupe sur les déclencheurs du stress (stresseurs), y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les stresseurs émotionnels, b. les stresseurs physiques, et c. les stresseurs sociaux. 	Discussion de groupe	10 min	C0-191 (p. 294 et 295)
PE3	Décrire les effets émotionnels et physiques de la détresse.	Exposé interactif	5 min	C0-191 (p. 295)
PE4	Décrire les méthodes de gestion de la détresse.	Exposé interactif	10 min	C0-191 (p. 297)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Faire une démonstration des exercices de relaxation pour gérer la détresse et demander aux cadets de les faire : a. la poupée en chiffon, b. la rotation du cou, c. l'étirement du corps, et d. l'étirement de la mâchoire.	Démonstration et exécution	15 min	C0-191 (p. 300 et 301)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Discussion de groupe :	10 min
d.	Démonstration et exécution :	15 min
e.	Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 3 et 4, afin d'initier les cadets au concept du stress et aux méthodes de gestion du stress.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les déclencheurs du stress.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 5, parce qu'elle permet à l'instructeur de faire une démonstration des exercices de relaxation, tout en donnant aux cadets l'occasion de les pratiquer sous supervision.

7. **Documents de référence.** C0-191 (ISBN 978-0-7360-6675-4) Corbin, C., & Lindsey, R. (2007). *Fitness for Life: Updated Fifth Edition*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

SECTION 6**OREN 305 – PARTICIPER À DES SPORTS RÉCRÉATIFS**

1. **Rendement.** Participer à des sports récréatifs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l'équipement de sport,
 - (2) de l'équipement de sécurité,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. assister à une séance d'information sur les règlements du sport choisi;
 - b. participer à un échauffement;
 - c. pratiquer le sport choisi; et
 - d. participer à une récupération.
4. **Remarques.** Les sports récréatifs peuvent se dérouler sur neuf périodes pendant une journée d'instruction avec support ou sur trois séances de trois périodes chacune.
5. **Matière complémentaire**
 - a. On peut choisir l'instruction complémentaire qui a été enseignée au niveau de qualification un comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C105.01 (Participer à une rencontre omnisportive, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 5),
 - (2) l'OCOM C105.02 (Participer à une activité sportive intra-muros organisée, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 5), et
 - (3) l'OCOM C105.03 (Participer à une course d'orientation, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 5).
 - b. Lorsqu'il choisit l'instruction complémentaire du niveau de qualification un, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
 - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 305 se limite à un total de trois périodes qui se déroulent pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Si l'OREN 305 est enseigné en séances, elle doit comprendre trois périodes d'instruction par séance. Si les sports récréatifs se déroulent dans une journée complète d'activité, elle doit comprendre neuf périodes.

OCOM M305.01 – PARTICIPER À DES SPORTS D'ÉQUIPE RÉCRÉATIFS ORGANISÉS

1. **Rendement.** Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l'équipement de sport,
 - (2) de l'équipement de sécurité,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. assister à une séance d'information sur les règlements du sport choisi;
 - b. participer à un échauffement;
 - c. pratiquer le sport choisi; et
 - d. participer à une récupération.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter aux cadets les règlements du sport choisi, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. un aperçu de la façon de pratiquer le sport, et b. les règles et règlements du sport. 	Exposé interactif	10 min	C0-001
PE2	Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : <ol style="list-style-type: none"> a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire. 	Activité pratique	10 min	C0-002 (p.109 à 113) C0-089

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Superviser les cadets pendant qu'ils pratiquent le sport choisi.	Activité pratique	50 min	C0-001 C0-030 C0-031 C0-034 C0-074
PE4	Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles.	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	70 min
d.	Total partiel :	90 min
e.	Total (trois séances) :	270 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter aux cadets les règlements du sport choisi.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet aux cadets de participer à des activités sportives dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences relatives aux sports dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- C0-001 (ISBN 0-88011-807-5) Hanlon, T. (1998). *The Sports Rules Book: Essential Rules for 54 Sports*. États-Unis, Human Kinetics Publishers, Inc.
- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- C0-030 Ringuette Canada. (2006). *Comment la ringuette est jouée*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.ringuette.ca/Content/About/OurSport/howitsplayd.asp?langid=2>.
- C0-031 What Is Ultimate Frisbee? (2006). *What Is Ultimate – The Game*. Extrait le 30 octobre 2006 du site : http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html.

- e. C0-034 About Ultimate. (2006). *About Ultimate*. Extrait le 30 octobre 2006 du site : <http://www.upa.org/ultimate>.
- f. C0-074 Norris, G. (éd.). (1998). *National Football Federation: Touch Football Rule Book 2004*. Ottawa, Ontario, National Football Federation.
- g. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

8. **Matériel d’instruction**

- a. de l’équipement de sport et de sécurité pour le sport choisi,
- b. une trousse de premiers soins,
- c. des sifflets, et
- d. un chronomètre.

9. **Matériel d’apprentissage.** L’équipement de sport et de sécurité pour le sport choisi.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. La liste des sports approuvés par des OCC se trouve dans l’A-CR-CCP-803/PF-002, chapitre 5, annexe A.
- b. Les sports récréatifs peuvent se dérouler en neuf périodes pendant une journée d’instruction avec support ou en trois séances de trois périodes chacune.

SECTION 7**OREN 306 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES
CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION**

1. **Rendement.** Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible appropriée,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*, chapitre 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision, y compris :
 - a. effectuer un contrôle de sécurité;
 - b. mettre en pratique les techniques de tir de précision; et
 - c. suivre les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques.** Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir – air comprimé (O Sécur Tir – air comprimé).
5. **Matière complémentaire**
 - a. L'instruction complémentaire associée à l'OREN 306 est conçue pour améliorer l'expérience en tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) l'OCOM C306.01 (Identifier les associations civiles de tir de précision),
 - (2) l'OCOM C306.02 (Corriger l'erreur de tir), et
 - (3) l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du Programme de niveau trois, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 6),
 - (2) l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6),
 - (3) l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6), et
 - (4) l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 306 se limite à un total de dix périodes tenues pendant des séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser toutes les dix périodes.
- e. Il n'est pas nécessaire de diriger ces OCOM selon un ordre séquentiel. Par contre, l'escadron qui choisit de se concentrer sur l'instruction de tir de précision doit enseigner les OCOM C206.01, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6 à C206.03, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6, Techniques de tir de précision, avant de diriger l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 6).
- f. On encourage les escadrons, qui optent d'améliorer le programme de tir de précision récréatif par l'entremise de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets), à enseigner cette instruction en même temps que l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 6).

OCOM M306.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible appropriée,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris :
 - (1) expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir;
 - (2) réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir;
 - (3) réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé;
 - (4) décrire la disposition du champ de tir; et
 - (5) réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir.
 - b. Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes :
 - (1) le classement,
 - (2) les activités amusantes,
 - (3) les activités chronométrées, et
 - (4) les activités compétitives en équipe ou individuelles.

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique : | 80 min |
| c. | Total : | 90 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-041 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 14-41, *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible appropriée,
- f. un tapis de tir; et
- g. des lunettes de sécurité.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible appropriée,
- f. un tapis de tir; et
- g. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.

- b. Les cadets peuvent tirer en position debout s'ils ont déjà reçu l'instruction de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).

OCOM C306.01 – IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS CIVILES DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Identifier les associations civiles de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les associations civiles de tir de précision, y compris les associations :
 - a. locales,
 - b. provinciales,
 - c. nationale, et
 - d. de biathlon.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des associations civiles de tir de précision locales.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Discuter de l'association de tir provinciale pertinente parmi les suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. Alberta Provincial Rifle Association, b. British Columbia Rifle Association, c. Manitoba Provincial Rifle Association, d. Newfoundland Provincial Rifle Association, e. Nova Scotia Provincial Rifle Association, f. Ontario Rifle Association, g. Prince Edward Island Rifle Association, h. Association de tir de la province de Québec, i. Royal New Brunswick Rifle Association, et j. Saskatchewan Provincial Rifle Association. 	Exposé interactif	10 min	C2-086
PE3	Discuter des associations de tir de précision nationales, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'Association de tir Dominion du Canada, et b. la Fédération de tir du Canada. 	Exposé interactif	5 min	A0-119 (p. 3) C2-086

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Identifier les associations de biathlon provinciales et nationales pertinentes parmi les suivantes : a. Biathlon Canada, b. Biathlon Alberta, c. Biathlon British Columbia, d. Biathlon Manitoba, e. Biathlon New Brunswick, f. Biathlon Nova Scotia, g. Biathlon Newfoundland and Labrador, h. Biathlon Ontario, i. Association des clubs de biathlon du Québec, j. Biathlon Saskatchewan, k. Biathlon Yukon, et l. Northwest Territories Biathlon.	Exposé interactif	5 min	C0-149

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour faire connaître aux cadets les occasions de perfectionner leur instruction en tir de précision auprès des associations civiles.

7. **Documents de référence**

- A0-119 La Fédération de tir du Canada. (2007). *La Fédération de tir du Canada*. Extrait le 2 novembre 2007 du site <http://www.sfc-ftc.ca/document.cfm?sectionID=39>.
- C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.
- C2-086 L'Association de tir Dominion du Canada. (2007). Extrait le 4 octobre 2007 du site <http://www.dkra.ca/French/welcome.htm>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Demander aux cadets d'identifier seulement les associations de tir de précision nationales, provinciales et locales pertinentes.

OCOM C306.02 – CORRIGER L'ERREUR DE TIR

1. **Rendement.** Corriger l'erreur de tir.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Le cadet doit corriger l'erreur de tir en modifiant :
 - a. l'élévation, et
 - b. la dérive.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la façon de centrer le groupement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la théorie du groupement, et b. le point moyen des impacts (PMI). 	Exposé interactif	10 min	C2-097 (p. 29)
PE2	Expliquer le réglage de la mire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le but du réglage de la mire, b. l'élévation, c. la dérive, et d. le zéro tage de la carabine à air comprimé des cadets. 	Exposé interactif	10 min	C2-098 (p. 303 et 304)
PE3	Expliquer les ajustements du réglage de la mire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. régler la mire de la carabine à air comprimé des cadets; b. diminuer et augmenter l'élévation; et c. déplacer la dérive vers la gauche et vers la droite. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2-11)
PE4	Diriger un exercice de réglage de la mire de la façon suivante : <ol style="list-style-type: none"> a. Remettre aux cadets un document portant sur le réglage de la mire. Chaque cible a 	Activité pratique	30 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>un ensemble distinct de points d'impact décalés du centre de la cible.</p> <p>b. Demander aux cadets de déterminer où se situe le PMI de chaque cible.</p> <p>c. Demander aux cadets de déterminer les ajustements du réglage de la mire nécessaires pour déplacer le PMI vers le centre de la cible.</p> <p>d. Demander aux cadets de régler les mires de la carabine à air comprimé des cadets.</p>			

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Activité pratique :	30 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de donner un aperçu des théories et de la pratique du réglage des mires.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de présenter et de permettre aux cadets de faire l'expérience du réglage des mires sur la carabine à air comprimé des cadets dans un environnement contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au réglage de la mire dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-097 Ontario Rifle Association. (2003). *Ontario Rifle Association Handbook for New Member*. Haliburton County, Ontario, MilCun Marksmanship Complex.
- c. C2-098 Constantine, R. (1998). *Modern Highpower Competition: From Beginner to Master*. Manchester, Connecticut, Precision Shooting Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des carabines à air comprimé des cadets, et
- c. le document portant sur le réglage de la mire.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,

- b. le document portant sur le réglage de la mire, et
- c. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C306.03 – ADOPTER LA POSITION DEBOUT AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

1. **Rendement.** Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) un support à carabine,
 - (3) un cadre de cible,
 - (4) une cible appropriée,
 - (5) une plate-forme surélevée pour les cibles,
 - (6) des lunettes de sécurité,
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit :
 - a. adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) se tenir debout à 90 degrés de la cible avec les pieds écartés de la distance de la largeur des épaules; et
 - (2) tenir la carabine à air comprimé des cadets pointée vers la cible en plaçant :
 - (a) la plaque de couche dans le haut de l'épaule,
 - (b) la main gauche sous le fût, et
 - (c) la main droite sur la poignée de crosse; et
 - b. modifier sa position au besoin.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les motifs de la position debout, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. obtenir une bonne position; b. utiliser un support à carabine; et c. maintenir le centre de gravité. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-6-1 et 1-6-2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer et démontrer comment adopter la position debout en positionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le corps, b. les pieds, c. les jambes, d. les hanches, e. le dos, f. les bras, g. la tête, et h. la carabine à air comprimé des cadets. 	Démonstration	5 min	C2-146 (p. 171, p. 192 à 197)
PE3	<p>Expliquer et démontrer comment régler la visée, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le réglage vers le haut, b. le réglage vers le bas, et c. le réglage vers la gauche et vers la droite. 	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-6-7) C2-146 (p. 196)
PE4	<p>Expliquer et démontrer l'alignement naturel, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. adopter la position debout; b. trouver une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre 3 à 4 respirations normales afin de relâcher les muscles; e. après 10 secondes, ouvrir les yeux et regarder l'image de visée; et f. modifier la position de son corps jusqu'à l'obtention d'une bonne image de visée. 	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-6-7)
PE5	<p>Demander aux cadets d'adopter la position debout en positionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le corps; b. les pieds, c. les jambes, d. les hanches, e. le dos, f. les bras, g. la tête, et h. la carabine à air comprimé des cadets. 	Activité pratique	30 min	C2-146 (p. 192 à 197)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration :	15 min
d.	Activité pratique :	30 min
e.	Total :	60 min

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin donner un aperçu des motifs de la position debout.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les aspects de la position debout.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de la position debout dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-146 (ISBN 0-9655780-0-3) Pullum, B., & Hanenkrat, F. (1997). *The New Position Rifle Shooting: A Comprehensive Guide to Better Target Shooting*. Oak Harbor, Ohio, Target Sports Education Center.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- un support à carabine,
- un cadre de cible,
- une cible appropriée,
- une plate-forme surélevée pour les cibles,
- des lunettes de sécurité, et
- une table de six pieds.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une carabine à air comprimé des cadets,
- un support à carabine,
- un cadre de cible,

- d. une plate-forme surélevée pour les cibles, et
- e. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les cadets, qui ont terminé cette leçon, peuvent participer à l'OCOM M306.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision) et à l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 6) en adoptant la position debout.

SECTION 8**OREN 307 – SERVIR DANS UN ESCADRON DE CADETS DE L’AIR**

1. **Rendement.** Servir dans un escadron de cadets de l’Air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit servir dans un escadron de cadets de l’Air, y compris :
 - a. participer à l’instruction de la troisième année;
 - b. explorer les occasions d’instruction de troisième année du CIEC; et
 - c. reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l’Air et le ministère de la Défense nationale (MDN).
4. **Remarques**
 - a. L’OCOM M307.01 (Identifier les occasions d’instruction de niveau de qualification trois) doit se dérouler au début de l’année d’instruction.
 - b. L’OCOM M307.02 (Identifier les occasions d’instruction de troisième année du CIEC) doit se dérouler avant l’échéance des mises en candidature pour les CIEC.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l’OREN 307 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet en ce qui a trait au service dans un escadron de cadets de l’Air par l’entremise d’un éventail d’activités :
 - a. l’OCOM C307.01 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d’une Unité régionale de soutien aux cadets [URSC]),
 - b. l’OCOM C307.02 (Participer à une présentation donnée par l’officier de liaison – cadets [OLC]),
 - c. l’OCOM C307.03 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l’Air du Canada [LCAC]),
 - d. l’OCOM C307.04 (Identifier la procédure de mise en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d’avion), et
 - e. l’OCOM C307.05 (Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d’Édimbourg).

OCOM M307.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D’INSTRUCTION DE NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS

1. **Rendement.** Identifier les occasions d’instruction de niveau de qualification trois.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) des occasions d’instruction de niveau de qualification trois,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les occasions d’instruction de niveau de qualification trois, y compris :
 - a. l’instruction obligatoire, et
 - b. l’instruction complémentaire.
4. **Points d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les occasions d’instruction obligatoire de niveau de qualification trois, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l’instruction commune aux éléments Marine, Armée et Aviation des OCC, incluant : <ol style="list-style-type: none"> (1) le civisme, (2) le service communautaire, (3) le leadership, (4) la forme physique et le mode de vie sain, (5) les sports récréatifs, (6) le tir de précision avec la carabine à air comprimé, (7) la connaissance générale des cadets, (8) l’exercice militaire, et (9) les techniques d’instruction; et b. l’instruction propre à l’élément Aviation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la familiarisation avec les FC, (2) les sujets en aviation, 	Activité en classe	15 min	A0-010 A3-064

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(3) l'aérospatiale, (4) les sujets en technologie de l'aviation, et (5) la survie pour équipage de vol.			
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification trois.	Exposé interactif	5 min	Voir les remarques au paragraphe 11
PE3	Diriger une activité sur les occasions d'instruction de niveau de qualification trois.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité en classe : | 20 min |
| c. | Exposé interactif : | 5 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification trois et susciter leur intérêt pour celles-ci.

7. **Documents de référence**

- A0-010 Directeur - Cadets 2. (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-064 Directeur - Cadets 3. (2008). OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- les documents sur les OREN et les OCOM de l'instruction de niveau de qualification trois, et
- du ruban.

9. **Matériel d'apprentissage.** Les documents sur les OREN et les OCOM de l'instruction de niveau de qualification trois.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- Consulter le plan d'instruction annuel de l'escadron pour obtenir les occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification trois.

- b. Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction. Consulter l'exemple d'horaire qui se trouve au chapitre 2, [annexe B](#).

OCOM M307.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D’INSTRUCTION DE TROISIÈME ANNÉE DU CIEC

1. **Rendement.** Identifier les occasions d’instruction de troisième année du CIEC.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les occasions d’instruction de la troisième année au CIEC, y compris :
 - a. les domaines d’intérêt,
 - b. les cours offerts dans chaque domaine d’intérêt, et
 - c. les critères d’admissibilité au cours pour chaque domaine d’intérêt.
4. **Points d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des domaines d’intérêt par rapport aux occasions d’instruction du CIEC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le conditionnement physique et les sports, b. la musique, c. le tir de précision, d. le leadership, e. l’aviation, f. la technologie de l’aviation, g. l’aérospatiale, et h. la survie pour équipage de vol. 	Discussion de groupe	10 min	A0-010 A0-033 A3-029
PE2	Expliquer le choix des cours d’été de troisième année, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. tous les cours de six semaines offerts dans chaque domaine d’intérêt commun, b. tous les cours de six semaines offerts dans chaque domaine propre à l’élément, c. le cours d’aviation de niveau avancé de trois semaines, et d. les critères d’admissibilité pour chaque cours de trois et six semaines. 	Exposé interactif	15 min	A0-010 A0-033 A3-003 A3-029

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Discussion de groupe : | 10 min |
| c. | Exposé interactif : | 15 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de troisième année au CIEC.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de troisième année au CIEC et de susciter leur intérêt.

7. **Documents de référence**

- a. A0-010 Directeur - Cadets 2. (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-033 Directeur - Cadets 3. (2004). OAIC 14-21, *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A3-003 Directeur - Cadets 3. (2000). OAIC 54-20, *Directive d'entraînement estival – Cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. A3-029 Directeur - Cadets 3. (2006). OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cet OCOM doit être enseignée avant l'échéance des mises en candidature à l'instruction d'été.
- b. Il est recommandé de remplir les formulaires de mises en candidature à l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L’AIR DU CANADA (LCAC) ET LE MDN

1. **Rendement.** Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l’Air du Canada (LCAC) et le MDN.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître le partenariat entre la LCAC et le MDN, y compris :
 - a. les trois niveaux de la LCAC,
 - b. les rôles de la LCAC et du MDN,
 - c. les responsabilités de la LCAC, et
 - d. les responsabilités du MDN.
4. **Points d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les trois niveaux de la LCAC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le niveau national, b. le niveau provincial, et c. le niveau local. 	Exposé interactif	5 min	
PE2	Discuter du rôle de la LCAC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. choisir les bénéficiaires d’une bourse d’études, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la bourse d’études post-secondaires Robert et Mary Dale, (2) la bourse d’études post-secondaires Léonard et Kathleen Birchall, (3) les récompenses de formation au pilotage, (4) la bourse de pilote d’avion de l’Association canadienne de l’aviation d’affaires, (5) la bourse de pilote d’avion de CAE, (6) la bourse de pilote d’avion de Air Line Pilots Association, 	Exposé interactif	10 min	C3-248

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(7) la récompense Irvin Erb/Virginia Mitchell pour les meilleurs pilotes d'avion au Canada, et</p> <p>(8) le prix annuel d'excellence en musique; et</p> <p>b. participer à certains aspects du processus de sélection des cadets pour les cours d'instruction d'été nationaux, qui pourraient inclure :</p> <p>(1) l'Échange international des cadets de l'Air (EICA),</p> <p>(2) la bourse de pilote d'avion (BPA),</p> <p>(3) la bourse de pilote de planeur (BPP),</p> <p>(4) le cours de leadership et d'instruction du Cérémonial (CLIC),</p> <p>(5) le cours d'instructeur de conditionnement physique et de sports (CICPS),</p> <p>(6) le cours d'instructeur en survie (CIES),</p> <p>(7) le cours d'aérospatiale avancée (CASA),</p> <p>(8) le cours de technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef (CTAA-EA),</p> <p>(9) le cours de technologie avancée de l'aviation – opérations d'un aéroport (CTAA-OA), et</p> <p>(10) le voyage à Oshkosh (VO).</p>			
PE3	<p>Énumérer les responsabilités de la LCAC, y compris :</p> <p>a. faire des recommandations sur la formation ou la dissolution des escadrons;</p> <p>b. offrir au besoin une aide financière aux escadrons;</p> <p>c. superviser les comités répondants de l'escadron;</p> <p>d. superviser, en collaboration avec le MDN, le déroulement efficace des escadrons des cadets de l'air et de leurs comités répondants;</p> <p>e. gérer les comptes en fiducie ouverts pour les récompenses aux cadets exceptionnels;</p>	Exposé interactif	5 min	C3-247 (p.1 à 12)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>f. identifier et décerner d'autres récompenses appropriées afin d'honorer le rendement des cadets et des bénévoles, qui mérite des éloges; et</p> <p>g. participer au processus de sélection des cadets qui participeront aux cours nationaux et aux programmes d'échange.</p>			
PE4	<p>Identifier la responsabilité du MDN de fournir les éléments suivants :</p> <p>a. la supervision et l'administration des escadrons de cadets;</p> <p>b. le matériel aux escadrons conformément au barème de distribution;</p> <p>c. la formation, la rémunération et les allocations des officiers du Cadre des instructeurs de cadets (CIC);</p> <p>d. les fonds pour le paiement des subventions annuelles (p. ex., subventions aux musiques) et des allocations d'instruction;</p> <p>e. le transport pour se rendre à l'instruction dirigée;</p> <p>f. les installations et le personnel aux centres d'instruction d'été des cadets (CIEC);</p> <p>g. les programmes et le matériel d'instruction;</p> <p>h. les soins médicaux de la façon prévue par les règlements;</p> <p>i. la liaison avec les escadrons de cadets;</p> <p>j. les officiers ou les civils appropriés pour les revues annuelles officielles; et</p> <p>k. la politique à l'égard des officiers du CIC, des instructeurs civils et des cadets.</p>	Exposé interactif	5 min	C3-247 (p.1 à 12)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au partenariat entre la LCAC et le MDN.

7. Documents de référence

- a. C3-247 Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2008). *Guide des politiques et méthodes administratives*. Extrait le 13 février 2008 du site www.aircadetleague.com/main.asp?language=english&flash=enabled&page=news_e.html.

- b. C3-248 Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2008). *Bourses d'études post-secondaires*. Extrait le 13 février 2008 du site http://www.aircadetleague.com/main.asp?language=french&flash=enabled&page=news_f.html.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. du ruban, et
- c. des fiches aide-mémoire.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. le document sur les renseignements relatifs aux commanditaires de l'escadron,
- b. le document sur les cours d'instruction d'été des cadets l'Air,
- c. le document sur le partenariat avec la LCAC, et
- d. le document sur le partenariat avec le MDN.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction et avant la tenue des comités de sélection pour les bourses et les cours nationaux.

OCOM C307.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UNE UNITÉ RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX CADETS (URSC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets (URSC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité de l'URSC.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter de son rôle au sein de l'URSC; et
 - b. décrire de quelle façon l'URSC aide l'escadron, y compris :
 - (1) les exercices d'entraînement en campagne,
 - (2) les activités de civisme,
 - (3) l'instruction commune,
 - (4) les activités inter-escadrons, et
 - (5) les autres éléments d'intérêt.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets au rôle de l'URSC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.

- b. Cet OCOM peut avoir lieu lors d'une visite officielle.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C307.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR L’OFFICIER DE LIAISON – CADETS (OLC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par l’officier de liaison – cadets (OLC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par l’OLC pour identifier les relations entre les Organisations de cadets du Canada (OCC) et les Forces canadiennes (FC).
4. **Points d’enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter de son expérience antérieure en tant que cadet;
 - b. décrire son rôle de liaison entre l’escadron et les FC;
 - c. décrire son poste au sein des FC; et
 - d. discuter des éléments d’intérêt.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L’exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d’initier les cadets aux relations entre les OCC et les FC et de présenter l’OLC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d’instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d’instruction est déterminé en communiquant avec l’OLC avant la présentation.
 - b. Il n’y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C307.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DE LA LIGUE DES CADETS DE L’AIR DU CANADA (LCAC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l’Air du Canada (LCAC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l’Air afin d’identifier le partenariat entre la Ligue des cadets de l’Air, le ministère de la Défense nationale (MDN) et l’escadron.
4. **Points d’enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter du rôle de la LCAC;
 - b. discuter des occasions offertes aux cadets par la LCAC;
 - c. décrire leur rôle au sein de la LCAC; et
 - d. décrire son expérience antérieure en tant que cadet ou militaire.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L’exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d’initier les cadets à la LCAC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d’instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d’instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.
 - b. Il n’y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C307.04 – IDENTIFIER LA PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE AUX BOURSES DE PILOTE DE PLANEUR ET DE PILOTE D'AVION

1. **Rendement.** Identifier la procédure de mise en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d'avion.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les documents,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier la procédure de mise en candidature aux bourses de pilote de planeur et de pilote d'avion, y compris :
 - a. les ressources d'apprentissage disponibles,
 - b. la procédure de mise en candidature, et
 - c. l'examen de qualification.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les ressources d'apprentissage disponibles, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les ressources dirigées par un instructeur; et b. les ressources d'autoformation. 	Exposé interactif	10 min	
PE2	Décrire la procédure de mise en candidature, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les critères d'admissibilité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'âge, (2) le niveau de qualification des cadets, et (3) le niveau d'étude secondaire; b. les restrictions physiques pour la bourse de pilote de planeur, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la grandeur, et (2) le poids; c. un narratif d'une page, d. les formulaires de demande, y compris : 	Exposé interactif	25 min	A3-060 A3-061 A3-062

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(1) le CF 51, et (2) le DND 2226; e. l'examen de qualification, f. le certificat médical, y compris : (1) la catégorie requise, (2) la date limite, et (3) le médecin examinateur approuvé par Transports Canada (TC); et g. le comité de sélection.			
PE3	Décrire l'examen de qualification, y compris : a. le format, b. la note de passage, et c. la préparation.	Exposé interactif	20 min	A3-060 A3-061 A3-062

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	55 min
c.	Total :	60 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux procédures de mise en candidature pour les bourses pour les cours de pilote.

7. Documents de référence

- A3-060 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 54-26, *Programme de bourses de pilotage de planeur*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-061 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 54-27, *Programme de bourses de pilotage d'avion*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-062 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 54-20, *Directive d'entraînement estival – Cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- les ressources d'apprentissage disponibles à l'escadron.

9. Matériel d'apprentissage

- le document sur les ressources d'apprentissage disponibles,
- le document sur les médecins examinateurs locaux approuvés par TC,
- le document qui décrit en détail les critères d'admissibilité et les restrictions,

- d. une copie de l'OAIC 54-26, *Programme de bourses de pilotage de planeur*, annexe A, pour les mises en candidature pour la bourse de pilote de planeur, et
- e. une copie de l'OAIC 54-27, annexe A, pour les mises en candidature à la bourse de pilote d'avion.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cet OCOM doit être prévu en même temps que l'OCOM M307.02 (Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC).
- b. Pour cette leçon, les documents sur les ressources d'apprentissage et les médecins examinateurs doivent être adaptés en fonction de la disponibilité locale.

OCOM C307.05 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION SUR LE PROGRAMME DU PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG

1. **Rendement.** Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg afin de prendre conscience des objectifs du programme.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les différents niveaux du programme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le niveau bronze, b. le niveau argent, et c. le niveau or. 	Exposé interactif	5 min	C0-196 C0-197
PE2	Expliquer les cinq sections du programme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le service à la communauté, b. le voyage d'aventure, c. l'habileté, d. le conditionnement physique, et e. le projet de résidence. 	Exposé interactif	10 min	C0-196 C0-197
PE3	Décrire la relation entre l'escadron, les programmes du CIEC et le programme du Prix du Duc d'Édimbourg.	Exposé interactif	5 min	C0-196 C0-197
PE4	Animer une période de questions et réponses.	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter, clarifier, faire ressortir et résumer les objectifs du programme du Prix du Duc d'Édimbourg.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-196 Le Prix du Duc d'Édimbourg (2008). *Le prix*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.dukeofed.org/Award.htm>.
 - b. C0-197 Le Prix du Duc d'Édimbourg (2007). *Participant's Record Book*. Markham, Ontario, Langstaff Reed Printing Ltd.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est établi en contactant le conférencier invité avant la présentation.
 - b. La participation des cadets au programme du Prix du Duc d'Édimbourg peut être une activité facultative.
 - c. Un membre du personnel de l'escadron peut présenter cette leçon si aucun représentant du programme du Prix du Duc d'Édimbourg n'est disponible.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 9**OREN 308 – DIRIGER UNE ESCOUADE AVANT UN RASSEMBLEMENT**

1. **Rendement.** Diriger une escouade avant un rassemblement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) la liste nominative,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit diriger une escouade avant un rassemblement, y compris :
 - a. effectuer le rassemblement;
 - b. faire l'appel;
 - c. aligner selon la taille;
 - d. effectuer l'alignement;
 - e. effectuer une inspection; et
 - f. remettre le commandement de l'escouade.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 308 est conçue pour donner des occasions additionnelles aux escadrons de cadets, qui s'intéressent à l'exercice militaire, de perfectionner les compétences des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
 - (1) l'OCOM C308.01 (Exécuter de l'exercice militaire avec drapeaux), et
 - (2) l'OCOM C308.02 (Donner des commandements).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 8), et
 - (2) l'OCOM C208.02 (Exécuter de l'exercice militaire avec armes, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 8).

- c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 308 se limite à un total de neuf périodes, dont un maximum de deux périodes peuvent être utilisées pour appuyer l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 8) qui doit se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M308.01 – PRÉPARER UNE ESCOUADE POUR LE RASSEMBLEMENT

1. **Rendement.** Préparer une escouade pour le rassemblement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document portant sur la séquence d'exercice militaire,
 - (2) une carte aide-mémoire,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit préparer une escouade pour le rassemblement, y compris :
 - a. discuter de la théorie de l'exercice militaire;
 - b. effectuer le rassemblement;
 - c. faire l'appel;
 - d. aligner selon la taille sur un rang puis retour sur trois (deux) rangs;
 - e. effectuer l'alignement;
 - f. effectuer l'inspection; et
 - g. remettre le commandement.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la théorie de l'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les formations d'escouade, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) un rang, (2) deux rangs, et (3) trois rangs; b. les formations de section, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) ligne, (2) colonne par trois, et (3) colonne de route; et 	Exposé interactif	20 min	A0-002 (p. 1-1-1 à 1-1-5, 7-3-2 à 7-3-5)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>c. l'emplacement des fonctions de commandement lors d'un rassemblement, y compris :</p> <p>(1) le commandant de la parade, (2) le commandant adjoint de la parade, (3) l'adjudant de la parade, (4) le commandant de section, (5) l'adjudant de section; et (6) le guide de section.</p>			
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet d'exercer le rôle d'un chef d'équipe à préparer une escouade pour le rassemblement, y compris :</p> <p>a. effectuer le rassemblement; b. faire l'appel; c. aligner selon la taille sur un rang puis retour sur trois (deux) rangs; d. effectuer l'alignement; e. effectuer l'inspection; et f. remettre le commandement.</p> <p>Nota : Si le temps accordé n'est pas suffisant pour que tous les cadets exercent le rôle de chef d'équipe en vue de préparer une escouade pour le rassemblement, utiliser le temps supplémentaire pendant les rassemblements d'ouverture et de clôture en soirée pour donner l'occasion à tous les cadets de s'exercer.</p>	Démonstration et exécution	60 min	A0-002 (p. 1-1-11 à 1-1-12, 1A-6, 2-1, 2-15 à 2-16, 2-18, 2-28 à 2-29, 7-25)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Démonstration et exécution :	60 min
d.	Total :	90 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter la théorie de l'exercice militaire aux cadets.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment préparer une escouade pour

le rassemblement, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. le document portant sur la séquence d'exercice militaire, et
 - b. une carte aide-mémoire.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. le document portant sur la séquence d'exercice militaire, et
 - b. une carte aide-mémoire.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 2](#) (COREN de l'OREN 308).
11. **Remarques**
 - a. Les cadets doivent exécuter ces compétences et recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

1. **Rendement.** Donner des commandements.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aide-mémoire,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit donner des commandements, y compris :
 - a. utiliser les éléments d'un commandement suivants :
 - (1) l'avertissement, et
 - (2) l'exécution; et
 - b. mettre en pratique les techniques vocales.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments d'un commandement suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. l'avertissement, et b. l'exécution. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-8 à 1-1-10)
PE2	Démontrer et expliquer les exigences suivantes pour bien donner un commandement : <ol style="list-style-type: none"> a. la voix, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le volume, (2) la portée, (3) la distinction, (4) l'inflexion, et (5) la vigueur; b. la précision, c. la confiance, d. une posture appropriée, et e. le contrôle respiratoire. 	Démonstration	15 min	A0-002 (p. 1-1-8) C0-022 (p. 98 à 101) C0-241 C0-269 (p. 13 à 15)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration :	15 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, pour initier les cadets aux éléments d'un commandement et susciter leur intérêt.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les techniques vocales que les cadets doivent acquérir.

7. **Documents de référence**

- A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-022 (ISBN 0-02-864207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-241 Optimal Breathing. (2007). *Posture and Breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://breathing.com/articles/posture.htm>.
- C0-269 AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and Ceremonies*. Lackland Air Force Base, Texas. Secretary of the Air Force.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une carte aide-mémoire.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- On doit donner l'occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
- Il y a du temps supplémentaire pour cet OCOM, dans l'OCOM C308.02 (Donner des commandements).

OCOM C308.01 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE AVEC DRAPEAUX

1. **Rendement.** Exécuter de l'exercice militaire avec drapeaux.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un drapeau avec une hampe,
 - (2) un brayer de porte-drapeau consacré,
 - (3) les commandements,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit exécuter de l'exercice militaire avec drapeaux, en tant que membre d'une garde du drapeau.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les détails des éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. les drapeaux, b. la hampe, c. le brayer de porte-drapeau consacré, et d. la composition de la garde du drapeau. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 8-1-1) (p. 8-2-1 à 8-2-40) A0-099 (p. 4-1-7 et 4-1-8)
PE2	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour adopter les positions suivantes avec drapeaux : <ol style="list-style-type: none"> a. au pied, b. de la position « au pied » à la position « en place repos », c. de la position « en place repos » à la position « repos », d. de la position « repos » à la position « en place repos », et e. de la position « en place repos » à la position « au pied ». 	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 8-3-1 à 8-3-3)
PE3	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour adopter les positions suivantes avec drapeaux :	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 8-3-3 à 8-3-7)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. de la position « au pied » à la position « au port », b. de la position « au port » à la position « au pied », c. de la position « au port » à la position « laissez flotter le drapeau », et d. de la position « laissez flotter le drapeau » à la position « saisissez le drapeau ».			
PE4	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements suivants : a. marcher et arrêter au pas cadencé avec des drapeaux, et b. exécuter une contremarche en spirale avec des drapeaux.	Démonstration et exécution	35 min	A0-002 (p. 3-6 à 3-8) A0-031 (p. 3-3-1 et 3-3-2)
PE5	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements de conversions vers la droite et vers la gauche avec des drapeaux, y compris : a. changer de direction par conversion à partir de la halte, et b. changer de direction par conversion en marchant.	Démonstration et exécution	40 min	A0-002 (p. 8-3-3 à 8-3-7) (p. 8-3-14 à 8-3-18)
PE6	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour faire avancer et retirer les drapeaux.	Démonstration et exécution	45 min	A0-002 (p. 8-6-1 à 8-6-3)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	160 min
d.	Total :	180 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la matière générale de base sur les drapeaux et les gardes du drapeau.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 à 6, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer et d'expliquer les compétences que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer de l'exercice militaire avec drapeaux et sous supervision.

7. Documents de référence

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-031 A-PD-202-001/FP-000 Directeur - Cérémonial 2. (1993). *Les Musiques et marches militaires des Forces canadiennes, Volume 1, Instructions sur les musiques*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-099 A-AD-200-000/AG-000 Directeur - Histoire et patrimoine. (1999). *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. un drapeau avec une hampe, et
- b. un brayer de porte-drapeau consacré.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un drapeau avec une hampe, et
- b. un brayer de porte-drapeau consacré.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Il est recommandé que cette leçon soit donnée en deux séances distinctes. Donner les PE 1 à 4 dans la première séance et les PE 5 et 6 dans la deuxième séance.
- b. Les escadrons, qui veulent dévier de la structure des leçons à cause des traditions de l'unité locale ou de la force aérienne, peuvent le faire mais doivent se limiter aux six périodes allouées.

OCOM C308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

1. **Rendement.** Donner des commandements.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aide-mémoire,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit donner des commandements, y compris :
 - a. utiliser les éléments d'un commandement suivants :
 - (1) l'avertissement, et
 - (2) l'exécution; et
 - b. mettre en pratique les techniques vocales.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à donner des commandements conformément à l'OCOM M308.02 (Donner des commandements).	Activité pratique	50 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Activité pratique : 50 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de donner des commandements dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Une carte aide-mémoire.
9. **Matériel d'apprentissage.** Une carte aide-mémoire.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. On doit donner l'occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
- b. Cet OCOM doit être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M308.02 (Donner des commandements).

SECTION 10
OREN 309 – ENSEIGNER UNE LEÇON

1. **Rendement.** Enseigner une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet enseigne une leçon de 15 minutes à un groupe de pairs en utilisant :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 309 est conçue pour améliorer la capacité du cadet à enseigner une leçon :
 - a. l'OCOM C309.01 (Donner un exposé oral d'une minute),
 - b. l'OCOM C309.02 (Planifier une leçon),
 - c. l'OCOM C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes),
 - d. l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction de l'exercice militaire),
 - e. l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), et
 - f. l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).

OCOM M309.01 – EXPLIQUER LES PRINCIPES D'INSTRUCTION

1. **Rendement.** Expliquer les principes d'instruction.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les principes d'instruction, y compris :
 - a. énumérer les principes d'instruction; et
 - b. identifier comment ils sont appliqués dans une leçon.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les principes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la participation, b. l'intérêt, c. la compréhension, d. la confirmation, e. l'accentuation, et f. le succès. 	Exposé interactif	10 min	A1-041 (p. 13, 14)
PE2	Diriger une activité où les cadets auront à appliquer les principes d'instruction. Nota : Au moins trois postes d'apprentissage doivent être installés. Ils doivent comprendre des renseignements sur l'application des principes d'instruction.	Activité en classe	40 min	A1-041 (p. 13, 14)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 10 min
 - c. Activité en classe : 40 min
 - d. Total : 60 min
6. **Justification**
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les principes d'instruction et de stimuler leur intérêt.

- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive pour les cadet d'appliquer les principes d'instruction.
7. **Documents de référence.** A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes. (1997). *Conduite des programmes d'instruction* (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. la feuille d'information portant sur le PICCAS,
 - b. la feuille de travail portant sur le PICCAS,
 - c. du papier, et
 - d. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Les postes d'apprentissage doivent être installés avant le début de la leçon.
 - b. Les cadets doivent être répartis en six groupes et feront le tour de tous les postes pendant l'activité en classe du PE 2.

OCOM M309.02 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION

1. **Rendement.** Identifier les méthodes d'instruction.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire les types de leçons suivants :
 - (1) les leçons de connaissance, et
 - (2) les leçons d'habileté;
 - b. énumérer les méthodes d'instruction suivantes :
 - (1) l'exposé interactif,
 - (2) la démonstration et l'exécution,
 - (3) l'activité en classe,
 - (4) l'activité pratique,
 - (5) le jeu, et
 - (6) la visite éducative; et
 - c. sélectionner une méthode d'instruction appropriée selon un sujet donné.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les types de leçons, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les leçons de connaissance, et b. les leçons d'habileté. 	Exposé interactif	5 min	A1-041 (p. 17 à 22) A1-042 (annexe E)
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent décrire les méthodes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'exposé interactif, b. la démonstration et l'exécution, c. l'activité en classe, d. l'activité pratique, 	Activité en classe	25 min	A1-041 (p. 17 à 22)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. le jeu, et f. la visite éducative.			
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent sélectionner une méthode d'instruction appropriée pour un sujet donné.	Activité en classe	20 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Activité en classe : | 45 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de décrire les types de leçons car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce que c'est une façon interactive de renforcer le sujet et de confirmer la compréhension des cadets sur les types de leçons et les méthodes d'instruction.

7. **Documents de référence**

- A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- la liste des sujets de leçons, et
- le document sur les méthodes d'instruction.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 3](#) (COREN de l'OREN 309).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M309.03 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES D'ART ORATOIRE

1. **Rendement.** Décrire les techniques d'art oratoire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les techniques d'art oratoire suivantes :
 - a. le contrôle de la voix,
 - b. la présence physique, et
 - c. la préparation.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments du contrôle de la voix, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la hauteur, b. le ton, c. le volume, d. le débit, e. la pause, et f. l'articulation. 	Exposé interactif	10 min	C1-133 (p. 16, 85 à 87, 188, 189)
PE2	Discuter des éléments concernant la présence physique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le langage corporel, et b. la tenue et le comportement. 	Discussion de groupe	10 min	C1-133 (p. 16, 103 à 122, 194)
PE3	Expliquer la préparation nécessaire à l'exercice d'art oratoire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. pratiquer; b. contrôler sa nervosité; et c. repérer un visage familier. 	Exposé interactif	5 min	C1-133 (p. 85, 116, 171 à 179, 188)

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Discussion de groupe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin de présenter la matière de base et d'orienter les cadets vers les aspects du contrôle de la voix et de la manière de se préparer à la pratique d'art oratoire.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la présence physique lorsqu'on adresse la parole à un groupe.

7. **Documents de référence.** C1-133 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage

- a. du papier, et
- b. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M309.04 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES DE QUESTIONS

1. **Rendement.** Décrire les techniques de questions.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les techniques de questions, y compris :
 - a. énumérer les buts de l'interrogation;
 - b. énumérer les qualités d'une bonne question;
 - c. définir les types de question, y compris :
 - (1) la question amenant le sujet,
 - (2) la question complémentaire,
 - (3) la question s'adressant à la classe,
 - (4) la question directe, et
 - (5) la question de relance; et
 - d. énumérer les étapes pour poser des questions tout en enseignant.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les buts de l'interrogation.	Exposé interactif	5 min	A1-041 (p. 37) A1-048 (p. 1-47 à 1-48)
PE2	Décrire les qualités d'une bonne question.	Exposé interactif	5 min	A1-042 (annexe G) A1-048 (1-49 à 1-52)
PE3	Décrire les types de questions, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la question amenant le sujet, b. la question complémentaire, c. la question s'adressant à la classe, d. la question directe, et e. la question de relance. 	Exposé interactif	5 min	A1-042 (annexe G) A1-048 (p. 1-48 à 1-49)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diriger une activité où les cadets se pratiquent à poser des questions en utilisant la séquence suivante poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir sur la réponse et féliciter.	Activité en classe	10 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité en classe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour les PE 1 à 3 parce qu'elle permet à l'instructeur de décrire les buts, les qualités et les types de questions tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive d'étoffer le sujet et de confirmer que les cadets ont saisi ce qu'est la technique de questions.

7. **Documents de référence**

- A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A1-048 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Document sur la séquence à utiliser pour poser des questions.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M309.05 – CHOISIR LES AIDES DIDACTIQUES APPROPRIÉES

1. **Rendement.** Choisir les aides didactiques appropriées.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les feuilles de renseignements portant sur le matériel didactique,
 - (2) les feuilles de travail,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire l'utilisation des aides didactiques, y compris :
 - (1) l'instruction, et
 - (2) l'apprentissage;
 - b. énumérer les types d'aides didactiques, y compris :
 - (1) le soutien verbal,
 - (2) les appareils audio-visuels,
 - (3) les simulateurs, et
 - (4) le matériel de formation; et
 - c. sélectionner une aide didactique appropriée selon un sujet donné.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les aides didactiques, y compris : a. l'instruction, et b. l'apprentissage.	Exposé interactif	5 min	A1-042 (p. 12, 25) A1-043 (p. 15)
PE2	Diriger une activité où les cadets identifient les types d'aide didactique et sélectionnent une aide didactique appropriée pour un sujet donné.	Activité en classe	45 min	A1-042 (annexe F) A1-043 (annexe E) A1-048 (p. 29 à 40) C1-141 (p. 1 à 6)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Activité en classe : | 45 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de présenter les aides didactiques car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de présenter aux cadets les différents types d'aide didactique et de confirmer que les cadets ont saisi la matière présentée.

7. **Documents de référence**

- A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A1-043 A-P9-050-000/PT-004 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (1999). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 4). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A1-048 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C1-141 Dynamic Flight, Inc. *Instructional Aids and Training Technologies*. (2003). Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.dynamicflight.com/avcfibook/inst_aids.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement et à la salle de classe,
- un chronomètre, et
- un dispositif de signalisation.

9. **Matériel d'apprentissage**

- les feuilles de renseignements portant sur le matériel didactique,
- les feuilles de travail,
- des feuilles pour tableau de papier,
- des marqueurs de couleur, et
- des stylos ou des crayons.

- Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 3](#) (COREN de l'OREN 309).

11. **Remarques.** Des exemples de matériel d'instruction disponible à l'escadron doivent être utilisés durant cette leçon.

OCOM M309.06 – PLANIFIER UNE LEÇON

1. **Rendement.** Planifier une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. rechercher la matière de la leçon; et
 - b. élaborer un plan de la leçon.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer comment rechercher la matière de la leçon en identifiant les éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. un objectif de compétence (OCOM) et une description de leçon, b. un guide pédagogique, et c. des documents de référence. 	Exposé interactif	10 min	A1-042 (p. 22, 23)
PE2	Expliquer comment préparer une leçon en : <ol style="list-style-type: none"> a. choisissant un endroit pour la leçon; et b. en préparant l'endroit. 	Exposé interactif	5 min	C1-133 (p. 171 à 179) C1-140 (p. 108, 109)
PE3	Décrire le format du plan de leçon, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'introduction, b. le corps, et c. la conclusion. 	Exposé interactif	10 min	
PE4	Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon. Nota : Les cadets doivent choisir leur sujet dans la liste des sujets de 15 minutes approuvés.	Activité pratique	25 min	A1-042 (p. 22, 23, annexe E)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Activité pratique : | 25 min |
| d. Total : | 60 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de présenter la matière de base sur la façon de rechercher la matière de la leçon et de préparer une leçon.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4 pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).

7. **Documents de référence**

- A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C1-133 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.
- C1-140 (ISBN 1-890460-02-8) Jenson, E. (1999). *Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success*. San Diego, Californie, The Brain Store Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- la liste des sujets de 15 minutes approuvés.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une description de leçon,
- un guide pédagogique,
- une liste de contrôle de planification d'une leçon,
- du papier, et
- des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 3](#) (COREN de l'OREN 309).

11. **Remarques**

- L'OCOM M309.06 (Planifier une leçon) doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).

- b. L'OCOM C309.02 (Planifier une leçon) peut être prévu comme du temps additionnel au présent OCOM.

OCOM M309.07 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : De la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit enseigner une leçon de 15 minutes à un groupe de cadets, y compris :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Points d'enseignement.** Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 15 minutes.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 3](#) (COREN de l'OREN 309).
11. **Remarques.** Du temps additionnel pour cet OCOM est disponible à l'OCOM C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes).

OCOM C309.01 – DONNER UN EXPOSÉ ORAL D'UNE MINUTE

1. **Rendement.** Donner un exposé oral d'une minute.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la liste des sujets approuvés, et
 - (2) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner un exposé oral d'une minute.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les techniques de l'art oratoire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les éléments du contrôle de la voix, b. les éléments de la présence physique, et c. la préparation. 	Discussion de groupe	15 min	C1-133 (p. 85 à 98, 99 à 124, 183 à 210)
PE2	Expliquer les attentes d'un exposé oral d'une minute.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent donner un exposé oral d'une minute.	Activité pratique	25 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Discussion de groupe : 15 min
 - c. Exposé interactif : 10 min
 - d. Activité pratique : 25 min
 - e. Total : 60 min

6. **Justification**
 - a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'art oratoire.
 - b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 car il permet à l'instructeur d'expliquer les attentes d'un exposé oral d'une minute effectué par les cadets.
 - c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive d'aider les cadets à parfaire leurs compétences en art oratoire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence.** C1-132 (ISBN 1-890460-03-6) Jensen, E. (1998). *Trainer's Bonanza: Over 1000 Fabulous Tips & Tools*. San Diego, Californie, The Brain Store.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. la liste des sujets approuvés, et
 - b. le formulaire de rétroaction de l'exposé oral.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. La présentation du PE 3 doit être planifiée pour une soirée d'instruction distincte ultérieure à celle où les PE 1 et 2 sont donnés.
 - b. Le présent OCOM doit être donné après l'OCOM M309.03 (Décrire les techniques d'art oratoire) et avant l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon).

OCOM C309.02 – PLANIFIER UNE LEÇON

1. **Rendement.** Planifier une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. rechercher la matière de la leçon;
 - b. choisir un format de plan de leçon; et
 - c. rédiger un plan de la leçon.
4. **Points d'enseignement.** Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).
7. **Documents de référence.** A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. une description de leçon, et
 - b. un guide pédagogique,
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cet OCOM peut être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon).
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C309.03 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : De la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit enseigner une leçon de 15 minutes à un groupe de cadets, y compris :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Points d'enseignement.** Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 15 minutes.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur l'instruction.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un formulaire d'évaluation sur l'instruction.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM peut être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C309.04 – IDENTIFIER LES FORMATIONS POUR L'INSTRUCTION D'EXERCICE MILITAIRE

1. **Rendement.** Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les formations suivantes pour une instruction d'exercice militaire :
 - a. un rang,
 - b. un demi-cercle, et
 - c. une formation en U.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les formations suivantes pour l'instruction d'exercice militaire : <ol style="list-style-type: none"> a. un rang, b. un demi-cercle, et c. une formation en U. 	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-1-7)
PE2	Démontrer la procédure pour former un U et reformer une escouade.	Démonstration	20 min	A0-002 (p. 3 à 22)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	5 min
c. Démonstration :	20 min
d. Total :	30 min
6. **Justification**
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter les formations utilisées lors d'une instruction d'exercice militaire.
 - b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les procédures pour former un U et reformer une escouade.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C309.05 – PLANIFIER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE

1. **Rendement.** Planifier une leçon d'exercice militaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier la séquence d'instruction d'exercice militaire; et
 - b. rédiger un plan de la leçon d'exercice militaire.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la séquence d'instruction d'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'introduction, b. le corps, c. la confirmation de fin de leçon, et d. la conclusion. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-4 à 1-1-8)
PE2	Réviser le processus de planification de la leçon.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon d'exercice militaire.	Activité pratique	30 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 20 min
 - c. Activité pratique : 30 min
 - d. Total : 60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter la séquence d'instruction d'exercice militaire et pour stimuler leur intérêt dans la planification d'une leçon d'exercice militaire.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3 pour orienter les cadets dans le processus de planification d'une leçon d'exercice militaire.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. la liste des sujets approuvés d'exercice militaire d'une durée de 15 minutes.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un document sur la planification d'une leçon,
- b. un plan de leçon d'exercice militaire vierge,
- c. une liste de contrôle de plan de leçon d'exercice militaire vierge,
- d. une description de leçon, et
- e. un guide pédagogique,

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** L'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire) doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).

OCOM C309.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : De la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes à un groupe de ses pairs en utilisant :
 - a. un plan de leçon écrit, et
 - b. la séquence d'instruction d'exercice militaire.
4. **Points d'enseignement.** Superviser pendant que les cadets enseignent une leçon d'exercice militaire de 15 minutes.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité pratique : 85 min
 - c. Total : 90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'instruction d'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction d'exercice militaire.
9. **Matériel d'apprentissage.** Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction d'exercice militaire.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le présent OCOM doit être donné après l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire) et l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire).
 - b. Du temps additionnel peut être nécessaire pour les groupes de plus de cinq cadets.

SECTION 11**OREN 311 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ**

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de biathlon d'été.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (5) des contenants pour les plombs,
 - (6) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) Un parcours de course d'environ 1000 m.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, y compris :
 - a. courir un parcours d'environ 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième parcours d'environ 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un troisième parcours d'environ 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Remarques**
 - a. Le cadet doit avoir terminé l'OREN 111 (Participer à une activité de biathlon d'été, A-CR-CCP-801/PG-002) et l'OREN 211A (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 9) avant de participer à cet OREN.
 - b. Les cadets qui ont de la difficulté à pomper la carabine à air comprimé des cadets peuvent recevoir de l'aide.

5. Matière complémentaire

- a. On peut choisir l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
 - (1) l'OREN 211A (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 9), et
 - (2) l'OREN 111 (Participer à des activités récréatives de biathlon d'été, A-CR-CCP-801/PG-002).
- b. L'OREN 311 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été) est un ensemble pédagogique complémentaire qui vise à donner une occasion aux cadets de participer à des activités récréatives de biathlon d'été.
- c. Les OREN 311, 211 et 111 se limitent à un total de neuf périodes par année d'instruction.

OCOM C311.01 – PRATIQUER LA VISÉE ET LE TIR À LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

1. **Rendement.** Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) Un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pratiquer la visée et le tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique, y compris :
 - a. les techniques de respiration, et
 - b. l'alignement naturel.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6), réviser : <ol style="list-style-type: none"> a. l'importance de la respiration contrôlée pour le tir de précision; et b. la façon d'obtenir une séquence de respiration contrôlée. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2 à 12)
PE2	Conformément à l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 6), réviser l'alignement naturel des mires, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. prendre une position de tir couchée confortable; 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-5-7)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> b. trouver une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre des respirations normales afin de relâcher les muscles; e. regarder à travers les mires à un moment confortable; f. ajuster la position du corps afin d'obtenir une image de visée appropriée; et g. passer à l'étape du tir. 			
PE3	<p>Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire. 	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE4	<p>Diriger une activité où les cadets doivent pratiquer la visée et le tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les techniques de respiration, et b. l'alignement naturel. 	Activité pratique	60 min	C0-149
PE5	<p>Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique et aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles. 	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	70 min
d.	Total :	90 min

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de réviser les techniques de visée et de tir.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE 3 à 5 parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la visée et du tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.

7. **Documents de référence**

- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.
- C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une carabine à air comprimé des cadets,
- des lunettes de sécurité,
- un tapis de tir,
- un cadre de cible,
- une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART), et
- des pièces de monnaie.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Cette leçon doit être enseignée avant l'OCOM C311.02 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été).

OCOM C311.02 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de biathlon d'été.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (5) des contenants pour les plombs,
 - (6) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) un parcours de course d'environ 1000 m.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, y compris :
 - a. courir un parcours d'environ 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième parcours d'environ 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un troisième parcours d'environ 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Expliquer les éléments d'une activité récréative de biathlon d'été, y compris :
 - (1) la composition,
 - (2) la description du parcours,
 - (3) les règles et règlements,
 - (4) le pointage,
 - (5) les pénalités, et

- (6) les zones interdites.
- b. Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.
- c. Diriger une activité récréative de biathlon d'été conformément au paragraphe 3.
- d. Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|---------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique : | 170 min |
| c. | Total : | 180 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de participer à un biathlon d'été récréatif. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances du biathlon et à la promotion du conditionnement physique dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-036 Cadets Canada. (sans date) *Mouvement des cadets du Canada, Série de championnats du biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-098 OAIC 14-42 Directeur - Cadets 4. (2007). *Programme commun de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- e. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. des lunettes de sécurité,
- c. un tapis de tir,
- d. des feuilles de pointage pour le biathlon,
- e. des feuilles de contrôle de parcours,
- f. des feuilles de résultats pour le champ de tir,
- g. des plombs de carabine à air comprimé,
- h. des contenants pour les plombs,
- i. une cible de carabine à air comprimé de biathlon (BART),
- j. un tableau d'affichage, et
- k. des chronomètres.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. des bretelles de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des lunettes de sécurité,
- d. un tapis de tir,
- e. des plombs de carabine à air comprimé,
- f. des contenants pour les plombs, et
- g. des cibles de carabine à air comprimé de biathlon (BART).

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** L'OCOM C311.01 (Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique) doit être enseigné avant de faire cette activité.

SECTION 12**OREN 320 – PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FORCES CANADIENNES (FC)**

1. **Rendement.** Participer aux activités de familiarisation des Forces canadiennes (FC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à des activités de familiarisation des FC.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 320 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur les FC, y compris :
 - (1) l'OCOM C320.01 (Discuter des carrières dans l'aviation au sein des Forces canadiennes [FC]),
 - (2) l'OCOM C320.02 (Visiter une installation des Forces canadiennes [FC]), et
 - (3) l'OCOM C320.03 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une unité locale des Forces aériennes).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus particulièrement l'OCOM C120.03 (Communiquer avec un membre des Forces canadiennes [FC] en déploiement, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 9) et l'OCOM C130.05 (Assister à un spectacle aérien, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 12).

OCOM M320.01 – DÉCRIRE LE RÔLE DE LA FORCE AÉRIENNE DU CANADA

1. **Rendement.** Décrire le rôle de la Force aérienne du Canada.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire le rôle de la Force aérienne du Canada, y compris :
 - a. l'objectif, y compris :
 - (1) au service des Canadiens, et
 - (2) au service du monde;
 - b. la structure de la Force aérienne,
 - c. les aéronefs, et
 - d. les activités, y compris :
 - (1) les opérations,
 - (2) l'instruction, et
 - (3) les exercices.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets, répartis en quatre groupes, de circuler entre les stations d'apprentissage pour apprendre le rôle de la Force aérienne du Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'objectif, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) au service des Canadiens, et (2) au service du monde; b. la structure, c. les aéronefs, et d. les activités, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les opérations, (2) l'instruction, et (3) les exercices. 	Activité en classe	20 min	A3-063

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Discuter du rôle de la Force aérienne du Canada.	Discussion de groupe	5 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité en classe : | 20 min |
| c. | Discussion de groupe : | 5 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE1 parce que c'est une façon interactive de présenter le rôle de la Force aérienne du Canada et de susciter l'intérêt des cadets.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la Force aérienne du Canada.

7. **Documents de référence.** A3-063 Ministère de la Défense nationale. (2008). *La Force aérienne du Canada* : Accueil - Force aérienne. Extrait le 25 février 2008 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/index_f.asp.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- des feuilles de renseignements pour les stations d'apprentissage, et
- des feuilles de travail.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- Après la présentation, chaque groupe doit commencer à une station d'apprentissage différente. Les groupes doivent changer de station d'apprentissage après environ cinq minutes.
- Pour cette leçon, il faut se servir des renseignements courants présentés dans les documents de référence.

OCOM C320.01 – DISCUTER DES CARRIÈRES DANS L'AVIATION AU SEIN DES FORCES CANADIENNES (FC)

1. **Rendement.** Discuter des carrières dans l'aviation au sein des Forces canadiennes (FC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des carrières dans l'aviation au sein des FC, y compris :
 - a. le pilote,
 - b. le technicien en recherche et sauvetage (SAR), et
 - c. le technicien d'aéronef.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer les critères d'admissibilité et la formation requises pour devenir pilote au sein des FC, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les critères d'admissibilité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le Programme de formation des officiers de la Force régulière (PFOR), (2) le Programme d'enrôlement direct des officiers (PEDO), (3) le Programme de formation des officiers – Éducation permanente (PFO-EP), et (4) les normes relatives à la vision; et b. l'avancement dans l'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le cours élémentaire d'officier (CEO), (2) le cours de langue seconde, (3) l'entraînement de pilotage élémentaire à Southport, (4) le centre d'entraînement de pilotage de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de la 15^e Escadre, et 	Exposé interactif	10 min	A3-051 A3-054 A3-059

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(5) les unités d'entraînement opérationnel à divers endroits au Canada.			
PE2	<p>Expliquer les critères d'admissibilité et la formation requises pour devenir technicien en recherche et sauvetage (SAR) au sein des FC, y compris :</p> <p>a. les critères d'admissibilité, y compris :</p> <p>(1) les militaires du rang, et</p> <p>(2) le changement de spécialité; et</p> <p>b. l'avancement dans l'instruction, y compris :</p> <p>(1) l'École de recherche et de sauvetage des Forces canadiennes (ERSFC) à 19 Escadre Comox, et</p> <p>(2) les unités de déploiement (p. ex., esc 413, esc 435 et esc 442).</p>	Exposé interactif	5 min	A3-051 A3-053
PE3	<p>Expliquer les critères d'admissibilité et la formation requises pour devenir technicien d'aéronef au sein des FC, y compris :</p> <p>a. les critères d'admissibilité, y compris :</p> <p>(1) une 12^e année ou l'équivalent, et</p> <p>(2) les militaires du rang; et</p> <p>b. l'avancement dans l'instruction, y compris :</p> <p>(1) le cours de qualification militaire de niveau élémentaire,</p> <p>(2) l'École de technologie et du génie aérospatial des Forces canadiennes (ETGAFC) à 16 Escadre Borden, et</p> <p>(3) les divers niveaux de qualification.</p>	Exposé interactif	10 min	A3-051 A3-055 A3-056 A3-057

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à l'aviation au sein des FC et de susciter leur intérêt à ce sujet.

7. Documents de référence

- a. A3-051 Forces canadiennes. (2007). *Recrutement Forces canadiennes*. Extrait le 17 octobre 2007 du site <http://www.forces.ca/v3/frgraph/home/home.aspx?bhcp=1>.

- b. A3-053 Forces canadiennes. (2007). *École de recherche et de sauvetage des Forces canadiennes*. Extrait le 30 octobre 2007 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/19wing/squadron/cfssr_f.asp.
 - c. A3-054 Forces canadiennes. (2007). *Recrutement Forces canadiennes – Pilote*. Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.recruiting.forces.ca/v3/frgraph/jobs/jobs.aspx?id=32&bhcp=1>.
 - d. A3-055 Forces canadiennes. (2007). *Recrutement Forces canadiennes – ACS*. Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.recruiting.forces.ca/v3/frgraph/jobs/jobs.aspx?id=565&bhcp=1>.
 - e. A3-056 Forces canadiennes. (2007). *Recrutement Forces canadiennes – AVN*. Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.recruiting.forces.ca/v3/frgraph/jobs/jobs.aspx?id=514&bhcp=1>.
 - f. A3-057 Forces canadiennes. (2007). *Recrutement Forces canadiennes – AVS*. Extrait le 30 octobre 2007 du site <http://www.recruiting.forces.ca/v3/engraph/jobs/jobs.aspx?id=526&bhcp=1>.
 - g. A3-059 Forces canadiennes. *Prepare for Takeoff as a Pilot* (DVD). Ottawa, CFRG Multimedia Services.
8. **Matériel d’instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Cette leçon peut être donnée par un membre des FC qui travaillent dans le domaine de l’aviation.

OCOM C320.02 – VISITER UNE INSTALLATION DES FORCES CANADIENNES (FC)

1. **Rendement.** Visiter une installation des Forces canadiennes (FC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le transport,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron doit déterminer les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter une installation des FC afin d'identifier :
 - a. les activités au sein des FC,
 - b. les carrières offertes au sein des FC, et
 - c. le milieu de travail des FC.
4. **Points d'enseignement.** On doit demander au guide :
 - a. d'identifier les aspects de l'installation, y compris :
 - (1) les principaux buts et les principales activités de l'installation,
 - (2) les emplois à cette installation,
 - (3) les titres de poste,
 - (4) les fonctions des membres du personnel,
 - (5) la formation requise pour pouvoir accomplir les diverses fonctions,
 - (6) la variété des fonctions,
 - (7) l'équipement utilisé ou mis en service, et
 - (8) les conditions de travail;
 - b. décrire ses fonctions à cette installation des FC, et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Visites éducatives : 80 min
 - c. Total : 90 min
6. **Justification.** La visite éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances de la matière déjà enseignée par l'observation des activités d'opérations des FC effectuées dans un environnement réel.

7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C320.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UNE UNITÉ LOCALE DES FORCES AÉRIENNES

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une unité locale des Forces aériennes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une unité locale de la Force aérienne.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. décrire son unité de la Force aérienne, y compris :
 - (1) les principaux buts et les principales activités,
 - (2) les emplois au sein de l'unité,
 - (3) les titres de poste,
 - (4) les fonctions des membres du personnel,
 - (5) la formation requise pour pouvoir accomplir les diverses fonctions,
 - (6) la variété des tâches,
 - (7) l'équipement utilisé ou mis en service, et
 - (8) les conditions de travail;
 - b. décrire ses fonctions au sein de l'unité; et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour réviser, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.
- b. Si le conférencier invité ne peut discuter de tous les emplois au sein de son unité, il peut se concentrer uniquement sur son poste.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 13
OREN 331 – DÉCRIRE LES PRINCIPES DE VOL

1. **Rendement.** Décrire les principes de vol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les principes de vol, y compris la stabilité de l'aéronef.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 331 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur les principes de vol, plus particulièrement :
 - (1) l'OCOM C331.01 (Réviser les principes de vol),
 - (2) l'OCOM C331.02 (Lire les instruments du circuit statique du système Pitot),
 - (3) l'OCOM C331.03 (Identifier les aspects de l'aérodynamique d'un hélicoptère),
 - (4) l'OCOM C331.04 (Faire la démonstration des assiettes et des mouvements dans un simulateur de vol), et
 - (5) l'OCOM C331.05 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local).
 - b. Si l'OCOM C331.01 (Réviser les principes de vol) est choisi comme leçon complémentaire, il doit être prévu avant l'OCOM M331.01 (Décrire la stabilité d'un aéronef).
 - c. L'OCOM C331.05 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local) peut être utilisé pour aborder les sujets de l'OCOM 331 (Décrire les principes de vol) et l'OCOM 337 (Développer des habiletés en navigation aérienne, [section 15](#)).

OCOM M331.01 – DÉCRIRE LA STABILITÉ D'UN AÉRONEF

1. **Rendement.** Décrire la stabilité d'un aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire :
 - a. les caractéristiques de la stabilité;
 - b. la stabilité autour des axes de rotation; et
 - c. les éléments de l'aéronef qui donnent la stabilité.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer les caractéristiques de stabilité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les contrastes entre la stabilité statique et la stabilité dynamique, b. la stabilité positive, c. la stabilité neutre, et d. la stabilité négative. 	Activité en classe	15 min	C3-116 (p. 31, 32) C3-229 (p. 57 à 99)
PE2	Réviser les axes d'un aéronef, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'axe longitudinal et le roulis, b. l'axe latéral et le tangage, et c. l'axe normal (vertical) et le lacet. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 30)
PE3	Expliquer la stabilité longitudinale, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les effets du plan fixe horizontal, et b. les effets du centre de gravité. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 31, 32) C3-229 (p. 57 à 99)
PE4	Expliquer la stabilité latérale, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les effets de l'angle de dièdre et de l'angle de dièdre négatif, b. l'aile en flèche, et c. l'effet de quille. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 31 et 32) C3-229 (p. 57 à 100)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Expliquer la stabilité directionnelle et les effets du plan fixe vertical.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 31 et 32) C3-229 (p. 57 à 99)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe | 15 min |
| c. | Exposé interactif : | 35 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de présenter la stabilité des aéronefs.
- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 à 5 afin de réviser les axes de rotation et de présenter la stabilité en fonction des axes.

7. **Documents de référence**

- C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Peppler, I.L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-229 (ISBN 0-521-02128-6) Abzug, M. J., & Larrabee, E. E. (2002). *Airplane Stability and Control* (deuxième édition). Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un modèle réduit d'avion démontrant les trois axes,
- une balle de tennis,
- trois billes,
- une table,
- du ruban, et
- deux bols.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une balle de tennis,
- trois billes,
- deux bols,

- d. une table, et
 - e. du ruban.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée).
11. **Remarques**
- a. Si l'OCOM C331.01 (Réviser les principes de vol) est choisi comme période complémentaire, il doit être prévu avant l'OCOM M331.01 (Décrire la stabilité d'un aéronef).
 - b. Pendant l'élaboration des activités pour la journée de vol de familiarisation et d'instruction propre à l'élément, il est recommandé de donner l'occasion aux cadets d'identifier et de décrire la stabilité de l'aéronef.

OCOM C331.01 – RÉVISER LES PRINCIPES DE VOL

1. **Rendement.** Réviser les principes de vol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit réviser les principes de vol, y compris :
 - a. les axes d'un aéronef, et
 - b. les effets des gouvernes sur les assiettes et les mouvements.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les trois axes d'un aéronef, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'axe longitudinal, b. l'axe latéral, et c. l'axe vertical (normal). 	Activité en classe	5 min	C3-116 (p. 30)
PE2	À titre de membre d'un groupe, demander au cadet de décrire la gouverne et ses effets sur les assiettes et les mouvements.	Activité en classe	20 min	C3-116 (p. 30)

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Activité en classe : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de réviser les trois axes d'un aéronef et les gouvernes.

7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Peppler, I.L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un modèle réduit d'avion avec les trois axes étiquetés.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. le document,
- b. un tableau de papier, et
- c. des marqueurs pour tableau de papier.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Si cet OCOM complémentaire est choisi, il doit être prévu avant tous les autres OCOM de l'OREN 331 (Décrire les principes de vol).

OCOM C331.02 – LIRE LES INSTRUMENTS DU CIRCUIT STATIQUE DU SYSTÈME PITOT

1. **Rendement.** Lire les instruments du circuit statique du système Pitot.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un modèle fonctionnel d'un anémomètre,
 - (2) un modèle fonctionnel d'un altimètre,
 - (3) un modèle fonctionnel d'un variomètre,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit lire les instruments du circuit statique du système Pitot, y compris :
 - a. un anémomètre,
 - b. un altimètre, et
 - c. un variomètre.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer que les instruments de base d'un aéronef dépendent de la source anémométrique et de la prise statique comme sources d'information, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les sources anémométriques et les prises statiques fournissent les données à l'anémomètre, b. la prise statique fournit les données à l'altimètre, et c. la prise statique fournit les données au variomètre. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 39) C3-139
PE2	<p>Expliquer comment lire un anémomètre, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la plage d'utilisation normale, b. la zone de prudence, c. la vitesse à ne pas dépasser, et d. les unités de mesure. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 43) C3-139

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer comment lire un altimètre, y compris : a. les unités de mesure, b. l'échelle de pression, c. l'altitude de l'aérodrome par rapport à l'altitude-pression, et d. l'altitude au-dessus du niveau de la mer (ASL)/au-dessus du sol (AGL).	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 40) C3-139
PE4	Expliquer comment lire un variomètre, y compris : a. les unités de mesure, et b. la vitesse ascensionnelle nette ou négative.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 44) C3-139
PE5	Demander aux cadets de lire les instruments du circuit statique du système Pitot, y compris : a. l'anémomètre, b. l'altimètre, et c. le variomètre.	Activité en classe	10 min	

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	40 min
c. Activité en classe :	10 min
d. Total :	60 min

6. Justification

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 pour présenter les instruments du circuit statique du système Pitot.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de confirmer la compréhension des cadets relativement aux instruments du circuit statique du système Pitot.

7. Documents de référence

- C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-139 (ISBN 0-7715511-5-0) Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage – 4^e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

- b. un modèle fonctionnel d'un anémomètre,
- c. un modèle fonctionnel d'un altimètre, et
- d. un modèle fonctionnel d'un variomètre.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. le schéma d'un anémomètre,
- b. le schéma d'un altimètre, et
- c. le schéma d'un variomètre.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C331.03 – IDENTIFIER LES ASPECTS DE L'AÉRODYNAMIQUE D'UN HÉLICOPTÈRE

1. **Rendement.** Identifier les aspects de l'aérodynamique d'un hélicoptère.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les aspects de l'aérodynamique d'un hélicoptère, y compris :
 - a. le rotor principal,
 - b. le rotor anticouple, et
 - c. les commandes de gouverne.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire le rotor principal d'un hélicoptère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les ensembles rotors, b. la traînée rotor, et c. les facteurs qui ont un effet sur la poussée du rotor. 	Exposé interactif	15 min	C3-249 (p. 45)
PE2	Décrire le rotor anticouple d'un hélicoptère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'emplacement sur la cellule, b. la fonction, et c. la source d'alimentation. 	Exposé interactif	5 min	C3-249 (p. 67)
PE3	Expliquer les commandes de gouverne d'un hélicoptère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la commande collective, b. la commande cyclique, et c. les pédales. 	Exposé interactif	5 min	C3-249 (p. 77)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter aux cadets les aspects de l'aérodynamique d'un hélicoptère.
7. **Documents de référence.** C3-249 (ISBN 978-1-56027-649-4) Wagtendok, W. J. (2006). *Principles of Helicopter Flight: Second US Edition*. Newcastle, Washington, Aviation Supplies & Academics, Inc.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un modèle réduit d'hélicoptère.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Si l'escadron a l'occasion de participer à des vols de familiarisation à bord d'un hélicoptère, cet OCOM peut être donné à ce moment.

OCOM C331.04 – FAIRE LA DÉMONSTRATION DES ASSIETTES ET DES MOUVEMENTS DANS UN SIMULATEUR DE VOL

1. **Rendement.** Faire la démonstration des assiettes et des mouvements dans un simulateur de vol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un simulateur de vol,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** À bord d'un simulateur de vol, le cadet doit :
 - a. démontrer le tangage, le lacet et le roulis; et
 - b. lire les instruments du circuit statique du système Pitot.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les mesures de sécurité concernant l'emplacement ou la conception du simulateur de vol.	Exposé interactif	5 min	C3-156
PE2	Expliquer la façon de manipuler les commandes nécessaires et l'emplacement des instruments requis, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le manche ou le volant, b. les palonniers, c. l'anémomètre, d. le variomètre, et e. l'altimètre. 	Exposé interactif	15 min	C3-139 C3-156
PE3	Superviser les cadets pendant qu'ils pratiquent les assiettes et les mouvements à l'aide du simulateur de vol.	Simulation	60 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 20 min
 - c. Simulation : 60 min
 - d. Total : 90 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'expliquer les procédures et de présenter la matière de base ou des renseignements généraux à propos de la simulation de vol.
- b. Une simulation a été choisie pour le PE 3 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience des assiettes et des mouvements dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances des principes de vol dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. C3-139 (ISBN 0-7715511-5-0) Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage - 4^e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.
- b. C3-156 *Computerized Aircraft Simulation Centre*. (2007). Extrait le 2 octobre 2007 du site : http://www.regions.cadets.forces.gc.ca/pac/aircad/flight/casc_lessons_e.asp.

8. **Matériel d'instruction.** Un simulateur de vol informatisé.

9. **Matériel d'apprentissage.** Un simulateur de vol informatisé.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. Remarques

- a. Les activités simultanées seront requises selon le nombre de simulateurs disponibles.
- b. Tous les membres du personnel doivent se familiariser avec le fonctionnement du simulateur de vol avant l'enseignement de cet OCOM. Ils seront alors mieux préparés pour le dépannage et l'instruction.

OCOM C331.05 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE L'AVIATION LOCAL

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local, tel que :
 - a. un pilote d'une compagnie d'aviation,
 - b. un instructeur de vol d'une école de pilotage,
 - c. un technicien d'entretien d'aéronef, et
 - d. un propriétaire d'un aéronef privé.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter de son rôle dans le milieu de l'aviation;
 - b. décrire les points culminants de sa carrière;
 - c. décrire l'aéronef qu'il a piloté;
 - d. discuter de la façon de s'impliquer dans le milieu de l'aviation local; et
 - e. apporter des articles à exposer, y compris :
 - (1) des uniformes,
 - (2) des photos,
 - (3) des modèles réduits,
 - (4) des carnets de vol, et
 - (5) d'autres éléments d'intérêt.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au sujet et de susciter leur intérêt dans le milieu de l'aviation local.

7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d’instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation.
9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d’instruction est établi en contactant le conférencier invité avant la présentation.
 - b. Il n’y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 14**OREN 336 – IDENTIFIER LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES**

1. **Rendement.** Identifier les conditions météorologiques.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur à l'extérieur, pendant le jour, où il y a une vue dégagée sur le ciel.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les conditions météorologiques, y compris :
 - a. discuter de l'humidité, de la température et de la pression; et
 - b. identifier les types de nuages.
4. **Remarques.** L'évaluation de l'OREN 336 (Identifier les conditions météorologiques) doit être effectuée durant un jour de vol en familiarisation.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 336 est conçue pour améliorer les connaissances des cadets sur la météorologie par l'entremise d'un certain nombre d'activités, plus particulièrement :
 - a. l'OCOM C336.01 (Lire un message d'observation météorologique régulière pour l'aviation [METAR]),
 - b. l'OCOM C336.02 (Visiter une installation météorologique), et
 - c. l'OCOM C336.03 (Participer à une présentation donnée par un spécialiste de l'information de vol).

OCOM M336.01 – DÉCRIRE LES PROPRIÉTÉS DE L'ATMOSPHÈRE

1. **Rendement.** Décrire les propriétés de l'atmosphère.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire :
 - a. la composition de l'atmosphère,
 - b. les couches de l'atmosphère, et
 - c. l'atmosphère type établie par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la composition de l'atmosphère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la répartition des principaux gaz, et b. l'importance de la vapeur d'eau. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 123)
PE2	Démontrer les couches de l'atmosphère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la troposphère, b. la stratosphère, c. la mésosphère, et d. la thermosphère. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 123, 124)
PE3	Expliquer l'atmosphère type établie par l'OACI, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les fondements des normes de l'OACI pour l'Amérique du Nord, et b. les hypothèses de l'atmosphère type en Amérique du Nord. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 124)
PE4	Expliquer les propriétés de l'atmosphère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la mobilité, la capacité d'expansion et la capacité de compression, et 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 123)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. les facteurs qui ont un effet sur les propriétés de l'atmosphère.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les propriétés de l'atmosphère aux cadets.

7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une balle de tennis ou une ampoule de taille semblable, et
- quatre bols en plastique transparent de taille croissante (le plus petit étant suffisamment grand pour reposer sur l'ampoule sans s'y frotter).

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 4](#) (COREN des sujets en aviation - évaluation combinée).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M336.02 – EXPLIQUER LA FORMATION DES NUAGES

1. **Rendement.** Expliquer la formation des nuages.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer la formation des nuages, y compris :
 - a. la classification des nuages,
 - b. la stabilité de l'air, et
 - c. les agents de soulèvement (processus).
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que les nuages peuvent être classés selon : <ol style="list-style-type: none"> a. les types de formation, et b. la hauteur des nuages, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les nuages de l'étage inférieur; (2) les nuages de l'étage moyen; (3) les nuages de l'étage supérieur; et (4) les nuages à développement vertical. 	Exposé interactif	5 min	A3-044 (p. 8 à 19, 8 à 20) C3-116 (p. 124, 125)
PE2	Expliquer ce qu'est la stabilité de l'air, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'air stable, et b. l'air instable. 	Exposé interactif	5 min	A3-044 (p. 4-2) C3-116 (p. 138, 139)
PE3	Expliquer ce que sont les agents de soulèvement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la convection, b. l'ascendance orographique, c. l'ascendance frontale, d. la turbulence mécanique, et e. la convergence. 	Exposé interactif	10 min	A3-044 (p. 2 à 10) C3-116 (p. 126, 127, 139)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Décrire la formation des nuages en comparant : a. les agents de soulèvement avec la stabilité de l'air; et b. la stabilité de l'air avec les types de formation.	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les concepts de la formation des nuages.

7. **Documents de référence**

- a. A3-044 Commandement aérien MCAFC 2-700. (2001). *Manuel de météorologie du Commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. le tableau des nuages d'Environnement Canada.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M336.03 – EXPLIQUER LES EFFETS DE LA PRESSION ATMOSPHÉRIQUE SUR LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

1. **Rendement.** Expliquer les effets de la pression atmosphérique sur les conditions météorologiques.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les effets de la pression atmosphérique sur les conditions météorologiques, y compris :
 - a. la formation de masses d'air, et
 - b. la formation du vent.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la théorie du front polaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition de la pression atmosphérique, b. les systèmes de pression, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les isobares, (2) les dépressions, et (3) les anticyclones; c. une masse d'air au-dessus des régions polaires, d. une masse d'air au-dessus des régions équatoriales, et e. le déplacement du front polaire. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 127, 141)
PE2	Expliquer que les propriétés (p. ex., la pression) d'une masse d'air sont relevées de la région au-dessus de laquelle elle se forme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la masse d'air continental, b. la masse d'air maritime, c. la masse d'air arctique, d. la masse d'air polaire, et e. la masse d'air tropical, 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 139)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer la formation du vent, y compris : a. la définition du vent, b. le gradient de pression, c. les brises de terre et de mer, d. la variation diurne, e. la force de Coriolis, et f. le vent dextrogyre et le vent lévogyre.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 127 à 129)
PE4	Expliquer le lien entre les systèmes de pression et la force/direction du vent, y compris : a. les dépressions, et b. les anticyclones.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 128)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter aux cadets les effets de la pression atmosphérique.
7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Les documents sur la théorie du front polaire.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN des sujets en aviation - évaluation combinée).
11. **Remarques.** S.O.

OCOM M336.04 – EXPLIQUER LES EFFETS DE L'HUMIDITÉ ET DE LA TEMPÉRATURE SUR LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

1. **Rendement.** Expliquer les effets de l'humidité et de la température sur les conditions météorologiques.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les effets de l'humidité et de la température sur les conditions météorologiques, y compris :
 - a. le lien entre l'humidité et la température, et
 - b. les types de précipitation.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer ce qu'est l'humidité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la condensation, b. la sublimation, c. le point de rosée, et d. l'humidité relative. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 135, 136)
PE2	Expliquer ce qu'est la température, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la source, b. la variation diurne, c. la variation saisonnière, d. le processus d'échauffement, et e. le processus de refroidissement. 	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 136, 137)
PE3	Diriger une activité en classe pour démontrer les effets de la température sur l'humidité relative, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les effets de l'augmentation de la température, et b. les effets de la baisse de température. 	Activité en classe	10 min	C3-116 (p. 136)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Expliquer les effets de la température et de l'humidité sur les conditions météorologiques, y compris : a. le point de rosée, b. l'humidité relative, et c. la précipitation.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 136, 137)
PE5	Expliquer les types de précipitation, y compris : a. la bruine, b. la pluie, c. la grêle, d. la neige roulée, e. la neige, f. les prismes de glace, et g. les granules de glace.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 146, 147)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	40 min
c. Activité en classe :	10 min
d. Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 2, 4 et 5 pour présenter la température, l'humidité et les précipitations aux cadets.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit au sujet de la température et de l'humidité.

7. Documents de référence. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- de l'eau,
- une petite tasse, et
- une grosse tasse.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. de l'eau,
- b. des petites tasses (une par cadet), et
- c. des grosses tasses (une par cadet, deux fois la taille de la petite tasse).

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN des sujets sur l'aviation - évaluation combinée).

11. **Remarques.** Des vidéos sont disponibles dans des centres d'entraînement en vol ou des sites Web de fournitures d'aviation. Ces vidéos peuvent servir à renforcer l'instruction.

OCOM C336.01 – LIRE UN MESSAGE D'OBSERVATION MÉTÉOROLOGIQUE RÉGULIÈRE POUR L'AVIATION (METAR)

1. **Rendement.** Lire un message d'observation météorologique régulière pour l'aviation (METAR).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un METAR,
 - (2) la clé de conversion,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit lire un METAR.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire le METAR, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition, b. la fréquence des messages, c. les messages d'observation spéciale sélectionnés (SPECI), et d. l'endroit où les METAR sont disponibles. 	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 143) C3-116 (p. 160)
PE2	Réviser la terminologie utilisée dans les METAR, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le type de message, b. l'indicatif de station, c. la date et l'heure de l'observation, d. le modificateur de message, e. le vent, f. la visibilité, g. la portée visuelle de piste, h. les conditions météorologiques actuelles, i. l'état du ciel, j. la température et le point de rosée, k. le réglage de l'altimètre, et l. les commentaires. 	Exposé interactif	25 min	C2-044 (p. 143 à 147) C3-116 (p. 160 à 163)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Démontrer et demander aux cadets de lire un METAR.	Activité en classe	15 min	

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 35 min |
| c. | Activité en classe : | 15 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter un METAR aux cadets.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de pratiquer la lecture d'un METAR.

7. Documents de référence

- C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 02 octobre 2007 du site <http://tc.gc.ca/publications/EN/TP14371/PDF/HR/TP14371E.PDF>.
- C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation,
- le cahier d'exercice de MacDonald, A.F. et Pepler, I.L., *Entre ciel et terre, Édition du millénaire*, Aviation Publishers Co. Limited, et
- des METAR récents en provenance de l'aéroport local.

9. Matériel d'apprentissage

- le document sur un exemple de METAR et de SPECI, et
- le document sur le tableau de code de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

10. Modalités de contrôle. S.O.

- Remarques.** On peut trouver des METAR récents sur le site http://www.flightplanning.navcanada.ca/cgi-bin/CreePage.pl?Langue=français&NoSession=NS_Inconnu&Page=forecast-observation&TypeDoc=html. Cliquer sur l'icône METAR/TAF, puis entrer le nom ou l'indicatif de l'aéroport.

OCOM C336.02 – VISITER UNE INSTALLATION MÉTÉOROLOGIQUE

1. **Rendement.** Visiter une installation météorologique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron doit déterminer les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter une installation météorologique.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer :
 - a. le but et la mission de l'installation,
 - b. l'équipement météorologique qui se trouve à l'installation, et
 - c. les divers types de messages d'observation météorologiques pour l'aviation, y compris :
 - (1) le message d'observation météorologique régulière pour l'aviation (METAR),
 - (2) la prévision d'aérodrome (TAF),
 - (3) les prévisions de zone graphique (GFA),
 - (4) l'imagerie satellite, et
 - (5) le radar météorologique.
5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Visites éducatives	80 min
c.	Total :	90 min
6. **Justification.** La visite éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances des cadets sur la météorologie par la participation à une visite d'une installation météorologique.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. S'il y a lieu, il est recommandé que l'OCOM C336.03 (Participer à une présentation donnée par un spécialiste de l'information de vol) soit prévu en même temps que la visite.

- b. Cette visite éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou d'une séance complémentaire.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C336.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN SPÉCIALISTE DE L'INFORMATION DE VOL

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un spécialiste de l'information de vol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un spécialiste de l'information de vol.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. apporter des articles d'intérêt à exposer;
 - b. décrire son rôle dans l'industrie de l'aviation;
 - c. discuter de son avancement professionnel, y compris :
 - (1) les critères d'admissibilité,
 - (2) l'instruction, et
 - (3) les affectations; et
 - d. décrire les points culminants de sa carrière.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au sujet et de susciter leur intérêt à la météorologie.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Un spécialiste de l'information de vol est présent à la majorité des aéroports qui ont une installation des services de la circulation aérienne avec personnel.

- b. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.
- c. Cette présentation peut être combinée et faire partie de l'OCOM C336.02 (Visiter une installation météorologique).
- d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 15**OREN 337 – DÉMONTRER LES HABILITÉS EN NAVIGATION AÉRIENNE**

1. **Rendement.** Démontrer les habiletés en navigation aérienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aéronautique de navigation VFR (VNC),
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit démontrer les habiletés en navigation aérienne, y compris :
 - a. définir les termes liés à la navigation aérienne;
 - b. identifier les types de navigation aérienne;
 - c. mesurer les distances le long d'un itinéraire; et
 - d. déterminer une position sur une VNC.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 337 est conçue pour améliorer les connaissances des cadets sur la navigation aérienne par l'entremise d'un certain nombre d'activités :
 - (1) l'OCOM C337.01 (Utiliser une radio pour les transmissions destinées à l'aviation), et
 - (2) l'OCOM C337.02 (Pratiquer des habiletés en navigation aérienne).
 - b. L'OCOM C331.05 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'aviation local, section 13) peut être utilisé pour aborder les sujets de l'OREN 331 (Décrire les principes de vol, [section 13](#)) et de l'OREN 337 (Démontrer les habiletés en navigation aérienne).

OCOM M337.01 – MESURER LA DISTANCE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE

1. **Rendement.** Mesurer la distance le long d'un itinéraire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aéronautique de navigation VFR (VNC),
 - (2) une règle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit mesurer la distance le long d'un itinéraire, y compris :
 - a. définir les termes liés à la navigation aérienne;
 - b. identifier les types de navigation aérienne; et
 - c. déterminer la distance entre deux points.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir les termes liés à la navigation aérienne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le canevas, b. la latitude, c. la longitude, d. les milles nautiques, e. les milles terrestres, f. l'échelle, et g. Une VNC. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 175, 186, 188)
PE2	Identifier et décrire les types de navigation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le pilotage, b. la navigation à l'estime, c. la navigation à inertie, et d. la navigation par satellite. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 175)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Démontrer la façon de déterminer la distance entre deux points prédéterminés le long d'un itinéraire et demander aux cadets d'effectuer l'exercice.	Démonstration et exécution	15 min	C3-139

5. **Durée**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 15 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 pour présenter les termes de base en navigation aérienne et les types de navigation aérienne.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de mesurer les distances, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence**

- C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-139 (ISBN 0-7715511-5-0) Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage - 4^e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.

8. **Matériel d'instruction**

- une VNC, et
- une règle de l'OACI.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une VNC, et
- une règle de l'OACI.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN des sujets en aviation - évaluation combinée).

11. **Remarques**

- Il est possible de commander des VNC et des règles de l'OACI auprès de l'Officier des cadets du secteur (OCS), de les acheter à un centre local d'entraînement en vol ou de les commander en ligne sur le site de NavCanada (www.navcanada.ca).
- L'OCOM C337.02 (Pratiquer des habiletés en navigation aérienne) peut être donné en vue de permettre aux cadets de pratiquer davantage les compétences apprises dans cet OCOM.

OCOM M337.02 – DÉTERMINER UNE POSITION SUR UNE CARTE AÉRONAUTIQUE DE NAVIGATION VFR (VNC)

1. **Rendement.** Déterminer une position sur une carte aéronautique de navigation VFR (VNC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une VNC,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer une position sur une VNC, y compris :
 - a. identifier le canevas terrestre;
 - b. connaître la différence entre la latitude et la longitude; et
 - c. déterminer la latitude et la longitude.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que la Terre est répartie en sections par un système de grille imaginaire, appelé canevas, qui comprend : <ol style="list-style-type: none"> a. les parallèles de latitude, b. les méridiens de longitude, c. l'équateur, et d. le méridien origine. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 175)
PE2	Expliquer les coordonnées géographiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les unités de mesure, et b. le séquençement. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 175)
PE3	À partir d'une série de coordonnées, démontrer et demander aux cadets de déterminer l'emplacement d'un aéroport, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. trouver la latitude, et b. trouver la longitude. 	Démonstration et exécution	10 min	C3-139

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Démontrer et demander aux cadets de déterminer les coordonnées d'un emplacement donné sur une carte, y compris : a. calculer la latitude; et b. calculer la longitude.	Démonstration et exécution	5 min	C3-139

5. **Durée**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 15 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les termes de base en navigation aérienne.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer les positions et les coordonnées, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence**

- C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-139 (ISBN 0-7715511-5-0) Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage – 4^e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.

8. **Matériel d'instruction.** Une VNC.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une VNC.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 4](#), COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques**

- Il est possible de commander des VNC auprès de l'Officier des cadets du secteur (OCS), de les acheter à un centre local d'entraînement en vol ou de les commander en ligne sur le site de NavCanada.
- L'OCOM C337.02 (Pratiquer des habiletés en navigation aérienne) peut être donné en vue de permettre aux cadets de pratiquer davantage les compétences apprises dans cet OCOM.

OCOM C337.01 – UTILISER UNE RADIO POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION

1. **Rendement.** Utiliser une radio pour les transmissions destinées à l'aviation.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des radios portatives,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet, jouant le rôle d'un pilote, doit utiliser une radio pour les transmissions destinées à l'aviation, y compris :
 - a. utiliser l'alphabet et les chiffres phonétiques;
 - b. communiquer l'arrivée (l'atterrissage) d'un aéronef; et
 - c. communiquer le départ (le décollage) d'un aéronef.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser l'alphabet et les chiffres phonétiques.	Activité en classe	5 min	C3-116 (p. 218) C3-182
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à utiliser la radio afin de communiquer l'arrivée d'un aéronef.	Démonstration et exécution	10 min	C3-116 (p. 221 à 226) C3-182
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à utiliser la radio afin de communiquer le départ d'un aéronef.	Démonstration et exécution	10 min	C3-116 (p. 221 à 226) C3-182

5. **Durée**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Activité en classe : | 5 min |
| c. Démonstration et exécution : | 20 min |
| d. Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de réviser l'alphabet phonétique.

- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'utiliser une radio, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer les transmissions radios sous supervision.

7. **Documents de référence**

- a. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- b. C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (1990). Extrait le 23 octobre 23 2007 du site <http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html>.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des radios portatives, et
- c. une liste des expressions.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des radios portatives, et
- b. une liste des expressions.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Selon les ressources disponibles, cet OCOM peut être donné durant un jour d'instruction en vol de familiarisation en collaboration avec l'établissement d'instruction technique.

OCOM C337.02 – PRATIQUER DES HABILITÉS EN NAVIGATION AÉRIENNE

1. **Rendement.** Pratiquer des habiletés en navigation aérienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aéronautique de navigation VFR (VNC),
 - (2) une règle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pratiquer les habiletés en navigation aérienne.
4. **Points d'enseignement.** Le cadet doit :
 - a. se pratiquer à mesurer une distance le long d'un itinéraire; et
 - b. se pratiquer à déterminer une position sur une VNC.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets de perfectionner davantage les compétences apprises à l'OCOM M337.01 (Mesurer une distance le long d'un itinéraire) et l'OCOM M337.02 (Déterminer une position sur une carte aéronautique de navigation VRF [VNC]).
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. un crayon,
 - b. du papier,
 - c. du ruban,
 - d. une VNC, et
 - e. une règle de l'OACI.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Cet OCOM vise à compléter l'OCOM M337.01 (Mesurer une distance le long d'un itinéraire) et l'OCOM M337.02 (Déterminer une position sur une carte aéronautique de navigation VRF [VNC]) afin de donner plus de temps pour pratiquer ces compétences.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 16**OREN 340 – IDENTIFIER LES ASPECTS DE L'EXPLORATION SPATIALE**

1. **Rendement.** Identifier les aspects de l'exploration spatiale.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les aspects de l'exploration spatiale, y compris :
 - a. identifier des astronautes canadiens, et
 - b. discuter de l'histoire de l'exploration spatiale habitée.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 340 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur l'exploration spatiale, y compris :
 - a. l'OCOM C340.01 (Identifier des astronautes canadiens),
 - b. l'OCOM C340.02 (Discuter du Programme spatial canadien),
 - c. l'OCOM C340.03 (Discuter de l'exploration spatiale non habitée),
 - d. l'OCOM C340.04 (Décrire les éléments du ciel nocturne),
 - e. l'OCOM C340.05 (Simuler la vie dans l'espace),
 - f. l'OCOM C340.06 (Lancer une fusée à eau),
 - g. l'OCOM C340.07 (Identifier les composants du système mondial de positionnement [GPS]),
 - h. l'OCOM C340.08 (Décrire les aspects de la Station spatiale internationale [SSI]),
 - i. l'OCOM C340.09 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l'astronomie ou de l'aérospatiale), et
 - j. l'OCOM C340.10 (Identifier les programmes d'astronomie en ligne).

OCOM M340.01 – IDENTIFIER DES ASTRONAUTES CANADIENS

1. **Rendement.** Identifier des astronautes canadiens.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier des astronautes canadiens, y compris :
 - a. Marc Garneau,
 - b. Roberta Bondar,
 - c. Steve MacLean,
 - d. Chris Hadfield,
 - e. Robert Thirsk,
 - f. Bjarni Trygvassen,
 - g. David Williams, et
 - h. Julie Payette.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier des astronautes canadiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Marc Garneau, b. Roberta Bondar, c. Steve MacLean, d. Chris Hadfield, e. Robert Thirsk, f. Bjarni Trygvassen, g. David Williams, h. Julie Payette, et i. d'autres astronautes canadiens. 	Exposé interactif	10 min	C3-238
PE2	Discuter des profils personnel et professionnel de deux astronautes canadiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les missions, b. la date et le lieu de naissance, 	Exposé interactif	15 min	C3-238

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. les études, d. les antécédents professionnels, e. les distinctions particulières, et f. les affiliations.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux astronautes canadiens, stimuler leur intérêt au Programme spatial canadien et faire ressortir les points d'enseignement.

7. **Document de référence.** C3-238 Agence spatiale canadienne. (2008). *Agence spatiale canadienne*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://www.space.gc.ca/fra/default.asp>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- L'instructeur doit obtenir les renseignements personnels les plus récents pour cet OCOM. Ces renseignements doivent être mis à jour tous les ans afin qu'ils tiennent compte des activités récentes de l'Agence spatiale canadienne.
- Il faut garder une liste des astronautes que les cadets ont examinés afin d'éviter la répétition et pour que différents astronautes soient présentés dans les autres leçons tels que l'OCOM C340.01 (Identifier des astronautes canadiens).

OCOM M340.02 – DISCUTER DE L'HISTOIRE DE L'EXPLORATION SPATIALE HABITÉE

1. **Rendement.** Discuter de l'histoire de l'exploration spatiale habitée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter de l'histoire de l'exploration spatiale habitée, y compris :
 - a. le programme Mercury,
 - b. le programme Gemini,
 - c. le programme Apollo, et
 - d. le programme spatial habité russe.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du programme Mercury, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les objectifs du programme, et b. l'histoire du programme. 	Exposé interactif	5 min	C3-183 (p. 22 à 25)
PE2	Discuter du programme Gemini, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les objectifs du programme, et b. l'histoire du programme. 	Exposé interactif	5 min	C3-183 (p. 26 et 27)
PE3	Discuter du programme Apollo, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les objectifs du programme, et b. l'histoire du programme. 	Exposé interactif	5 min	C3-183 (p. 28 à 31)
PE4	Discuter du programme spatial habité russe, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les missions Vostok, b. les missions Soyuz, et c. les stations spatiales Salyut et Mir. 	Exposé interactif	10 min	C3-183 (p. 22, 23, 32, 33, 40, 41)

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets à l'histoire de l'exploration spatiale habitée, susciter leur intérêt à ce sujet, leur présenter la matière de base et clarifier le sujet.
7. **Documents de référence.** (ISBN 978-0-75662-227-5) Graham, I. (2006). *Space Travel*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
8. **Matériel d'instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Le document portant sur le calendrier de la course à l'espace.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C340.01 – IDENTIFIER DES ASTRONAUTES CANADIENS

1. **Rendement.** Identifier des astronautes canadiens.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier des astronautes canadiens, y compris :
 - a. Marc Garneau,
 - b. Roberta Bondar,
 - c. Steve MacLean,
 - d. Chris Hadfield,
 - e. Robert Thirsk,
 - f. Bjarni Trygvassen,
 - g. David Williams, et
 - h. Julie Payette.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des profils personnel et professionnel des astronautes canadiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les missions, b. la date et le lieu de naissance, c. les études, d. les antécédents professionnels, e. les distinctions particulières, et f. les affiliations. 	Exposé interactif	50 min	C3-238

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 50 min
 - c. Total : 60 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux astronautes canadiens, stimuler leur intérêt au Programme spatial canadien et faire ressortir les points d'enseignement.
7. **Document de référence.** C3-238 Agence spatiale canadienne. (2008). *Agence spatiale canadienne*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://www.space.gc.ca/fra/default.asp>.
8. **Matériel d'instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. L'instructeur doit obtenir les renseignements personnels les plus récents pour cet OCOM. Ces renseignements doivent être mis à jour tous les ans afin qu'ils tiennent compte des activités récentes de l'Agence spatiale canadienne.
 - b. Les deux astronautes qui ont été étudiés à l'OCOM M340.01 (Identifier des astronautes canadiens) ne doivent pas être réétudiés dans cette leçon.

OCOM C340.02 – DISCUTER DU PROGRAMME SPATIAL CANADIEN

1. **Rendement.** Discuter du Programme spatial canadien.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter du Programme spatial canadien, y compris :
 - a. les technologies, et
 - b. les missions.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la contribution du Canada en ce qui a trait aux technologies spatiales, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le Laboratoire David Florida (LDF), b. le Réseau canadien de recherche analogue (RCRA), et c. les partenariats avec l'Agence spatiale canadienne (ASC). 	Exposé interactif	10 min	C3-238
PE2	Décrire les missions de l'ASC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les télécommunications, b. l'observation de la Terre, c. l'exploration spatiale, et d. la médecine spatiale. 	Exposé interactif	15 min	C3-238

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets au Programme spatial canadien et susciter leur intérêt à ce sujet.
7. **Documents de référence.** C3-238 Agence spatiale canadienne. (2008). *Agence spatiale canadienne*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://www.space.gc.ca/fra/default.asp>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Cette matière doit être mise à jour tous les ans afin de tenir compte des progrès de l'ASC.

OCOM C340.03 – DISCUTER DE L'EXPLORATION SPATIALE NON HABITÉE

1. **Rendement.** Discuter de l'exploration spatiale non habitée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter de l'exploration spatiale non habitée, y compris :
 - a. le satellite Spoutnik,
 - b. le satellite Explorer,
 - c. les missions vers les planètes du système solaire, et
 - d. la sonde Voyager.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'histoire des satellites de la Terre, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le perfectionnement de la capacité de lancement, b. la mission Spoutnik de l'Union soviétique, et c. la mission Explorer des États-Unis. 	Exposé interactif	15 min	C3-240
PE2	Décrire les véhicules spatiaux jumeaux Voyager, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le voyage planétaire, b. la mission interstellaire, et c. le disque d'or. 	Exposé interactif	20 min	C3-239
PE3	Décrire l'exploration spatiale non habitée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les missions vers les planètes du système solaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la mission Phoenix-Mars, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (a) les caractéristiques de la mission, et 	Exposé interactif	20 min	C3-238 C3-241 C3-242

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(b) la station météorologique Lidar du Canada; et (2) la mission Cassini-Huygens, y compris : (a) le résumé de la mission, (b) la descente de Huygens sur Titan, et (c) les survols de l'orbiteur de Cassini.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 55 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets à l'exploration spatiale non habitée, pour susciter leur intérêt à ce sujet et faire ressortir les points d'enseignement.

7. **Documents de référence**

- C3-238 Agence spatiale canadienne. (2008). *Agence spatiale canadienne*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://www.space.gc.ca/fra/default.asp>.
- C3-239 NASA. (2008). *Voyager: The Interstellar Mission*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://voyager.jpl.nasa.gov/index.html>.
- C3-240 NASA. (2007). *Sputnik: The Fiftieth Anniversary*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://history.nasa.gov/sputnik>.
- C3-241 Agence spatiale européenne. (2008). *Cassini-Huygens Homepage*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://huygens.esa.int/science-e/www/area/index.cfm?fareaid=12>.
- C3-242 NASA. (2008). *NASA Cassini-Huygens Homepage*. Extrait le 9 février 2008 du site <http://saturn.jpl.nasa.gov/home/index.cfm>.
- C3-251 Agence spatiale européenne. (2008). *ESA: Multimedia Gallery Videos. Moons*. Extrait le 5 avril 2008 du site <http://www.esa.int/esa-mm/mmg.pl?mission=Cassini-Huygens&type=V>.

8. **Matériel d'instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- Le PE 2 doit être mis à jour tous les ans afin de tenir compte des événements actuels.
- Il est possible d'acheter en ligne des modèles réduits d'engin spatial à utiliser comme matériel d'instruction.

OCOM C340.04 – DÉCRIRE LES ÉLÉMENTS DU CIEL NOCTURNE

1. **Rendement.** Décrire les éléments du ciel nocturne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des feuilles de référence astronomique,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les éléments du ciel nocturne, y compris :
 - a. les constellations,
 - b. les planètes, et
 - c. les autres astres.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les éléments fixes du ciel nocturne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les astres visibles, et b. les constellations. 	Exposé interactif	15 min	C3-179 (p. 120 à 135)
PE2	Décrire les objets en mouvement du ciel nocturne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les satellites, et b. les planètes. 	Exposé interactif	10 min	C3-180 C3-221

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux éléments du ciel nocturne, pour susciter leur intérêt à ce sujet et faire ressortir les points d'enseignement.
7. **Documents de référence**
 - a. C3-179 (ISBN 1-55209-302-6) Dickenson, T. (2001). *Night Watch: A Practical Guide to Viewing the Universe*. Willowdale, Ontario. Firefly Books.

- b. C3-180 (ISBN 1-55297-853-2) Scagell, R. (2004). *Firefly Planisphere: Latitude 42 deg N*. Willowdale, Ontario; Firefly Books.
 - c. C3-221 Conseil national de recherches Canada. (2007). *Explore le ciel nocturne*. Extrait le 3 décembre 2007 du site <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/education/astronomie/constellations/html.html>.
8. **Matériel d’instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
 9. **Matériel d’apprentissage.** Le document sur les feuilles de référence des astres montrant les constellations.
 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
 11. **Remarques.** Cet OCOM peut être donné en même temps que l’OCOM C390.09 (Identifier les éléments du ciel nocturne, section 19).

OCOM C340.05 – SIMULER LA VIE DANS L'ESPACE

1. **Rendement.** Simuler la vie dans l'espace.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des aliments spatiaux,
 - (2) du savon sans rinçage,
 - (3) des gants de travail,
 - (4) des écrous et des boulons de 1/2 pouce de la série des gros filets,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit simuler la vie dans l'espace, y compris :
 - a. faire des exercices;
 - b. travailler;
 - c. se laver les mains; et
 - d. goûter aux aliments spatiaux.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les effets médicaux de l'apesanteur et demander aux cadets de simuler les exercices que les astronautes doivent effectuer pour conserver la densité osseuse et la masse musculaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. des exercices d'étirement et d'échauffement; b. des exercices de renforcement; et c. des exercices de récupération. 	Activité pratique	35 min	C3-183 (p. 44, 45)
PE2	Expliquer les défis de vivre dans l'espace et demander aux cadets de simuler les aspects de la vie dans l'espace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. se laver les mains avec du savon sans rinçage; et b. goûter aux aliments spatiaux. 	Activité en classe	30 min	C3-183 (p. 48, 49)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Demander aux cadets de simuler le travail dans l'espace en installant un écrou sur un boulon, utilisant deux paires de gants de travail épais.	Activité en classe	20 min	C3-183 (p. 50, 51)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité pratique : | 35 min |
| c. | Activité en classe : | 50 min |
| d. | Total : | 90 min |

6. **Justification**

- a. Une activité pratique a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de certains aspects de la vie dans l'espace. Cette activité contribue au développement des connaissances relatives à la vie dans l'espace dans un environnement amusant et stimulant.
- b. Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit des cadets et de simuler certains des défis à vivre dans l'espace.

7. **Documents de référence.** C3-183 (ISBN 978-0-75662-227-5) Graham, I. (2006). *Space Travel*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des aliments spatiaux (p. ex., de la crème glacée lyophilisée, des fraises lyophilisées),
- c. du savon sans rinçage,
- d. des gants de travail, et
- e. des écrous et des boulons de 1/2 pouce de la série des gros filets.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des aliments spatiaux (p. ex., de la crème glacée lyophilisée, des fraises lyophilisées),
- b. du savon sans rinçage,
- c. des gants de travail, et
- d. des écrous et des boulons de 1/2 pouce de la série des gros filets.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C340.06 – LANCER UNE FUSÉE À EAU

1. **Rendement.** Lancer une fusée à eau.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une bouteille de plastique d'un litre,
 - (2) du papier de bricolage,
 - (3) des ciseaux,
 - (4) de la colle,
 - (5) du mastic ou argile à modeler;
 - (6) une pompe à air avec manomètre,
 - (7) une plateforme de lancement,
 - (8) des pailles,
 - (9) du ruban d'emballage,
 - (10) de la ficelle de 3 mm de diamètre,
 - (11) des lunettes de sécurité,
 - (12) de la supervision, et
 - (13) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une aire extérieure de 10 m sur 20 m avec un contrôle d'accès.
3. **Norme.** En tant que membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, le cadet doit :
 - a. fabriquer une fusée à eau; et
 - b. lancer la fusée à eau.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Superviser pendant que les cadets fabriquent une fusée à eau, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le fuselage, b. les ailettes de stabilisation, c. la coiffe, d. l'ajustement du centre de gravité, et e. les décorations. 	Activité pratique	20 min	C3-016 (p. 81 à 83)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Superviser les cadets pendant le lancement des fusées à eau.	Activité pratique	50 min	C3-016 (p. 77 à 79)
PE3	Diriger une rétroaction sur l'activité, y compris : a. les caractéristiques des lancements réussis; et b. le comportement des fusées selon les lois de Newton.	Discussion de groupe	10 min	C3-016 (p. 21 à 23)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique : | 70 min |
| c. | Discussion de groupe : | 10 min |
| d. | Total : | 90 min |

6. **Justification**

- Une activité pratique a été choisie pour les PE 1 et 2, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets aux fusées à eau. Cette activité contribue à la compréhension de la fuséologie dans un environnement amusant et stimulant.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les fusées à eau.

7. **Document de référence.** C3-016 (ISBN EG-2003-01-108-HQ) NASA. (2003). *Rockets: A Teacher's Guide With Activities in Science, Mathematics, and Technology*. Washington, DC, NASA.

8. **Matériel d'instruction.** Des lunettes de sécurité.

9. **Matériel d'apprentissage**

- les instructions de fabrication d'une fusée à eau,
- une bouteille de plastique d'un litre,
- du papier de bricolage,
- des ciseaux,
- de la colle,
- du mastic ou argile à modeler;
- une pompe à air avec manomètre,
- une plateforme de lancement,
- des pailles,
- du ruban d'emballage,

- k. de la ficelle de 3 mm de diamètre, et
- l. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Avant de donner cette leçon, les instructeurs doivent préparer une plateforme de lancement et un système de guidage.
- b. Conserver la plateforme de lancement pour l'instruction ultérieure.
- c. On doit accorder un certain nombre de tentatives à chaque groupe pour lui permettre de réussir le lancement.
- d. Si un emplacement approprié pour le lancement des fusées à eau n'est pas disponible aux locaux d'instruction de l'escadron, cette partie de la leçon peut être donné comme partie d'un exercice en campagne.

OCOM C340.07 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DU SYSTÈME MONDIAL DE POSITIONNEMENT (GPS)

1. **Rendement.** Identifier les composants du système mondial de positionnement (GPS).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les composants du GPS, y compris :
 - a. les satellites,
 - b. les stations directrices, et
 - c. les récepteurs.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer comment fonctionne le GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les trois composants du GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les satellites, (2) les stations directrices, et (3) les récepteurs; b. la trilatération des trois satellites; et c. la synchronisation des signaux radio. 	Exposé interactif	25 min	A2-041 C3-243 C3-244
PE2	Décrire la constellation de 24 satellites du GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les caractéristiques des orbites, b. les manœuvres de maintien en position, et c. l'équipement GPS intégré. 	Exposé interactif	5 min	C3-243 C3-244
PE3	Décrire le réseau des stations directrices basées au sol, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les cinq stations de surveillance, b. les trois antennes au sol, et c. la station de commande principale. 	Exposé interactif	5 min	C3-243 C3-244

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Décrire les récepteurs des utilisateurs, y compris : a. la correction de temps pour les récepteurs des utilisateurs, et b. les fonctions des récepteurs des utilisateurs, y compris : (1) la localisation, (2) l'orientation, (3) la poursuite, (4) les cartes, et (5) l'heure.	Exposé interactif	15 min	C3-243 C3-244

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux composants du GPS, pour susciter leur intérêt à ce sujet et faire ressortir les points d'enseignement.

7. **Documents de référence**

- A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C3-243 US Naval Observatory. (2008). *USNO GPS Timing Operations*. Extrait le 10 février 2008 du site <http://tycho.usno.navy.mil/gps.html>.
- C3-244 Trimble Navigation Limited. (2006). *GPS Tutorial*. Extrait le 10 février 2008 du site <http://www.trimble.com/gps/index.shtml>.

8. **Matériel d'instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C340.08 – DÉCRIRE LES ASPECTS DE LA STATION SPATIALE INTERNATIONALE (SSI)

1. **Rendement.** Décrire les aspects de la Station spatiale internationale (SSI).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les aspects de la SSI, y compris :
 - a. les principaux composants, et
 - b. les missions.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les principaux composants de la SSI, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le module Zarya, b. le module Unity, c. le module Zvezda, d. le module Harmony, e. le module Destiny, f. les modules logistiques polyvalents (MPLM), g. le module Kibo, h. le module Columbus, i. les véhicules de transfert automatique (ATV), et j. le système d'entretien mobile (SEM). 	Exposé interactif	15 min	C3-245
PE2	Discuter des missions de la SSI, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'expérience sur les matériaux à bord de la Station spatiale internationale, b. le congélateur de -80 °C pour le laboratoire de la SSI (MELFI), c. les satellites expérimentaux à position d'arrêt, action et réorientation synchronisées (SPHERES), et 	Exposé interactif	10 min	C3-245 C3-246

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. le visionnement sur Internet des missions de la SSI de la télévision de la NASA (NASA TV).			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux aspects de la SSI, pour susciter leur intérêt à ce sujet et faire ressortir les points d'enseignement.

7. **Documents de référence**

- C3-245 NASA. (2008). *International Space Station*. Extrait le 10 février 2008 du site http://www.nasa.gov/mission_pages/station/main/index.html.
- C3-246 NASA. (2008). *NASA TV*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.nasa.gov/multimedia/nasatv/index.html>.

8. **Matériel d'instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- Un modèle réduit de la SSI serait une aide visuelle idéale pour cette leçon. On peut se procurer les maquettes par le biais de ressources en ligne ou les commander auprès du centre d'artisanat et de bricolage local.
- Au lieu d'un modèle réduit, une grande affiche serait également une aide visuelle idéale. Des images et le multimédia sont disponibles par le biais de ressources en ligne, y compris les sites NASA.

OCOM C340.09 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE L’ASTRONOMIE OU DE L’AÉROSPATIALE

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l’astronomie ou de l’aérospatiale.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de l’astronomie ou de l’aérospatiale.
4. **Points d’enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. décrire son rôle;
 - b. familiariser les cadets avec :
 - (1) les emplois,
 - (2) les établissements d’enseignement, et
 - (3) les avantages à faire partie du milieu de l’astronomie et de l’aérospatiale; et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	50 min
c.	Total :	60 min
6. **Justification.** L’exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour réviser, faire ressortir et résumer les points d’enseignement.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d’instruction.** du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d’instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.

- b. Si le conférencier invité ne peut discuter de tous les emplois du milieu où il travaille, il peut se concentrer uniquement sur son poste.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C340.10 – IDENTIFIER LES PROGRAMMES D’ASTRONOMIE EN LIGNE

1. **Rendement.** Identifier les programmes d’astronomie en ligne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les programmes d’astronomie en ligne, y compris :
 - a. le site SkyView de NASA, et
 - b. le site SKY-MAP.ORG.
4. **Points d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du site SkyView de NASA, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la façon d’y accéder, et b. la page Non-Astronomers du site SkyView. 	Exposé interactif	5 min	C3-231
PE2	Discuter du site SKY-MAP.ORG, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le but, et b. la façon d’y accéder. 	Exposé interactif	5 min	C3-230
PE3	Expliquer l’interface-utilisateur du site SKY-MAP.ORG, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les fonctions de commande du programme, et b. les catalogues et les bases de données accessibles. 	Exposé interactif	15 min	C3-230

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** L’exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets à l’astronomie en ligne, susciter leur intérêt, leur présenter la matière de base et clarifier le sujet.
7. **Documents de référence**
 - a. C3-230 ET.SKY-MAP. (2008). SKY-MAP.ORG. Extrait le 8 février 2008 du site <http://sky-map.org>.

- b. C3-231 NASA HEASARC. (2008). *SkyView*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://skyview.gsfc.nasa.gov>.
- 8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
- 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
- 11. **Remarques.** S.O.

SECTION 17**OREN 360 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS DES OPÉRATIONS D'AÉRODROME**

1. **Rendement.** Reconnaître les aspects des opérations d'aérodrome.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître les aspects des opérations d'aérodrome.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN C360 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur les opérations d'aérodrome, y compris :
 - a. l'OCOM C360.01 (Identifier les types d'aérodrome),
 - b. l'OCOM C360.02 (Expliquer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome),
 - c. l'OCOM C360.03 (Fabriquer un modèle réduit de l'espace aérien d'un aérodrome),
 - d. l'OCOM C360.04 (Identifier la façon dont l'équipement est utilisé à un aérodrome),
 - e. l'OCOM C360.05 (Identifier les aspects des interventions d'urgence et de la sécurité des aérodromes), et
 - f. l'OCOM C360.06 (Expliquer les aspects des services de la circulation aérienne).

OCOM C360.01 – IDENTIFIER LES TYPES D'AÉRODROME

1. **Rendement.** Identifier les types d'aérodrome.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les types d'aérodrome, y compris :
 - a. l'aérodrome public,
 - b. privé,
 - c. les Forces armées canadiennes, et
 - d. l'aérodrome civil, y compris :
 - (1) privé,
 - (2) municipal,
 - (3) régional, et
 - (4) international.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les définitions, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'aérodrome, et b. l'aéroport. 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 50, 51)
PE2	Expliquer les types d'aérodrome, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'aérodrome public, et b. l'aérodrome privé, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) préavis exigé (PN), et (2) autorisation préalable nécessaire (PPR). 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 51)
PE3	Expliquer les aérodromes militaires canadiens.	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 51) C3-148 (p. 14)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Expliquer les types d'aérodrome civil, y compris : a. privé, b. municipal, c. régional, et d. international.	Exposé interactif	10 min	C3-147 C3-148 (p. 29 à 49)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les types d'aérodromes.

7. **Documents de référence**

- C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.
- C3-147 NAV CANADA. (2007). *Cartes des aéroports canadiens*. Extrait le 9 octobre 2007 du site http://www.navcanada.ca/ContentDefinitionFiles/Publications/AeronauticalInfoProducts/CanadianAirportCharts/CanadianAirportCharts_current.pdf.
- C3-148 (ISBN 0-9739866-0-3) Syme, E. R., & Wells, A. T. (2005). *Airport Development, Management and Operations in Canada: Deuxième édition*. Barrie, Ontario. Aviation Education Services.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C360.02 – EXPLIQUER LES ASPECTS DU BALISAGE LUMINEUX D'UN AÉRODROME

1. **Rendement.** Expliquer les aspects du balisage lumineux d'un aéroport.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les aspects du balisage lumineux d'un aéroport, y compris :
 - a. le balisage lumineux pour les manœuvres, y compris :
 - (1) le balisage lumineux de piste,
 - (2) le balisage lumineux de voie de circulation,
 - (3) l'éclairage de l'aire de trafic,
 - (4) les balisages pour zones inutilisables, et
 - (5) les dispositifs lumineux d'approche (ALS); et
 - b. le balisage lumineux pour la navigation, y compris :
 - (1) le phare d'aéroport, et
 - (2) les feux d'obstacle.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer ce qu'est le balisage lumineux pour les manœuvres, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le balisage lumineux de piste, b. le balisage lumineux de voie de circulation, c. l'éclairage de l'aire de trafic, d. les balisages pour zones inutilisables, et e. les dispositifs lumineux d'approche (ALS). 	Exposé interactif	20 min	C2-044 (p. 65) C3-116 (p. 93 et 94)
PE2	Expliquer ce qu'est le balisage lumineux pour la navigation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le phare d'aéroport, et b. les feux d'obstacle. 	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 93 et 94)

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome.

7. Documents de référence

- a. C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.
- b. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C360.03 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT DE L'ESPACE AÉRIEN D'UN AÉRODROME

1. **Rendement.** Fabriquer un modèle réduit de l'espace aérien d'un aéroport.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) du papier de bricolage de diverses couleurs,
 - (2) du ruban adhésif transparent,
 - (3) des ciseaux,
 - (4) des marqueurs de couleur,
 - (5) de la colle,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** En tant que membre d'un groupe, le cadet doit fabriquer un modèle réduit de l'espace aérien d'un aéroport, y compris :
 - a. une zone de contrôle,
 - b. une région de contrôle terminal, et
 - c. une zone de transition.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les parties du système de l'espace aérien intérieur canadien (CDA), y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'espace aérien intérieur du Nord (NDA), b. l'espace aérien intérieur du Sud (SDA), c. l'espace aérien supérieur, et d. l'espace aérien inférieur. 	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 181, 182)
PE2	Expliquer les types d'espace aérien, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les zones de contrôle, b. les régions de contrôle terminal, et c. les zones de transition. 	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 184 à 186)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer les classes des espaces aériens, y compris : a. la classe A, b. la classe B, c. la classe C, d. la classe D, e. la classe E, f. la classe F, et g. la classe G.	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 187 à 190)
PE4	Demander aux cadets, en tant que membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, de fabriquer un modèle réduit de l'espace aérien d'un aéroport, y compris : a. une zone de contrôle, b. une région de contrôle terminal, et c. une zone de transition.	Activité en classe	55 min	C2-044 (p. 187–190)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	30 min
c.	Activité en classe :	55 min
d.	Total :	90 min

6. Justification

- a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 pour présenter les parties de l'espace aérien intérieur canadien (CDA).
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4 parce que c'est une façon interactive de renforcer les concepts du CDA.

7. **Documents de référence.** C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage

- a. les documents sur les classes d'espace aérien,
- b. du papier de bricolage de diverses couleurs,
- c. du ruban adhésif transparent,
- d. des ciseaux,

- e. des marqueurs de couleur, et
- f. de la colle.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C360.04 – IDENTIFIER LA FAÇON DONT L'ÉQUIPEMENT EST UTILISÉ À UN AÉRODROME

1. **Rendement.** Identifier la façon dont l'équipement est utilisé à un aéroport.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier la façon dont l'équipement est utilisé à un aéroport, y compris :
 - a. les véhicules,
 - b. l'équipement d'entretien des pistes, y compris :
 - (1) les balayeuses,
 - (2) les chasse-neige, et
 - (3) les souffleuses à neige; et
 - c. l'équipement de ravitaillement, y compris :
 - (1) l'équipement de ravitaillement fixe, et
 - (2) l'équipement de ravitaillement mobile.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la façon dont les camions sont utilisés à un aéroport, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les inspections, b. la maintenance, c. la construction, d. le déneigement, et e. les plate-formes pour l'équipement spécialisé. 	Exposé interactif	15 min	C3-148 (p. 183 à 185, 188, 195)
PE2	Décrire l'équipement d'entretien des pistes et la façon dont il est utilisé à un aéroport, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les balayeuses, b. les chasse-neige, et c. les souffleuses à neige. 	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 181 à 186)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire l'équipement de ravitaillement à un aérodrome, y compris : a. l'équipement de ravitaillement fixe, et b. l'équipement de ravitaillement mobile.	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 215 à 217)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer l'équipement utilisé à un aérodrome.

7. **Documents de référence.** C3-148 (ISBN 0-9739866-0-3) Syme, E. R., & Wells, A. T. (2005). *Airport Development, Management and Operations in Canada: Deuxième édition*. Barrie, Ontario. Aviation Education Services.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- des photos des véhicules à un aérodrome.

9. **Matériel d'apprentissage.** Le document portant sur les véhicules à un aérodrome.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C360.05 – IDENTIFIER LES ASPECTS DES INTERVENTIONS D'URGENCE ET DE LA SÉCURITÉ DES AÉRODROMES

1. **Rendement.** Identifier les aspects des interventions d'urgence et de la sécurité des aérodromes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les aspects des éléments suivants :
 - a. les interventions d'urgence, y compris :
 - (1) les aéronefs en état d'urgence, et
 - (2) les urgences aux aérodromes; et
 - b. la sécurité des aérodromes, y compris :
 - (1) la sûreté du site, et
 - (2) le rôle de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA).
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des aéronefs en état d'urgence, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le sauvetage et la lutte contre les incendies d'aéronefs (SLIA), b. les demandes en attente, c. les écrasements sur le site, d. les écrasements hors site, et e. les interventions communes. 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 67, 68)
PE2	Discuter des situations d'urgence aux aérodromes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les incendies de bâtiment, b. les alertes à la bombe, et c. les urgences médicales. 	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 225 à 227)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer les éléments de la sûreté des aéroports, y compris : a. les définitions de la sûreté des aéroports, b. les zones réglementées c. les clôtures, et d. les barrières.	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 220 à 222)
PE4	Expliquer les exigences en matière de sûreté aux différents types d'aéroports.	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 220 à 225)
PE5	Expliquer le rôle de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), y compris : a. le contrôle préembarquement (CPE), b. le contrôle des bagages enregistrés (CBE), et c. le contrôle des non-passagers (CNP).	Exposé interactif	5 min	C3-098

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les urgences liées aux aéronefs et aux aéroports, la sécurité, le rôle de l'ACSTA et les types de contrôle dans un aéroport.

7. **Documents de référence**

- C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.
- C3-098 Administration canadienne de la sûreté du transport aérien. (2007). *Mandat*. Extrait le 10 octobre 2007 du site http://www.catsa-acsta.gc.ca/francais/about_propos/mandat.shtml.
- C3-148 (ISBN 0-9739866-0-3) Syme, E. R., & Wells, A. T. (2005). *Airport Development, Management and Operations in Canada: Deuxième édition*. Barrie, Ontario. Aviation Education Services.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C360.06 – EXPLIQUER LES ASPECTS DES SERVICES DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

1. **Rendement.** Expliquer les aspects des services de la circulation aérienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les aspects des services de la circulation aérienne, y compris :
 - a. les types de services de la circulation aérienne,
 - b. la différence entre une autorisation du contrôle de la circulation aérienne (ATC) et une instruction de l'ATC, et
 - c. les responsabilités de l'ATC.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les types de services de la circulation aérienne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'ATC, b. les services d'information, c. les services consultatifs, d. les services d'alerte, e. les services d'exposé, et f. les services d'avis aux navigants (NOTAM). 	Exposé interactif	10 min	C2-044 (p. 159 à 170, 335)
PE2	Expliquer la différence entre l'autorisation de l'ATC et l'instruction de l'ATC.	Activité en classe	10 min	C2-044 (p. 169 et 170)
PE3	Expliquer les fonctions de l'ATC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les centres de contrôle régional, b. les unités de contrôle terminal (terminal), c. les tours de contrôle, et d. les stations d'information de vol (FSS). 	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 159 à 170)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité en classe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 pour clarifier, faire ressortir et résumer les aspects des services de la circulation aérienne.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de renforcer la différence entre les autorisations de l'ATC et les instructions de l'ATC.

7. **Documents de référence.** C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une feuille de papier, et
- b. des stylos ou des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

SECTION 18**OREN 370 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS DE LA
CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS**

1. **Rendement.** Reconnaître les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs, y compris :
 - a. identifier les composants du circuit statique du système Pitot;
 - b. identifier les avionneurs; et
 - c. décrire les procédures d'inspection de routine des aéronefs.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 370 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur la construction et la maintenance des aéronefs, y compris :
 - (1) l'OCOM C370.01 (Identifier les tâches requises pour la maintenance des aéronefs),
 - (2) l'OCOM C370.02 (Décrire les matériaux utilisés pour la construction d'aéronef),
 - (3) l'OCOM C370.03 (Identifier les outils électriques élémentaires utilisés pour la construction aéronautique et la maintenance des aéronefs),
 - (4) l'OCOM C370.04 (Fabriquer un modèle réduit de biplan en aluminium), et
 - (5) l'OCOM C370.05 (Visiter un projet de restauration d'aéronef).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C270.01 (Participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 15), et
 - (2) l'OCOM C270.03 (Visiter une avionnerie ou une installation de maintenance d'aéronef, A-CR-CCP-802/PG-002, chapitre 4, section 15).

- c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 370 se limite à un total de 12 périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les 12 périodes.

OCOM M370.01 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DU CIRCUIT STATIQUE DU SYSTÈME PITOT

1. **Rendement.** Identifier les composants du circuit statique du système Pitot.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les composants du circuit statique du système Pitot, y compris :
 - a. les parties, y compris :
 - (1) les prises statiques,
 - (2) la conduite de pression statique,
 - (3) la chambre de pression, et
 - (4) la canalisation de pression; et
 - b. les instruments, y compris :
 - (1) l'anémomètre,
 - (2) le variomètre, et
 - (3) l'altimètre.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer ce qu'est le circuit statique du système Pitot, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la prise statique, b. la conduite de pression statique, c. la chambre de pression, d. la canalisation de pression, et e. le fonctionnement du circuit statique du système Pitot. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 39 et 40)
PE2	Expliquer ce que sont les instruments du circuit statique du système Pitot, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'anémomètre, b. le variomètre, et c. l'altimètre. 	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 40 à 45)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer le circuit statique du système Pitot.

7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M370.02 – IDENTIFIER LES AVIONNEURS

1. **Rendement.** Identifier les avionneurs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les avionneurs, y compris :
 - a. Cessna Aircraft Company,
 - b. Diamond Aircraft Industries,
 - c. Piper Aircraft, Inc.,
 - d. Viking Air,
 - e. Airbus, et
 - f. The Boeing Company.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des avionneurs d'aéronefs légers, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Cessna Aircraft Company, b. Diamond Aircraft Industries, c. Piper Aircraft, Inc., et d. Viking Air. 	Exposé interactif	15 min	C3-232 C3-233 C3-234 C3-235
PE2	Discuter des avionneurs d'aéronefs lourds, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Airbus, et b. The Boeing Company. 	Exposé interactif	5 min	C3-236 C3-237
PE3	Diriger une activité qui permet aux cadets de vérifier leur habileté à identifier les avionneurs.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Activité en classe : | 5 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 pour initier les cadets aux entreprises de construction d'aéronefs, donner un aperçu de ces entreprises et susciter leur intérêt à ce sujet.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de vérifier leur habileté à identifier les avionneurs.

7. **Documents de référence**

- a. C3-232 Cessna Aircraft Company. (2008). *Welcome to Cessna.com*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://cessna.com>.
- b. C3-233 Diamond Aircraft Industries. (2008). *Diamond Aircraft*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.diamondair.com/mainpage.php>.
- c. C3-234 Piper Aircraft, Inc. (2008) *Piper: Freedom of Flight*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.newpiper.com>.
- d. C3-235 Viking Air. (2008). *Viking*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.vikingair.com>.
- e. C3-236 Airbus. (2008). *Airbus*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.airbus.com/en>.
- f. C3-237 Boeing. (2008). *Boeing*. Extrait le 8 février 2008 du site <http://www.boeing.com>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les avionneurs et les aéronefs présentés dans cette leçon ont été choisis, car les cadets voient souvent ces aéronefs. Les contraintes de temps empêchent la présentation d'autres avionneurs et d'autres aéronefs.

OCOM M370.03 – DÉCRIRE LES PROCÉDURES D'INSPECTION DE ROUTINE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Décrire les procédures d'inspection de routine des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les procédures d'inspection de routine des aéronefs, y compris :
 - a. l'inspection effectuée par le pilote avant le vol;
 - b. la vérification du poste de pilotage avant le vol; et
 - c. les calendriers d'inspection requis.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'inspection effectuée par le pilote avant le vol, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'apparence générale de l'aéronef, b. le fuselage et l'empennage, c. les ailes, d. le carburant, e. le moteur et l'hélice, f. la vérification des instruments, g. l'émetteur de localisation d'urgence (ELT), h. les ceintures de sécurité, et i. les portes et les hublots. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 281 à 283)
PE2	Décrire la vérification du poste de pilotage effectuée par le pilote avant le vol, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. une liste de contrôle écrite du type d'aéronef particulier, b. l'essai du ou des moteurs, c. les commutateurs, d. les volets réglés pour le décollage, et e. le fonctionnement de la gouverne. 	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 283)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter des inspections requises pour les aéronefs, y compris : a. le certificat de navigabilité (CdN), b. le Rapport annuel d'information sur la navigabilité aérienne (RAINA), et c. les calendriers de maintenance approuvés.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 107)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux inspections de routine des aéronefs, donner un aperçu de celles-ci et stimuler leur intérêt à ce sujet.

7. **Documents de référence.** C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Le document sur les principaux points de la liste de contrôle.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C370.01 – IDENTIFIER LES TÂCHES REQUISES POUR LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Identifier les tâches requises pour la maintenance des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les tâches requises pour la maintenance des aéronefs, y compris :
 - a. la maintenance, et
 - b. les travaux élémentaires.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des travaux de maintenance des aéronefs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la certification de la maintenance, et b. des exemples de maintenance qui requiert une certification. 	Exposé interactif	10 min	C3-096 (p. 345 à 347)
PE2	Discuter des travaux élémentaires, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les tâches particulières désignées comme étant des travaux élémentaires, et b. l'inscription des travaux élémentaires. 	Exposé interactif	15 min	C3-096 (p. 345 à 347) C3-210 C3-211

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les tâches requises pour la maintenance des aéronefs.

7. **Documents de référence**

- a. C3-096 (ISBN 1715-7382) Transports Canada. (2006). *Manuel d'information aéronautique*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- b. C3-210 (ISBN 0-660-62327-7) Transports Canada. (2003). *Carnet de route d'aéronef*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- c. C3-211 (ISBN 0-660-19017-6) Transports Canada. (2005). *Livret cellule*. Ottawa, Ontario.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Les documents sur le dossier de maintenance et de travaux élémentaires.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C370.02 – DÉCRIRE LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION D'AÉRONEF

1. **Rendement.** Décrire les matériaux utilisés pour la construction d'aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les matériaux utilisés pour la construction d'un aéronef, y compris :
 - a. le bois,
 - b. les tissus,
 - c. les matériaux composites, et
 - d. les métaux.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du bois et des tissus utilisés dans la construction d'aéronef, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les espèces de bois, b. l'évaluation du bois, c. les tissus organiques, et d. les tissus anorganiques. 	Exposé interactif	5 min	C3-136 (p. 3-1 à 3-16)
PE2	Décrire les matériaux composites utilisés dans la construction d'aéronef, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la fibre de verre, b. l'aramide, c. le carbone et la fibre de carbone, et d. la céramique. 	Exposé interactif	15 min	C3-136 (p. 3-22 à 3-27)
PE3	Décrire les métaux utilisés dans la construction d'aéronef, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'aluminium, b. l'Alclad®, c. le magnésium, d. le titane, et e. l'acier inoxydable. 	Exposé interactif	5 min	C3-136 (p. 2-1 à 2-15)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les matériaux utilisés dans la construction d'aéronef.

7. **Documents de référence.** C3-136 (ISBN 0-88487-207-6) Sanderson Training Systems. (2001). *A&P Technician Airframe Textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C370.03 – IDENTIFIER LES OUTILS ÉLECTRIQUES ÉLÉMENTAIRES UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Identifier les outils électriques élémentaires utilisés pour la construction aéronautique et la maintenance des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les outils électriques élémentaires utilisés dans la construction et la maintenance des aéronefs, y compris :
 - a. les outils à main électriques,
 - b. l'équipement d'atelier, et
 - c. les fixateurs.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les caractéristiques et les méthodes d'utilisation des outils à main électriques utilisés sur les aéronefs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la perceuse, b. la scie alternative, et c. la ponceuse. 	Exposé interactif	5 min	C3-136 (p. 2-19 à 2-24)
PE2	Décrire les caractéristiques et les méthodes d'utilisation de l'équipement d'atelier utilisé sur les aéronefs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les outils à formes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la plieuse à feuilles de métal, (2) la machine à cintrer, et (3) la cintreuse à glissement; b. les outils de courbure composée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les outils de courbure composée mécaniques, et (2) les outils de courbure composée manuels, et 	Exposé interactif	5 min	C3-136 (p. 2-22 à 2-61)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. les outils de coupe, y compris : (1) la cisaille à guillotine, (2) la cisaille à découper, (3) la scie à ruban, (4) la perceuse à colonne, (5) le tour, et (6) la presse à poinçonner rotative.			
PE3	Décrire les caractéristiques et les méthodes d'utilisation des outils de fixation et des pièces de fixation connexes utilisés sur les aéronefs, y compris : a. le pistolet à riveter, b. la cisaille à rivets, c. la contre-bouterolle, d. la riveteuse par pression, et e. le rivet.	Exposé interactif	5 min	C3-137 (p. 8-1 à 8-38)
PE4	Diriger une activité d'identification des outils.	Activité en classe	10 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité en classe	10 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 pour identifier les outils électriques élémentaires utilisés pour la construction et la maintenance des aéronefs et donner un aperçu de ces outils.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. Documents de référence

- C3-136 (ISBN 0-88487-205-6) Sanderson Training Systems. (2001). *A&P Technician Airframe Textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.
- C3-137 (ISBN 0-88487-203-3) Sanderson Training Systems. (2000). *A&P Technician Airframe Textbook*. Englewood, Colorado, Jeppesen Sanderson Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. Le document comprenant des photos des outils d'atelier avec et sans noms.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C370.04 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT DE BIPLAN EN ALUMINIUM

1. **Rendement.** Fabriquer un modèle réduit de biplan en aluminium.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les instructions pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium,
 - (2) les gabarits pour la fabrication des pièces d'un modèle réduit de biplan en aluminium,
 - (3) des gants de mécanicien,
 - (4) les matériaux pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium, y compris :
 - (a) des canettes en aluminium (36 par cadet),
 - (b) du bois mou de 20 mm d'épaisseur (planches à clôture),
 - (c) des bouchons de bouteille (10 par cadet),
 - (d) du carton ondulé,
 - (e) du ruban adhésif (ruban-cache),
 - (f) de la colle (époxy en deux parties),
 - (g) un tableau d'affichage (carton mince non ondulé),
 - (h) du Mylar,
 - (i) une baguette de soudage recouverte de cuivre ou des cordes à instrument de musique (1/16 pouce et 3/32 pouce),
 - (j) des écrous borgnes ou des bouchons de tube de pâte dentifrice,
 - (k) des boulons (3 pouces 1/2, 10-24 munis d'écrous),
 - (l) des boulons (2 pouces 1/2, 10-24 munis d'écrous), et
 - (m) un serre-câble (écrou rapide);
 - (5) les outils pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium, y compris :
 - (a) un marteau à panne ronde,
 - (b) des pinces,
 - (c) un tournevis plat,
 - (d) une râpe,
 - (e) une agrafeuse à main
 - (f) un pistolet agrafeur,
 - (g) une punaise,
 - (h) un pistolet à colle chaude,
 - (i) une alène,

- (j) un coupe-fils,
 - (k) un couteau X-Acto,
 - (l) des ciseaux,
 - (m) une règle,
 - (n) un crayon-feutre,
 - (o) des pinces à bec effilé,
 - (p) une clé réglable,
 - (q) une perceuse à main électrique, et
 - (r) des forets pour scies-cloches (2 po 3/4 et 1 po 7/8);
- (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit fabriquer un modèle réduit de biplan en aluminium.
4. **Points d'enseignement**
- a. Expliquer et préparer la production en série des pièces d'un modèle réduit de biplan en aluminium.
 - b. Démontrer et expliquer aux cadets la fabrication des pièces d'un modèle réduit de biplan en aluminium et leur demander d'en fabriquer.
 - c. Démontrer et expliquer aux cadets la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium et leur demander d'en fabriquer.
5. **Durée**
- a. Introduction/Conclusion : 20 min
 - b. Activité pratique : 340 min
 - c. Total : 360 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence**
- a. C3-146 Mathis, D. P. (2005). *Step by Step Construction Plans: Classic Biplane*. Helena, Montana; BC Air Originals.
 - b. C3-160 Mathis, D. P. (2007). *Building the B.C. Air Originals Biplane*. Helena, Montana; BC Air Originals.

8. Matériel d'instruction

- a. des gants de mécanicien,
- b. des plans pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium,
- c. des gabarits pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium,
- d. des matériaux pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium (voir le paragraphe 2.a.),
- e. des outils pour la fabrication d'un modèle réduit de biplan en aluminium (voir le paragraphe 2.a.), et
- f. C3-146 Mathis, D. P. *Step by Step Construction Plans: Classic Biplane*, Air Originals.

9. **Matériel d'apprentissage.** Se référer au paragraphe 8.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. Remarques

- a. Les gabarits, les modèles réduits et les pièces de rechange doivent être conservés pour les prochaines années d'instruction.
- b. Prévoir cette leçon comme activité de fin de semaine permettra de réduire le temps de préparation et de nettoyage.
- c. Avant de commencer l'enseignement de cet OCOM, l'instructeur doit se familiariser avec les techniques d'assemblage d'un modèle réduit de biplan en aluminium qui sont présentées aux documents de référence C3-146 et C3-160.
- d. Cette leçon peut être répartie sur un certain nombre de séances distinctes.

OCOM C370.05 – VISITER UN PROJET DE RESTAURATION D'AÉRONEF

1. **Rendement.** Visiter un projet de restauration d'aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron doit déterminer les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter un projet de restauration d'un aéronef afin d'identifier les aspects :
 - a. du type d'aéronef en cours de restauration,
 - b. de l'histoire de l'aéronef en cours de restauration, et
 - c. des travaux nécessaires pour la restauration.
4. **Points d'enseignement.** On doit demander au guide de :
 - a. identifier les aspects du type d'aéronef en cours de restauration, y compris :
 - (1) le constructeur,
 - (2) le but,
 - (3) l'historique, et
 - (4) les capacités de rendement;
 - b. identifier les détails de l'aéronef en cours de restauration, y compris :
 - (1) l'historique, et
 - (2) les travaux de restauration entrepris; et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Visites éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** La visite éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances de la matière enseignée à l'OCOM M130.02 (Décrire les parties principales d'un avion, A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 4, section 12) par l'observation d'un projet de restauration dans un environnement réel.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 19**OREN 390 – NAVIGUER SUR UN ITINÉRAIRE À L'AIDE D'UNE CARTE ET D'UNE BOUSSOLE**

1. **Rendement.** Naviguer sur un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte,
 - (2) une boussole,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** À l'aide d'une carte et d'une boussole, le cadet doit naviguer sur un itinéraire prédéterminé à six étapes d'au plus deux kilomètres, y compris :
 - a. lire les coordonnées topographiques à six chiffres;
 - b. déterminer l'azimut et la distance;
 - c. suivre l'azimut; et
 - d. compter les pas de l'itinéraire.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 390 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet au sujet de l'utilisation d'une carte et d'une boussole et des compétences de survie, y compris :
 - (1) l'OCOM C390.01 (Identifier les types de carte),
 - (2) l'OCOM C390.02 (Interpréter les courbes de niveau),
 - (3) l'OCOM C390.03 (Orienter une carte par inspection),
 - (4) l'OCOM C390.04 (Orienter une carte en utilisant une boussole),
 - (5) l'OCOM C390.05 (Calculer la déclinaison magnétique),
 - (6) l'OCOM C390.06 (Déterminer la direction à l'aide du soleil),
 - (7) l'OCOM C390.07 (Déterminer la direction la nuit),
 - (8) l'OCOM C390.08 (Utiliser les techniques de marquage),
 - (9) l'OCOM C390.09 (Identifier les éléments du ciel nocturne),
 - (10) l'OCOM C390.10 (Identifier les méthodes de préparation et de cuisson d'un petit animal ou d'un poisson),

- (11) l'OCOM C390.11 (Construire des outils de campement),
 - (12) l'OCOM C390.12 (Donner les premiers soins mineurs dans un environnement de campagne),
 - (13) l'OCOM C390.13 (Agir en tant que membre d'une équipe de recherche et sauvetage [SAR] au sol), et
 - (14) l'OCOM C390.14 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de la recherche et sauvetage [SAR]).
- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme de niveau de qualification trois, plus précisément :
- (1) l'OCOM C290.04 (Recueillir de l'eau potable avec un distillateur solaire, A-CR-CCP-802/PG-002, Chapter 4, Section 16).

OCOM M390.01 – IDENTIFIER LES PARTIES D'UNE BOUSSOLE

1. **Rendement.** Identifier les parties d'une boussole.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une boussole,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Conformément au document B-GL-382-005/PT-001, *Cartes, dessins topographiques et boussoles et le système mondial de positionnement*, le cadet doit :
 - a. identifier les parties de la boussole; et
 - b. régler une déclinaison prédéterminée.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les principes de fonctionnement d'une boussole.	Exposé interactif	5 min	A2-036 (p. 5-29 à 5-31)
PE2	Identifier et décrire les parties de la boussole, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la mire, b. le couvercle de la boussole, c. le miroir de visée, d. la ligne de visée, e. le pointeur lumineux, f. le cadran de la boussole, g. les graduations du cadran, h. la flèche d'orientation, i. l'équerre de 1 : 25 000, j. le plateau de la boussole, k. l'échelle de déclinaison, l. les lignes méridiennes de la boussole, m. l'aiguille magnétique, n. les points d'orientation lumineux, o. le pointeur lumineux, p. l'équerre de 1 : 50 000, 	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 66 et 67)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	q. le cordon de sécurité ou cordon, r. le dispositif de blocage réglable, s. le tournevis, et t. la vis de réglage de déclinaison.			
PE3	Expliquer et démontrer la façon de régler une déclinaison prédéterminée et demander aux cadets de faire le réglage, y compris : a. définir la déclinaison; et b. régler la déclinaison sur une boussole.	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 67 et 68)

5. Durée

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de donner les renseignements généraux et de présenter les parties de la boussole aux cadets.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer le réglage d'une déclinaison prédéterminée sous supervision.

7. Documents de référence

- A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- une boussole.

9. Matériel d'apprentissage

- une boussole, et
- une déclinaison prédéterminée.

- Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN de l'OREN 390).

11. **Remarques.** Il peut être nécessaire de modifier le PE 2 afin de tenir compte du type de boussole utilisée pour la leçon.

OCOM M390.02 – IDENTIFIER LES DONNÉES MARGINALES ET LES SIGNES CONVENTIONNELS

1. **Rendement.** Identifier les données marginales et les signes conventionnels.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier :
 - a. les données marginales, y compris :
 - (1) le nom de la carte,
 - (2) le numéro de la carte et l'index des cartes adjacentes,
 - (3) la date des données de la carte,
 - (4) l'échelle de la carte,
 - (5) les échelles de distance,
 - (6) l'équidistance des courbes,
 - (7) la légende des signes conventionnels,
 - (8) le numéro d'index militaire,
 - (9) la flèche de déclinaison, et
 - (10) le système de quadrillage de Mercator transverse universel (UTM); et
 - b. les signes conventionnels représentés par des couleurs distinctes.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier et décrire les données marginales d'une carte topographique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le nom de la carte, b. le numéro de la carte et l'index des cartes adjacentes, c. la date des données de la carte, d. l'échelle de la carte, e. les échelles de distance, f. l'équidistance des courbes, 	Exposé interactif	20 min	A2-041 (p. 7 à 13)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> g. la légende des signes conventionnels, h. le numéro d'index militaire, i. la flèche de déclinaison, et j. le système de grillage de UTM. 			
PE2	<p>Diriger une activité où les cadets doivent identifier les signes conventionnels selon les couleurs, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le rouge, représentant : <ul style="list-style-type: none"> (1) les routes pavées et les numéros d'autoroute, et (2) les zones de développement urbain; b. l'orange, représentant les routes non pavées; c. le noir, représentant : <ul style="list-style-type: none"> (1) les entités topographiques artificielles, (2) les toponymes (noms des lieux), (3) les altitudes précises, et (4) certains symboles; d. le brun, représentant : <ul style="list-style-type: none"> (1) les courbes de niveau, (2) les altitudes des courbes de niveau, (3) les points cotés, (4) le sable, (5) les falaises, et (6) d'autres détails géographiques; e. le bleu, représentant : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'eau, (2) les entités de glace pérenne, (3) les noms des détails hydrographiques, et (4) les lignes de quadrillage; f. le vert, représentant les entités végétales (les bois, les vergers et les vignes); g. le blanc, représentant les champs ouverts; h. le gris, représentant la légende des signes conventionnels; et i. le violet, représentant les mises à jour de la carte d'origine. 	Activité en classe	30 min	A2-041 (p. 19 à 26)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Activité en classe :	30 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les détails des données marginales aux cadets.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de présenter les signes conventionnels aux cadets.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des cartes topographiques.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une carte topographique.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 5](#) (COREN de l'OREN 390).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M390.03 – DÉTERMINER LES COORDONNÉES TOPOGRAPHIQUES (COORD)

1. **Rendement.** Déterminer les coordonnées topographiques (coord).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) du papier,
 - (3) un stylo et un crayon,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer les coordonnées topographiques (coord), y compris :
 - a. une coord à quatre chiffres qui identifie la grille appropriée, et
 - b. une coord à six chiffres à une précision de 100 mètres.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. l'utilisation des lignes de quadrillage et la différence entre les abscisses et les ordonnées, y compris le fait que : <ol style="list-style-type: none"> (1) les abscisses (axe des x) sont une série de lignes parallèles recouvrant la carte, lesquelles sont tracées de haut en bas et numérotées, avec deux chiffres, dans un ordre séquentiel d'ouest en est; et (2) les ordonnées (axe des y) sont une série de lignes parallèles recouvrant la carte, lesquelles sont tracées de gauche à droite et numérotées, avec deux chiffres, dans un ordre séquentiel de sud à nord; et b. la précision des coord, par le fait que : <ol style="list-style-type: none"> (1) une coord à quatre chiffres a une précision de 1000 mètres carrés; et (2) une coord à six chiffres a une précision de 100 mètres carrés. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 37)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer une coord à quatre chiffres, y compris le fait que :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les coord à quatre chiffres comportent quatre chiffres dérivés des numéros attribués aux abscisses et aux ordonnées sur la carte; b. les numéros sont affichés en indiquant l'abscisse à deux chiffres, suivie de l'ordonnée à deux chiffres; et c. les lignes de quadrillage qui se croisent dans le coin gauche inférieur du carré de quadrillage servent à identifier le carré en question. 	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 37)
PE3	<p>Expliquer et démontrer la façon de déterminer une coord à six chiffres et demander aux cadets de la mettre en pratique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. créer un système de grille imaginaire (superposition d'un quadrillage qui divise un carré en 100 carrés plus petits et égaux, dont 10 le long de la bordure inférieure et 10 le long de la bordure gauche); b. prendre note que les coord à six chiffres comportent six chiffres dérivés des numéros attribués aux abscisses et aux ordonnées sur la carte, ainsi que leurs dixièmes estimés; c. reconnaître que les numéros sont affichés en indiquant l'abscisse à trois chiffres, suivie de l'ordonnée à trois chiffres; et d. se rappeler que les lignes de quadrillage qui se croisent dans le coin gauche inférieur du carré de quadrillage servent à identifier le carré imaginaire. 	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 38 et 39)
PE4	<p>Définir une équerre comme étant un dispositif servant à mesurer un point à l'intérieur d'un carré de quadrillage et identifier les types d'équerre disponibles et l'endroit où les trouver, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la boussole, b. le rapporteur d'angle, et c. l'équerre fabriquée à la main. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 40 et 41)
PE5	<p>Expliquer et démontrer la façon de fabriquer une équerre devant être utilisée pour déterminer les</p>	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 40 et 41)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>coord à six chiffres et demander aux cadets de fabriquer une équerre, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> obtenir un morceau de papier vierge ayant un bord carré; placer un côté du bord carré le long des échelles de distance de 100 mètres; marquer les segments de 100 mètres en commençant par le coin de la feuille et en se dirigeant vers l'extérieur; numéroter ces marquages en commençant par zéro (au coin de la feuille) jusqu'à dix; et reprendre les étapes b. à d. pour le bord adjacent. 			
PE6	<p>Expliquer et démontrer la façon de déterminer une coord à six chiffres à l'aide d'une équerre fabriquée à la main et demander aux cadets de la mettre en pratique, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> placer le coin de l'équerre sur le coin inférieur gauche du carré de quadrillage, prenant note des coord à quatre chiffres; déplacer l'équerre vers la droite jusqu'au numéro de dixièmes requis afin d'aligner l'équerre directement avec ou avant le signe conventionnel (ne jamais dépasser le signe) ou l'emplacement pour lequel la coord doit être déterminée; lire la valeur le long de l'axe des x de l'équerre, à l'endroit où elle croise l'abscisse sur la carte (la valeur de cette intersection devient la valeur du troisième chiffre de la coord à six chiffres); déplacer l'équerre fabriquée à la main vers le haut jusqu'au numéro des dixièmes requis afin de placer le coin de l'équerre sur ou avant le signe conventionnel (ne jamais dépasser le signe) ou l'emplacement pour lequel la coord doit être déterminée; lire la valeur le long de l'axe des y de l'équerre, à l'endroit où elle croise l'ordonnée sur la carte (la valeur de cette intersection devient la valeur du sixième chiffre de la coord à six chiffres); et combiner les deux séries de chiffres afin de créer la coord à six chiffres. 	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 38 et 40)

5. **Durée**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 10 min |
| c. Démonstration et exécution : | 40 min |
| d. Total : | 60 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 4 afin de présenter aux cadets le système de grille servant à identifier des emplacements sur une carte.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2, 3, 5 et 6, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer les coord à quatre chiffres et à six chiffres, ainsi que la façon de fabriquer et d'utiliser les équerres, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un rapporteur d'angle,
- c. une équerre fabriquée à la main,
- d. des cartes topographiques,
- e. du papier, et
- f. des stylos et des crayons.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carte topographique,
- b. du papier, et
- c. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN de l'OREN 390).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M390.04 – DÉTERMINER LA DISTANCE SUR UNE CARTE ET AU SOL

1. **Rendement.** Déterminer la distance sur une carte et au sol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) une boussole,
 - (3) une calculatrice,
 - (4) du papier,
 - (5) un stylo et un crayon,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer une distance :
 - a. sur une carte par les mesures; et
 - b. au sol par le comptage de pas.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la façon de déterminer la distance sur une carte et demander aux cadets de le faire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. mesurer de point à point; et b. mesurer le long d'un itinéraire entre deux points. 	Démonstration et exécution	30 min	A2-041 (p. 16 à 18) C2-041 (p. 50)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'effectuer le comptage de pas, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. déterminer un comptage de pas personnel sur 100 mètres; b. compter les pas; et c. calculer la distance. 	Démonstration et exécution	15 min	C0-111 (p. 530 et 531) C2-041 (p. 106)
PE3	Décrire les facteurs qui ont un effet sur le comptage de pas, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le terrain, b. les pentes, c. la fatigue, 	Exposé interactif	5 min	C0-111 (p. 530 et 531)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. l'équipement, e. les conditions météorologiques, et f. les obstacles.			
PE4	Démontrer la façon de déterminer la distance en utilisant la méthode de comptage de pas sur divers terrains et demander aux cadets de la mettre en pratique.	Activité pratique	30 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Démonstration et exécution :	45 min
c.	Exposé interactif :	5 min
d.	Activité pratique :	30 min
e.	Total :	90 min

6. Justification

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 1 et 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer la distance sur une carte ainsi que de déterminer le comptage de pas personnel, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 3 afin de présenter les facteurs qui peuvent avoir un effet sur le comptage de pas personnel des cadets.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du comptage de pas et des facteurs qui l'influencent, dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de comptage de pas dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Leonard Paul Tawrell.
- C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D., & Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- des cartes topographiques (une pour deux cadets),
- une calculatrice,

- d. du papier, et
- e. des stylos et des crayons.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des cartes topographiques (une pour deux cadets),
- b. une calculatrice,
- c. du papier, et
- d. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN de l'OREN 390).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M390.05 – DÉTERMINER LES AZIMUTS SUR UNE CARTE ET AU SOL

1. **Rendement.** Déterminer les azimuts sur une carte et au sol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) une boussole,
 - (3) des déclinaisons prédéterminées,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer les azimuts sur une carte et au sol.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier et expliquer les 16 points d'une boussole, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les quatre points cardinaux, b. les quatre points intercardinaux, et c. les huit points intermédiaires. 	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 47)
PE2	Expliquer le système de degrés d'une boussole.	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 47)
PE3	Identifier et expliquer les trois nords, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le nord géographique, b. le nord du quadrillage, et c. le nord magnétique. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 50 et 51)
PE4	Expliquer les azimuts, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition d'un azimut, et b. les types d'azimut. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 48 à 50)
PE5	Expliquer et démontrer la façon de déterminer un azimut sur une carte et demander aux cadets de la mettre en pratique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. régler la déclinaison prédéterminée sur la boussole; 	Démonstration et exécution	15 min	A2-041 (p. 70)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> b. identifier et marquer le point de départ (point A) et le point d'arrivée (point B) sur une carte; c. tracer un trait du point A au point B; d. étendre la boussole complètement ouverte avec le bord du plateau de la boussole le long du trait et avec la flèche de visée pointant dans la direction du déplacement (point A au point B); e. tenir la boussole en place et tourner le cadran de la boussole pour que les lignes méridiennes de la boussole s'alignent avec les abscisses sur la carte, tout en s'assurant que le nord sur le cadran indique le nord sur la carte; et f. lire l'azimut qui indique l'index lumineux. 			
PE6	<p>Expliquer et démontrer la façon de déterminer l'azimut d'un objet dominant et demander aux cadets de se pratiquer en suivant les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Régler la déclinaison prédéterminée sur la boussole. b. Tenir la boussole à la hauteur des yeux et à la longueur du bras et se tourner pour faire face à l'objet dominant. c. Viser l'objet à l'aide du viseur de la boussole, s'assurer que la ligne de visée est en ligne avec le point de direction. d. Ajuster le couvercle de la boussole pour qu'on puisse voir le cadran de la boussole dans le miroir de visée. e. Regarder dans le miroir et tourner le cadran de la boussole jusqu'à ce que l'aiguille magnétique soit au-dessus de la flèche d'orientation (rouge sur rouge). f. Lire le chiffre sur le cadran de la boussole au point lumineux de direction. 	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 68 à 70)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Démonstration et exécution :	25 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 pour présenter la boussole, le système de degré, les trois nords et les azimuts aux cadets.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 5 et 6, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer les azimuts sur une carte et au sol, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carte topographique, et
- c. une boussole.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carte topographique,
- b. une boussole, et
- c. des déclinaisons prédéterminées.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN de l'OREN 390).

11. **Remarques.** Pour préserver et réutiliser les cartes, il est préférable de les recouvrir afin de permettre l'utilisation de marqueurs non-permanents au lieu de crayons ou de stylos.

OCOM C390.01 – IDENTIFIER LES TYPES DE CARTE

1. **Rendement.** Identifier les types de carte.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des exemples de divers types de carte, y compris :
 - (a) la carte topographique,
 - (b) la carte d'orientation,
 - (c) le plan des rues, et
 - (d) la carte routière;
 - (2) une feuille de travail représentant une carte topographique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier les types de carte, y compris :
 - (1) la carte topographique,
 - (2) la carte d'orientation,
 - (3) le plan des rues, et
 - (4) la carte routière; et
 - b. plier une carte.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le but d'une carte, y compris que : <ol style="list-style-type: none"> a. une carte est une représentation d'un terrain à l'échelle; b. une carte utilise des symboles pour représenter les détails du terrain, qu'ils soient naturels ou artificiels; c. les cartes identifient les emplacements tels que les villes, les lacs, les rivières; et d. les conceptions de cartes correspondent aux besoins de l'utilisateur (p. ex., les 	Exposé interactif	5 min	C0-007 (p. 9 à 11, 17, 18)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	urbanistes, les voyageurs, les instructeurs, les cadets).			
PE2	Décrire les divers types de carte, y compris : a. la carte topographique, b. la carte d'orientation, c. la carte politique, d. le plan des rues, e. la carte routière, f. la carte statistique, g. la carte de relief, h. la carte à grandes lignes, et i. la carte photographique aérienne.	Exposé interactif	5 min	A2-036 (p. 5–2) A2-041 (p. 5) C0-007 (p. 11 à 14) C2-041 (p. 27 à 30)
PE3	Expliquer comment entretenir une carte topographique, y compris : a. rendre la carte imperméable; b. utiliser la technique de séchage; c. ouvrir seulement partiellement la carte lorsque le vent est fort; d. se servir d'un crayon et effacer les écritures une fois le travail terminé; et e. ranger la carte dans un endroit sec après l'avoir enroulée, pliée ou étendue à plat.	Exposé interactif	5 min	C2-041 (p. 58)
PE4	Expliquer et démontrer la façon de plier une carte et demander aux cadets de la mettre en pratique.	Démonstration et exécution	10 min	A2-036 (p. 5–5) C2-041 (p. 58, 59)

5. Durée

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin d'initier les cadets aux cartes et de présenter la matière de base ou les renseignements généraux concernant les buts, les types et l'entretien des cartes.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de plier une carte, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer le pliage d'une carte sous supervision.

7. Documents de référence

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-007 (ISBN 0-02-029265-1) Kjellstrom, B. (1994). *Be Expert With Map and Compass: The Complete Orienteering Book*. New York, New York, Hungry Minds, Inc.
- d. C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D., & Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des cartes, y compris :
 - (1) la carte topographique,
 - (2) la carte d'orientation,
 - (3) le plan des rues, et
 - (4) la carte routière; et
- c. une feuille de travail représentant une carte topographique.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des cartes, y compris :
 - (1) la carte topographique,
 - (2) la carte d'orientation,
 - (3) le plan des rues, et
 - (4) la carte routière; et
- b. une feuille de travail représentant une carte topographique.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. **Remarques.** Les cartes énumérées au paragraphe 8.b. sont le minimum requis pour enseigner cette leçon.

OCOM C390.02 – INTERPRÉTER LES COURBES DE NIVEAU

1. **Rendement.** Interpréter les courbes de niveau.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des feuilles de travail sur les courbes de niveau,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Conformément au manuel B-GL-382-005-PT-001, le cadet doit interpréter les courbes de niveau pour associer une forme réelle du terrain avec ce qui est représenté sur la carte.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer comment les courbes de niveau sont interprétées afin d'indiquer la forme du terrain, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le relief, b. l'équidistance des courbes, c. la forme du terrain, et d. les types de pente, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la pente forte (courbes rapprochées), (2) la pente douce (courbes plus espacées), (3) la pente uniforme (courbes espacées équitablement), (4) la pente convexe (douce au sommet, forte au pied), (5) la pente concave (forte au sommet, douce au pied), (6) les éperons (en saillie sur une pente), et (7) les indentations (échancrures dans une pente). 	Exposé interactif	15 min	A2-041 (p. 27 à 31)
PE2	Demander aux cadets d'interpréter les courbes de niveau.	Activité pratique	10 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité pratique :	10 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de montrer aux cadets comment interpréter les courbes de niveau.
- b. Une activité pratique a été choisie pour ce PE 2, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à l'interprétation des courbes de niveau, dans un environnement contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en navigation au sol dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des feuilles de travail sur les courbes de niveau.

9. **Matériel d'apprentissage.** des feuilles de travail sur les courbes de niveau.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C390.03 – ORIENTER UNE CARTE PAR INSPECTION

1. **Rendement.** Orienter une carte par inspection.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique du secteur d'exercice,
 - (2) l'emplacement du cadet sur la carte,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour avec au moins trois objets dominants qui se trouvent sur la carte donnée.
3. **Norme.** Conformément au document B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit orienter une carte par inspection, y compris :
 - a. choisir trois objets dominants bien en vue et les trouver sur la carte;
 - b. tourner la carte jusqu'à ce que les trois objets dominants s'alignent avec les mêmes objets situés sur le terrain; et
 - c. s'assurer que toutes les entités sur la carte correspondent à la topographie.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le but d'orienter une carte.	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 75)
PE2	Expliquer et démontrer la façon d'orienter une carte, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier un emplacement approximatif sur la carte; b. choisir trois objets dominants autour de l'emplacement actuel du cadet et les trouver sur la carte; c. tourner la carte jusqu'à ce que tous les objets identifiés sur la carte s'alignent dans la direction dans laquelle se trouvent les objets sur le terrain; et d. s'assurer que toutes les entités s'alignent avec leur emplacement sur la carte. 	Démonstration et exécution	20 min	A2-041 (p. 75)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration et exécution :	20 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de donner aux cadets un aperçu de la raison d'orienter une carte.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'orienter une carte par inspection, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carte de démonstration,
- c. une carte topographique du secteur d'exercice, et
- d. l'emplacement du cadet sur la carte.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carte topographique du secteur d'exercice, et
- b. l'emplacement du cadet sur la carte.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C390.04 – ORIENTER UNE CARTE EN UTILISANT UNE BOUSSOLE

1. **Rendement.** Orienter une carte en utilisant une boussole.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique du secteur d'exercice,
 - (2) une boussole,
 - (3) une déclinaison magnétique prédéterminée,
 - (4) l'emplacement du cadet sur la carte.
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Conformément au document B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit orienter une carte en utilisant une boussole.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le but d'orienter une carte.	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 75)
PE2	Expliquer et démontrer la façon d'orienter une carte en utilisant une boussole et demander aux cadets de la mettre en pratique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier l'emplacement approximatif sur la carte; b. régler la déclinaison magnétique; c. régler le cadran de la boussole pour repérer le nord; d. placer la boussole à plat sur la carte avec le couvercle ouvert; e. orienter le miroir vers le nord (le haut de la carte); f. aligner les lignes méridiennes de la boussole avec les abscisses de la carte; g. tourner la carte jusqu'à ce que l'aiguille magnétique s'aligne avec la flèche d'orientation; et h. s'assurer que toutes les entités s'alignent avec leur emplacement sur la carte. 	Démonstration et exécution	20 min	A2-041 (p. 76)

5. Durée

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 20 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de donner aux cadets un aperçu de la raison d'orienter une carte.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'orienter une carte en utilisant une boussole, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une carte de démonstration,
- une carte topographique du secteur d'exercice,
- une boussole,
- une déclinaison magnétique prédéterminée, et
- l'emplacement du cadet sur la carte.

9. Matériel d'apprentissage

- une carte topographique du secteur d'exercice,
- une boussole,
- une déclinaison magnétique prédéterminée, et
- l'emplacement du cadet sur la carte.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C390.05 – CALCULER LA DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE

1. **Rendement.** Calculer la déclinaison magnétique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une feuille de travail sur la déclinaison magnétique,
 - (2) un stylo et un crayon,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit calculer la déclinaison magnétique.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des trois nord et de la déclinaison magnétique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le nord géographique, b. le nord du quadrillage, et c. le nord magnétique. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 50 à 54)
PE2	Expliquer et démontrer la façon de calculer une déclinaison magnétique et demander aux cadets de faire le calcul, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. trouver la flèche de déclinaison; b. identifier la formule à utiliser pour calculer la déclinaison magnétique; c. calculer la déclinaison magnétique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) identifier l'angle magnétique du quadrillage; (2) identifier l'année courante; (3) identifier l'année de l'information de déclinaison; (4) identifier le changement annuel; (5) déterminer si le changement annuel est positif ou négatif; (6) introduire les données dans la formule; 	Démonstration et exécution	15 min	A2-041 (p. 53 à 58)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(7) résoudre pour obtenir la déclinaison actuelle; et (8) déterminer si la déclinaison magnétique est vers l'est ou vers l'ouest.			
PE3	Demander aux cadets de calculer la déclinaison magnétique.	Activité en classe	30 min	

5. Durée

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 15 min |
| d. | Activité en classe : | 30 min |
| e. | Total : | 60 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets au calcul de la déclinaison magnétique et de leur présenter la matière de base.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de calculer la déclinaison magnétique, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3 parce que c'est une façon interactive de renforcer le calcul de la déclinaison magnétique.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une feuille de travail sur la déclinaison magnétique,
- des crayons et des stylos, et
- le corrigé pour la feuille de travail sur la déclinaison magnétique.

9. Matériel d'apprentissage

- une feuille de travail sur la déclinaison magnétique, et
- des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les cadets peuvent se servir d'une calculatrice s'ils le souhaitent.

OCOM C390.06 – DÉTERMINER LA DIRECTION À L'AIDE DU SOLEIL

1. **Rendement.** Déterminer la direction à l'aide du soleil.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une montre analogique,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour avec une vue dégagée sur le soleil.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer la direction à l'aide du soleil, y compris :
 - a. un bâton à ombre, et
 - b. une montre analogique.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer la direction à l'aide d'un bâton à ombre.	Démonstration et exécution	15 min	C3-002 (p. 351 et 352)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer la direction à l'aide d'une montre analogique.	Démonstration et exécution	10 min	C3-002 (p. 352 et 353)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer la direction à l'aide du soleil, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
7. **Documents de référence.** C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. une horloge analogique murale.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une montre analogique, et
- b. un bâton.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les cadets doivent trouver les bâtons dans le champ.

OCOM C390.07 – DÉTERMINER LA DIRECTION LA NUIT

1. **Rendement.** Déterminer la direction la nuit.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte du ciel,
 - (2) une lampe de poche à filtre rouge,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant la nuit avec une vue dégagée sur le ciel.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer la direction la nuit, y compris :
 - a. utiliser la lune pour déterminer le sud; et
 - b. identifier les principales constellations requises pour trouver l'étoile Polaire (étoile du Nord).
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer la direction à l'aide de la lune, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier les phases de la lune; et b. déterminer le sud. 	Démonstration et exécution	10 min	C0-111 (p. 520, 567) C3-002 (p. 356)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'identifier les principales constellations requises pour trouver l'étoile Polaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la Grande Ourse, b. Cassiopée, c. Orion, et d. la Petite Ourse. 	Démonstration et exécution	10 min	C0-111 (p. 568 à 571) C3-002 (p. 356 à 358)
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de trouver l'étoile Polaire en utilisant les principales constellations identifiées au PE 2.	Démonstration et exécution	5 min	C0-111 (p. 520, 568 à 571)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** La méthode d’instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu’elle permet à l’instructeur de démontrer la façon de déterminer la direction la nuit, tout en donnant aux cadets l’occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Leonard Paul Tawrell.
 - b. C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
8. **Matériel d’instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement,
 - b. une carte du ciel,
 - c. une lampe de poche à filtre rouge, et
 - d. une boussole.
9. **Matériel d’apprentissage**
 - a. une carte du ciel, et
 - b. une lampe de poche à filtre rouge.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C390.08 – UTILISER LES TECHNIQUES DE MARQUAGE

1. **Rendement.** Utiliser les techniques de marquage.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document portant sur les techniques de marquage,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier les raisons pour faire le marquage;
 - b. identifier les techniques de marquage; et
 - c. marquer un sentier.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les raisons pour faire le marquage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. s'éloigner du site et y revenir; et b. agir à titre de guide pour une équipe de recherche et sauvetage (SAR) au sol. 	Exposé interactif	5 min	A3-016 (p. 169)
PE2	Expliquer et démontrer les techniques de marquage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les techniques de marquage, b. des exemples de marquage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'herbe, (2) les roches, (3) les arbres, et (4) les branches; et c. les étapes pour marquer un sentier. 	Démonstration	10 min	A3-016 (p. 169 à 172) C0-111 (p. 41, 547)
PE3	Demander aux cadets de marquer un sentier.	Exécution	10 min	

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration :	10 min
d.	Exécution :	10 min
e.	Total :	30 min

6. **Justification**

- a. Un exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la matière de base du marquage.
- b. La méthode d’instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu’elle permet à l’instructeur d’expliquer et de démontrer les techniques de marquage.
- c. La méthode d’instruction par exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu’elle donne aux cadets l’occasion de pratiquer les techniques de marquage sous supervision.

7. **Documents de référence**

- a. A3-016 B-GG-217-001/PT-001 Directeur - Opérations aériennes et entraînement. (1983). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Leonard Paul Tawrell.

8. **Matériel d’instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement, et
- b. le document portant sur les techniques de marquage.

9. **Matériel d’apprentissage.** Le document portant sur les techniques de marquage.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C390.09 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS DU CIEL NOCTURNE

1. **Rendement.** Identifier les éléments du ciel nocturne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte du ciel planisphère,
 - (2) une lampe de poche à filtre rouge,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant la nuit avec une vue dégagée sur le ciel.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les éléments du ciel nocturne, y compris :
 - a. la lune,
 - b. Vénus,
 - c. l'étoile Polaris, et
 - d. les constellations, telles que :
 - (1) Grande Ourse,
 - (2) Petite Ourse,
 - (3) Cassiopée,
 - (4) Orion, et
 - (5) les signes du zodiaque.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les conditions requises pour voir les éléments du ciel nocturne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les nuages, b. la lune, et c. la pollution lumineuse. 	Exposé interactif	5 min	C3-179 (p. 6 et 48)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'utiliser une carte du planisphère.	Démonstration et exécution	10 min	C3-180
PE3	Décrire les éléments du ciel nocturne et demander aux cadets de les identifier, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la lune, 	Activité pratique	95 min	C3-179 (p. 120 à 135) C3-221

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. Vénus, c. l'étoile Polaris, et d. les constellations, telles que : (1) Grande Ourse, (2) Petite Ourse, (3) Cassiopée, (4) Orion, et (5) les signes du zodiaque.			

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration et exécution :	10 min
d.	Activité pratique :	95 min
e.	Total :	120 min

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux conditions requises pour observer les éléments du ciel nocturne.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'utiliser une carte du planisphère, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de présenter les éléments du ciel nocturne aux cadets. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en astronomie dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- C3-179 (ISBN 1-55209-302-6) Dickenson, T. (2006). *Night Watch: A Practical Guide to Viewing the Universe*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books Ltd.
- C3-180 (ISBN 1-55297-853-2) Scagell, R. (2004). *Firefly Planisphere: Latitude 42 deg N*. Toronto, ON: Firefly Books Ltd.
- C3-221 Conseil national de recherches Canada. (2007). *Explore le ciel nocturne*. Extrait le 3 décembre 2007 du site <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/education/astonomie/constellations/html.html>.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une carte du planisphère, et
- une lampe de poche à filtre rouge.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carte du planisphère, et
- b. une lampe de poche à filtre rouge.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Il est recommandé que cette leçon soit donnée après l'OCOM C340.04 (Décrire les éléments du ciel nocturne, A-CR-CCP-803/PG-002, chapitre 4, section 16).
- b. Les planisphères peuvent être créés à partir de l'OCOM C340.04 (Décrire les éléments du ciel nocturne, A-CR-CCP-803/PF-002, chapitre 15, section 6, figures 15U-4 et 15U-5).

OCOM C390.10 – IDENTIFIER LES MÉTHODES DE PRÉPARATION ET DE CUISSON D'UN PETIT ANIMAL OU D'UN POISSON

1. **Rendement.** Identifier les méthodes de préparation et de cuisson d'un petit animal ou d'un poisson.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les méthodes de préparation et de cuisson d'un petit animal ou d'un poisson, y compris :
 - a. les méthodes de dépouillement ou de préparation, et
 - b. les méthodes de cuisson.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer comment dépouiller un petit animal, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. retirer l'urine; b. faire un trou dans le ventre; c. écarter la peau et enlever les entrailles; d. inciser la peau autour des pattes avant et arrière; e. suspendre le petit animal; f. enlever la peau; et g. couper la tête du petit animal. 	Démonstration	15 min	C3-003 (p. 146)
PE2	Expliquer et démontrer comment préparer un poisson, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le saignement; b. l'éviscération; c. l'écaillage; et d. le filetage. 	Démonstration	15 min	C3-002 (p. 239)
PE3	Expliquer les méthodes de cuisson d'un petit animal ou d'un poisson et démontrer une des méthodes énumérées, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le grillage; 	Démonstration	20 min	C0-111 (p. 456) C3-002 (p. 283 à 286)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. le rôtissage; et c. la friture.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration : | 50 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment dépouiller un petit animal, préparer un poisson et cuire un petit animal ou un poisson.

7. **Documents de référence**

- C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Leonard Paul Tawrell.
- C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.

8. **Matériel d'instruction**

- un petit animal (p. ex., un lapin ou un écureuil),
- un poisson,
- de la corde,
- des bâtons verts,
- une feuille de métal, et
- un couteau.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- Les cadets qui ne se sentent pas à l'aise à l'idée de dépouiller un petit animal ne sont pas tenus de participer à cette partie de la leçon, mais ils doivent être présents pour le PE sur la préparation d'un petit animal ou d'un poisson.
- Si on ne réussit pas à attraper un lapin ou un écureuil à l'aide d'un collet, il est permis d'en acheter au marché fermier ou à un endroit semblable.
- Si on ne réussit pas à attraper un poisson, il est permis d'en acheter au marché des fermiers ou à un endroit semblable.

OCOM C390.11 – CONSTRUIRE DES OUTILS DE CAMPEMENT

1. **Rendement.** Construire des outils de campement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un couteau,
 - (2) de la corde,
 - (3) une hache,
 - (4) une sciote,
 - (5) les schémas décrivant la construction des outils de campement,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** En groupes de deux, les cadets doivent construire deux des outils de campement suivants à l'aide de matériaux naturels :
 - a. un lit à échelle,
 - b. une armature externe de sac à dos,
 - c. une douche,
 - d. une table de toilette,
 - e. un étendoir à linge,
 - f. un râtelier à outils,
 - g. un outil de campement pour cuisiner, y compris :
 - (1) une tige support à marmite,
 - (2) un support à marmite pivotant, et
 - (3) une cuisine ojibwée;
 - h. une brouette,
 - i. un cintre,
 - j. un banc simple,
 - k. un banc avec appui-dos,
 - l. une table de campement, et
 - m. une table à serrage par friction.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets, en groupes de deux, de construire deux outils de campement parmi les suivants : a. un lit à échelle, b. une armature externe de sac à dos, c. une douche, d. une table de toilette, e. un étendoir à linge, f. un râtelier à outils, g. un outil de campement pour cuisiner, tel que : (1) une tige support à marmite, (2) un support à marmite pivotant, et (3) une cuisine ojibwée; h. une brouette, i. un cintre, j. un banc simple, k. un banc avec appui-dos, l. une table de campement, et m. une table à serrage par friction.	Activité pratique	110 min	A0-039 C2-046 C3-002 (p. 309, 311, 372)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Activité pratique :	110 min
c.	Total :	120 min

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de pratiquer la construction d'outils de campement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence

- A0-039 OAIC 11-08 Directeur - Cadets 3. (1997). *Protection et gérance de l'environnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-046 PioneeringProjects.org. (2004). *PioneeringProjects.org*. Extrait le 20 février 2007 du site <http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm>.
- C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. **Matériel d'instruction**

- a. un couteau,
- b. de la corde,
- c. une hache,
- d. une sciotte, et
- e. les schémas décrivant la construction des outils de campement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. un couteau,
- b. de la corde,
- c. une hache,
- d. une sciotte, et
- e. les schémas décrivant la construction des outils de campement.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les matériaux naturels trouvés sur le terrain, comme du bois au sol ou mort, doivent être utilisés pour la construction.
- b. Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08, *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.
- c. Les outils de campement les plus difficiles à faire devraient être construits à l'avance aux fins de démonstration.

OCOM C390.12 – DONNER LES PREMIERS SOINS MINEURS DANS UN ENVIRONNEMENT DE CAMPAGNE

1. **Rendement.** Donner les premiers soins mineurs dans un environnement de campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la corde,
 - (2) une trousse de premiers soins,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** Le cadet doit donner les premiers soins mineurs dans une installation en campagne, y compris :
 - a. prendre des mesures sur les lieux;
 - b. déplacer un blessé vers un abri, s'il y a lieu; et
 - c. soigner les blessures mineures et les brûlures du premier degré.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Démontrer la façon de donner les premiers soins mineurs et demander aux cadets de les mettre en pratique pour les situations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les problèmes de respiration, y compris la mise en position latérale de sécurité, b. l'exposition au froid, c. l'état de choc, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) décrire le système circulatoire; (2) identifier les causes; (3) reconnaître les signes et les symptômes; (4) faire de la prévention; et (5) faire le traitement; et d. la déshydratation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) reconnaître les signes et les symptômes; et (2) identifier les méthodes de prévention. 	Démonstration et exécution	25 min	C2-030 (p. 2 à 12, 52)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Démontrer les mesures à prendre sur une scène d'urgence et demander aux cadets de les mettre en pratique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. assurer la sécurité personnelle; et b. suivre les étapes selon la pratique des gestes de secours immédiats, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les voies respiratoires et la colonne cervicale (A), (2) la respiration (B), (3) la circulation (C), (4) les saignements mortels (D), et (5) l'état de choc (S). 	Démonstration et exécution	30 min	C2-030 (p. 13 à 17)
PE3	<p>Démontrer aux cadets la façon de déplacer un blessé vers un abri et leur demander de la mettre en pratique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. déplacer et transporter le blessé sur de courtes distances, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la traînée, (2) la méthode de la traînée sur bâche, et (3) la méthode de transport à un seul secouriste, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) le port sur le dos, (b) le transport sur le dos, et (c) la chaise porteuse; et b. transporter le blessé sur de longues distances selon la méthode de transport à deux personnes, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le déplacement du blessé à deux secouristes, saisi par les extrémités, et (2) le siège à deux mains. 	Démonstration et exécution	30 min	C0-111 (p. 1020) C2-030 (p. 18 à 33)
PE4	<p>Demander aux cadets d'identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les blessures mineures, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les éraflures et les écorchures, et (2) les entailles et les coupures; et b. les types de brûlure, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les brûlures du premier degré, (2) les brûlures du deuxième degré, et (3) les brûlures du troisième degré. 	Exposé interactif	10 min	C2-030 (p. 117–133, 214 à 226)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Démontrer aux cadets la façon de soigner les éléments suivants et leur demander de les mettre en pratique : a. les blessures mineures, y compris : (1) les éraflures et les écorchures, et (2) les entailles et les coupures; et b. les brûlures du premier degré, y compris : (1) les brûlures de chaleur, et (2) les brûlures par irradiation (coups de soleil).	Démonstration et exécution	15 min	C2-030 (p. 117–133, 214 à 226)

5. Durée

- | | | |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 100 min |
| c. | Exposé interactif : | 10 min |
| d. | Total : | 120 min |

6. Justification

- La méthode d’instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 1 à 3 et 5, parce qu’elle permet à l’instructeur d’expliquer et de démontrer les premiers soins mineurs, tout en donnant aux cadets l’occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- L’exposé interactif a été choisi pour le PE 4 afin de présenter aux cadets le traitement des blessures et des brûlures mineures.

7. Documents de référence

- C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Leonard Paul Tawrell.
- C2-030 (ISBN 0-7710-8250-9) Merry, W. (1994). *St. John Ambulance: The Official Wilderness First Aid Guide*. Toronto, Ontario, McClelland & Stewart Inc.

8. Matériel d’instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement,
- de la corde, et
- une trousse de premiers soins.

9. Matériel d’apprentissage

- de la corde, et
- une trousse de premiers soins.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. **Remarques.** Il n'est pas nécessaire qu'un instructeur de premiers soins qualifié enseigne la matière contenue dans cette leçon, puisque les cadets ne sont pas tenus d'acquérir les qualifications de secouriste. Cependant, l'instructeur devrait être un secouriste qualifié.

OCOM C390.13 – AGIR EN TANT QUE MEMBRE D'UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) AU SOL

1. **Rendement.** Agir en tant que membre d'une équipe de recherche et sauvetage (SAR) au sol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une séance d'information préparée,
 - (2) une boussole,
 - (3) une trousse de premiers soins,
 - (4) une radio portative (une par deux cadets),
 - (5) des piles de rechange,
 - (6) un sifflet,
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Installation en campagne durant le jour.
3. **Norme.** En groupe de deux, le cadet doit agir en tant que membre d'une équipe SAR au sol, y compris :
 - a. identifier le comportement de la personne perdue;
 - b. limiter la zone de recherche;
 - c. identifier la disposition des indices; et
 - d. participer à un exercice SAR au sol.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer : <ol style="list-style-type: none"> a. le comportement de la personne perdue, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les enfants (de 1 à 3 ans), (2) les enfants (de 3 à 6 ans), (3) les enfants (de 6 à 12 ans), (4) les personnes âgées, (5) les personnes ayant une déficience intellectuelle (tous les âges), et (6) les randonneurs; et b. les renseignements généraux, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la catégorie et les circonstances, 	Exposé interactif	10 min	A3-052 (p. 71 à 75)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(2) le terrain, (3) les conditions météorologiques, (4) la personnalité, (5) la forme physique, et (6) les problèmes médicaux.			
PE2	Expliquer et démontrer comment limiter la zone de recherche, y compris : a. les raisons pour lesquelles la zone de recherche est limitée; b. le confinement; et c. les méthodes de confinement.	Démonstration	20 min	A3-052 (p. 84 à 87)
PE3	Expliquer et démontrer la disposition des indices, y compris : a. les principes généraux, et b. la recherche des indices.	Démonstration	10 min	A3-052 (p. 92 à 94)
PE4	Les cadets devront participer, à un exercice de SAR au sol par groupe de deux.	Activité pratique	70 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration :	30 min
d.	Activité pratique :	70 min
e.	Total :	120 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les catégories de personnes perdues et d'autres informations générales aux cadets.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la délimitation de la zone de recherche et les indices d'orientation que le cadet doit apprendre.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de faire l'expérience d'être membre d'une équipe de recherche et sauvetage. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en recherche et sauvetage dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- A3-052 (ISBN 0-913724-30-0) LaValla, P. (1999). *Search Is an Emergency*. Olympia, Washington, ERI International Inc.

- b. C3-208 (ISBN 0-7637-4807-2) National Association for Search and Rescue. (2005). *Fundamentals of Search and Rescue*. Mississauga, Ontario, Jones and Bartlett Publishers Canada.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une séance d'information préparée,
- c. des boussoles (une par deux cadets),
- d. une trousse de premiers soins,
- e. des radios portatives,
- f. des piles de rechange, et
- g. un sifflet.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une séance d'information préparée,
- b. une boussole,
- c. une trousse de premiers soins,
- d. une radio portative (une par deux cadets),
- e. des piles de rechange, et
- f. un sifflet.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Une séance d'information est donnée avant l'activité pratique, y compris :
 - (1) la mise en situation (p. ex., pilote abattu, randonneur perdu),
 - (2) la zone de recherche,
 - (3) l'azimut de recherche, et
 - (4) les indicatifs d'appel.
- b. Le site de survie de la mise en situation doit être aménagé avant le déroulement de l'activité.

OCOM C390.14 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE LA RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de la recherche et sauvetage (SAR).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de la recherche et de sauvetage afin de prendre connaissance des fonctions de celui-ci.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité de SAR de :
 - a. familiariser les cadets avec :
 - (1) les principaux objectifs et les principales activités,
 - (2) les emplois au sein de l'unité,
 - (3) les titres de poste,
 - (4) les fonctions des membres du personnel,
 - (5) la formation requise pour pouvoir accomplir les diverses fonctions,
 - (6) la variété des fonctions,
 - (7) l'équipement utilisé, et
 - (8) les conditions de travail;
 - b. décrire ses tâches; et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les rôles et les activités du milieu de la SAR.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

a. Les membres du milieu de la SAR peuvent comprendre :

- (1) le service de police local,
- (2) le service de police provincial,
- (3) la Gendarmerie royale du Canada (GRC),
- (4) les Forces canadiennes (FC),
- (5) la Garde côtière canadienne (GCC),
- (6) l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens (ACRSA), et
- (7) l'Association canadienne des volontaires recherche et sauvetage (ACVRS).

b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

Méthode	Période de développement un Âge 12 à 14 Basé sur l'expérience	Période de développement deux Âge 15 à 16 Perfectionnement	Période de développement trois Âge 17 à 18 Compétence
Étude de cas	Sans objet	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Visite éducative	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Stage de perfectionnement	Sans objet	Sans objet	Applicable
Apprentissage par les pairs	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	Sans objet	Applicable	Applicable
Autoformation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Simulation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Séance de tutorat	Sans objet	Sans objet	Applicable

Voici de l'information générale relative à l'âge approprié, la définition, l'utilisation, les avantages et les désavantages qui s'appliquent à chaque méthode.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION</p> <p>Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur.</p> <p>Méthode démonstration</p> <p>Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.</p> <p>Méthode exécution</p> <p>Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou le mouvement enseignés.</p>	<p>Méthode démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. 2. Enseigner le dépannage. 3. Illustrer les principes. 4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 5. Établir des normes pour l'exécution du travail. 6. Enseigner les consignes de sécurité. <p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. 2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 3. Enseigner des compétences d'équipe. 4. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Minimise les dommages et le gaspillage. 2. Permet de gagner du temps. 3. Peut être présentée devant de grands groupes. <p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente la confiance en soi. 2. Permet l'évaluation de l'apprentissage. 3. Réduit les dommages et le gaspillage. 4. Fait la promotion de la sécurité. 	<p>Méthode démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition. 2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe. 3. Nécessite de l'équipement et du matériel. <p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des outils et de l'équipement. 2. Nécessite de longues périodes d'instruction. 3. Nécessite plus d'instructeurs.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL</p> <p>L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie.</p> <p>Étape 1 : Expérience concrète. Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, visites éducatives et lecture.</p> <p>Étape 2 : Réflexion. Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.</p> <p>Étape 3 : Conceptualisation abstraite. Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.</p> <p>Étape 4 : Expérience active. Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.</p> <p>Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner des compétences pratiques. 2. Apprendre à apprendre. 3. Enseigner des compétences transversales. 4. Enseigner un processus ou un principe. 5. Enseigner la résolution de problème. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partage et développement des connaissances de façon collective par tous les participants 2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. 3. Plait à de nombreux styles d'apprentissage. 4. Centré sur l'étudiant. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Exige de nombreuses ressources. 2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré. 4. L'instructeur doit être un bon pédagogue. 5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails. 6. L'instructeur doit être un bon animateur afin de donner une séance de réflexion efficace aux étapes 2 et 3 de cette méthode.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>VISITE ÉDUCATIVE</p> <p>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de visite éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter, démontrer et confirmer les sujets. 2. Permettre des activités de familiarisation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Immerge les cadets dans un environnement spécifique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate. 2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. Peut générer des coûts.
<p>JEU</p> <p>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter un sujet. 2. Découvrir des concepts et des principes. 3. Réviser et confirmer. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amusant et intéressant. 2. Créer un sens d'appartenance. 3. Niveau de participation élevé. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant. 2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions à l'instructeur.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>DISCUSSION DE GROUPE</p> <p>Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un but spécifique. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimales et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes. 2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet. 3. Insister sur les points d'enseignement principaux. 4. Compléter les exposés et les séminaires. 5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes. 6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure. 7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière. 8. Préparer les cadets aux instructions qui suivront. 9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente l'intérêt du cadet. 2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet. 3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet. 4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des instructeurs très compétents. 2. Coûteux en temps. 3. Restreint la taille du groupe. 4. Nécessite une composition de groupes sélective.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>ACTIVITÉ EN CLASSE Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peuvent servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les sujets d'instruction. 2. Initier les cadets aux sujets. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 5. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stimule l'esprit et l'intérêt des cadets. 2. Plait aux apprenants kinesthésiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 2. Nécessite du temps pour la préparation.
<p>EXPOSÉ INTERACTIF La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Donner des directives concernant les procédures. 3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 4. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permet de gagner du temps. 2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.
<p>EXPOSÉ Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Donner des directives concernant les procédures. 3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 4. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des habiletés d'expression verbale. 2. Pratique pour les grands groupes. 3. Permet de gagner du temps à cause d'un plus petit nombre d'interruptions. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite de la préparation et du dynamisme de la part du conférencier. 2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>ACTIVITÉ PRATIQUE</p> <p>Les activités pratique comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter un sujet. 2. Pratiquer les compétences. 3. Réviser ou renforcer. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourage la participation. 2. Stimule un intérêt envers le sujet. 3. Amusant et intéressant. 4. Créer un sens d'appartenance. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation. 2. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC